



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 27 octobre 2021 — Vol. 46 N° 5

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 27 octobre 2021 — Vol. 46 N° 5

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	203
Rendre hommage à Mme Marie-Josée Bourbonnais pour sa contribution au rayonnement de la culture dans la région de Sorel-Tracy	
M. Jean-Bernard Émond	203
Souligner le 35e anniversaire du Centre communautaire Le Rendez-vous des aîné-e-s de Laval	
M. Saul Polo	203
Souligner le geste héroïque de M. Pierre Lacroix	
M. Enrico Ciccone	203
Rendre hommage aux mairesses et aux maires sortants de la circonscription de Huntingdon	
Mme Claire IsaBelle	204
Demander des modifications aux dispositions du projet de loi n° 2 afin d'assurer le respect des droits des personnes transgenres, non binaires et intersexuées	
Mme Manon Massé	204
Souligner le 40e anniversaire de la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval	
Mme Joëlle Boutin	204
Rendre hommage à M. Maurice Chartrand, fondateur du Bar Chez Maurice	
Mme Marilyne Picard	205
Féliciter M. Jean David, lauréat du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin	
M. Sylvain Lévesque	205
Souligner le travail du personnel des CHSLD de la circonscription de Westmount—Saint-Louis	
Mme Jennifer Maccarone	205
Souligner le 30e anniversaire de Tourisme autochtone Québec	
M. Ian Lafrenière	206
Féliciter Mme Monique Doucet, lauréate du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin	
Mme Méganne Perry Mélançon	206
Présentation de projets de loi	206
Projet de loi n° 7 — Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales provinciales dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et modifiant la Loi électorale	206
Mme Sonia LeBel	207
Mise aux voix	207
Dépôt de documents	208
Plan stratégique 2021-2023 du Centre d'acquisitions gouvernementales	208
Rapport sur la mise en oeuvre de la Loi encadrant le cannabis	208
Réponses à des pétitions	208
Rapport du DGE sur la mise en application de l'article 30.8 de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones dans le cadre des élections du 26 septembre 2021	208
Questions et réponses orales	208
Stratégie gouvernementale en matière d'éducation	
Mme Dominique Anglade	208
M. François Legault	209
Mme Dominique Anglade	209
M. François Legault	209
Mme Dominique Anglade	209
M. François Legault	209
Mme Dominique Anglade	209
M. François Legault	210
Troisième lien entre Québec et Lévis	
M. André Fortin	210
M. François Bonnardel	211
M. André Fortin	211
M. François Bonnardel	211
Mme Isabelle Mélançon	211
M. François Bonnardel	211

Table des matières (suite)

Participation d'Investissement Québec à un fonds d'investissement de la firme White Star Capital	
M. Carlos J. Leitão	212
M. Eric Girard	212
Mme Marwah Rizqy	212
M. Eric Girard	213
M. Monsef Derraji	214
M. Eric Girard	214
Accès à un médecin de famille	
M. Vincent Marissal	214
M. Christian Dubé	214
M. Vincent Marissal	215
M. Christian Dubé	215
M. Vincent Marissal	215
M. Christian Dubé	215
Financement des organismes communautaires	
M. Martin Ouellet	215
M. Jean Boulet	216
M. Martin Ouellet	216
M. Jean Boulet	216
M. Martin Ouellet	216
M. Jean Boulet	217
Accès aux services en santé mentale	
M. David Birnbaum	217
M. Lionel Carmant	217
Mme Jennifer Maccarone	217
M. Lionel Carmant	218
Mme Jennifer Maccarone	218
M. Lionel Carmant	218
Accès aux soins à domicile	
Mme Lorraine Richard	218
Mme Marguerite Blais	218
Mme Lorraine Richard	219
Mme Marguerite Blais	219
Mme Lorraine Richard	219
Mme Marguerite Blais	219
Financement des organismes communautaires en santé mentale	
M. Sol Zanetti	219
M. Lionel Carmant	220
M. Sol Zanetti	220
M. Lionel Carmant	220
M. Sol Zanetti	220
M. Lionel Carmant	221
Motions sans préavis	221
Appuyer la candidature de la ville de Montréal pour l'établissement du futur siège social de l'International Sustainability Standards Board	221
Mise aux voix	221
Souligner la Journée maritime québécoise	222
Mise aux voix	222
Demander au gouvernement fédéral de renoncer à toute modification de la carte électorale qui aurait pour effet de diminuer le poids de la représentation du Québec à la Chambre des communes	223
Mise aux voix	223
Demander au ministre fédéral de l'Immigration de régulariser rapidement le statut de M. Firas Bouzgarrou	223
Mise aux voix	224
Avis touchant les travaux des commissions	224

Table des matières (suite)

Affaires du jour	224
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	225
Mme Chantal Rouleau	225
Mme Andrée Laforest	226
M. Mario Asselin	228
M. Carlos J. Leitão	229
Motion formulant un grief	231
Mme Nancy Guillemette	231
M. Pascal Bérubé	232
M. Mathieu Lévesque	235
Mme Marie-Eve Proulx	237
M. Richard Campeau	238
Mme Catherine Dorion	240
M. Pierre Dufour	243
M. Vincent Marissal	244
M. Jean-François Roberge	246
M. David Birnbaum	248
Motion formulant un grief	250
M. André Lamontagne	250
M. Éric Girard	251
M. Claude Reid	252
Mme Jennifer Maccarone	254
Motion formulant un grief	256
M. Pierre Fitzgibbon	256
M. Robert Bussière	258
M. Donald Martel	259
Mme Lorraine Richard	260
M. Christopher Skeete	262
M. Youri Chassin	264
Mme Suzanne Blais	265
Mme Geneviève Hébert	266
M. Jean-Bernard Émond	268
Ajournement	269

Le mercredi 27 octobre 2021 — Vol. 46 N° 5

(Neuf heures quarante minutes)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon mercredi. Vous pouvez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous débutons les affaires courantes par les déclarations de députés. Je reconnais le premier intervenant. M. le député de Richelieu, la parole est à vous.

Rendre hommage à Mme Marie-Josée Bourbonnais pour sa contribution au rayonnement de la culture dans la région de Sorel-Tracy

M. Jean-Bernard Émond

M. Émond : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Dans la circonscription de Richelieu, la culture occupe une place prépondérante, et je souhaite aujourd'hui rendre hommage à une grande bâtisseuse de la scène culturelle de Sorel-Tracy, Marie-Josée Bourbonnais, qui quittera sous peu son poste de directrice générale d'Azimut, l'organisme de diffusion culturelle de la région.

Après 31 ans en poste, tous s'entendent sur l'immense impact que Marie-Josée a eu dans notre communauté, que l'on pense à ses nombreuses découvertes artistiques par lesquelles elle nous a transmis sa passion pour les arts, faisant en sorte d'enrichir notre esprit collectif, sans oublier, bien entendu, le vaste projet de rénovation de la Salle Georges-Codling, du Marché des arts Desjardins.

En terminant, Mme la Présidente, la capitale nationale a beaucoup de chance puisque Mme Bourbonnais assumera maintenant la direction du Théâtre du Petit Champlain, tout près d'ici. Je lui souhaite la meilleure des chances dans ce nouveau défi. Et, au nom des citoyens de Richelieu, je lui dis merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je suis prête à reconnaître M. le député de Laval-des-Rapides.

Souligner le 35e anniversaire du Centre communautaire Le Rendez-vous des aîné-e-s de Laval

M. Saul Polo

M. Polo : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Le Centre communautaire Le Rendez-vous des aîné-e-s, situé dans ma circonscription, offre une gamme de programmes et de services destinés aux plus de 50 ans. Bibliothèque, préparation de repas, dîners communautaires, service de friperie, clinique d'impôt, appels de sécurité, cela ne sont que quelques-uns des services qui sont offerts avec amitié et ouverture par Le Rendez-vous des aîné-e-s. De plus, le centre offre des services spécialisés pour repérer les aînés en situation d'isolement et de solitude, du loisir adapté, et même du répit pour les proches aidants.

Cette année marque le 30e anniversaire du Rendez-vous des aîné-e-s. Je tiens à témoigner toute mon admiration à Mme Thérèse Beaudin, présidente sortante du conseil d'administration, ainsi qu'à M. Guy Lemieux, directeur général, et toute leur équipe dévouée. Un endroit comme Le Rendez-vous des aîné-e-s fait la différence dans la vie de centaines de personnes et contribue à faire de Laval-des-Rapides un endroit où il fait bon vivre et de vieillir.

Du fond du coeur, merci au Rendez-vous des aîné-e-s, et pour un autre 30 ans, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Marquette.

Souligner le geste héroïque de M. Pierre Lacroix

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais rendre hommage à un héros, aujourd'hui. Originaire du quartier Saint-Pierre et pompier à Lachine pendant 20 ans, M. Pierre Lacroix a fait le sacrifice ultime, celui de donner sa vie pour en sauver une autre, lors d'une opération de sauvetage au soir du 17 octobre dernier, en soirée, sur le fleuve Saint-Laurent.

Pierre était un homme aimé de tous, généreux, investi et engagé auprès de sa communauté. D'ailleurs, mes pensées vont auprès de la communauté lachinoise et dorvaloise, du service d'incendie de Montréal et des pompiers et pompières du Québec, qui ont perdu tragiquement un être cher, un collègue, un ami, un voisin. Les témoignages sont

unanimes : Pierre laissera un grand vide autour de lui. Ses proches le décrivent comme le gars positif, qui avait le cœur sur la main et qui était toujours prêt à aider les autres. Altruisme, courage et bienveillance le définissent très bien.

Étant moi-même fier papa d'un pompier, je suis très touché par ce drame et je tenais à rendre hommage à ce grand homme, ce héros, et témoigner ma profonde sympathie à sa famille, ses proches et ses collègues. Pierre, merci pour tout, et repose en paix.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Huntingdon.

Rendre hommage aux mairesses et aux maires sortants de la circonscription de Huntingdon

Mme Claire Isabelle

Mme Isabelle : Merci, Mme la Présidente. Le travail d'une ou d'un élu municipal exige temps, patience et une bonne dose de dévouement. Je profite donc de cette petite minute pour exprimer toute ma reconnaissance aux mairesses et maires qui ont fait le choix de se retirer de la vie politique soit pour vivre une retraite bien méritée ou pour relever de nouveaux défis dans un autre domaine.

Je remercie donc chaleureusement Réjean Beaulieu, de Saint-Urbain-Premier, Carolyn T. Cameron, de Hinchinbrooke, Jean Cheney, de Saint-Cyprien-de-Napierville, Robert Duteau, de Saint-Bernard-de-Lacolle, Maude Laberge, de Sainte-Martine, Jacques Lapiere, d'Ormstown, Ronald Lécuyer, de Saint-Édouard, et Claude Leroux, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Votre collaboration constante nous a permis de contribuer à l'avancement de dossiers importants pour nos concitoyens et concitoyennes. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Demander des modifications aux dispositions du projet de loi n° 2 afin d'assurer le respect des droits des personnes transgenres, non binaires et intersexuées

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. La semaine dernière, le ministre de la Justice a déposé le projet de loi n° 2, qui propose, entre autres, des changements concernant les mentions de sexe et de genre à l'état civil.

Alors qu'on se projetait dans un futur plus inclusif, ce projet de loi nous ramène 15 ans en arrière. C'est toute une claque pour les personnes trans, non binaires et intersexuées. Pour obtenir un changement à la mention de sexe, le projet de loi oblige les personnes trans à avoir des interventions chirurgicales modifiant les organes sexuels. Plusieurs personnes ne veulent pas de ces chirurgies, qui peuvent être dangereuses pour leur santé, les stériliser ou qui, tout simplement, ne sont pas accessibles dans leur coin de pays.

Je veux rappeler qu'en 2007 les Nations unies ont adopté les 29 principes de Jogjakarta pour définir les normes globales internationales. Ces principes exigent d'être non discriminatoire, respectueux de la dignité et de la vie privée des personnes.

Alors, je pense que le projet de loi sur la table actuellement ne répond pas à ces principes et je veux assurer les personnes de la diversité de genre que je serai à leurs côtés pour qu'on le rectifie. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Nous poursuivons avec Mme la députée de Jean-Talon.

Souligner le 40e anniversaire de la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval

Mme Joëlle Boutin

Mme Boutin : Merci, Mme la Présidente. Je prends ce moment, aujourd'hui, afin de souligner le 40e anniversaire de l'une des plus importantes associations étudiantes de premier cycle universitaire au Québec, soit la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval, communément appelée la CADEUL.

En effet, en 1981 voyait le jour cette association, qui a pignon sur rue dans mon comté de Jean-Talon. Sa principale mission est la défense des droits et des intérêts des étudiants en matière pédagogique, politique, économique, sociale et culturelle, tant au sein de l'Université Laval que sur la scène régionale et nationale. La CADEUL représente aujourd'hui plus de 33 000 membres, regroupés dans les 88 associations départementales et facultaires, et offre près de 250 emplois sur le campus, en plus de contribuer au financement d'une centaine de projets étudiants.

Ayant rencontré à des nombreuses reprises les membres de l'exécutif de la CADEUL, je tiens à souligner leur vivacité d'esprit et leur dévouement à la défense des enjeux des étudiants. Leur travail est remarquable et démontre toute la crédibilité et le sérieux effectués par la CADEUL.

Je souhaite donc à la CADEUL un très joyeux 40e anniversaire. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Soulanges.

**Rendre hommage à M. Maurice Chartrand,
fondateur du Bar Chez Maurice**

Mme Marilyne Picard

Mme Picard : Merci, Mme la Présidente. Je tenais, aujourd'hui, à rendre hommage à un grand homme de la ville de Saint-Lazare qui nous a quittés le 8 septembre dernier à l'âge vénérable de 91 ans. Cet homme de coeur a laissé bien des souvenirs aux résidents de ma circonscription et, je peux même dire, aux gens de tout l'ouest du Québec, grâce à son fameux Bar Chez Maurice.

En 1949, à l'âge de 19 ans, M. Maurice Chartrand a eu l'idée d'acheter un bâtiment. Au départ, c'était autant un hôtel avec une taverne qu'une épicerie de style magasin général, incluant une quincaillerie. Au fil des années, avec l'apparition des grandes chaînes d'épicerie, M. Chartrand a concentré ses activités autour de la taverne et a finalement instauré des soirées avec des orchestres et de la musique, un concept que les humoristes du Québec connaissent très bien. Le Bar Chez Maurice a ses lettres de noblesse pour le milieu humoristique et culturel. De nombreux artistes québécois ont foulé les planches de ce bar mythique. C'est ce concept qui perdure encore aujourd'hui, et ce, depuis plus de 40 ans, et qui fait la renommée de cette institution. Le Bar Chez Maurice, qui a été cédé à ses deux enfants en 1989, fait toujours partie du paysage de Saint-Lazare. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. M. le député de Chauveau, la parole est à vous.

**Féliciter M. Jean David, lauréat du Prix du bénévolat
en loisir et en sport Dollard-Morin**

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je désire rendre hommage à M. Jean David, citoyen de Chauveau et lauréat du Prix du bénévolat en loisir et sport Dollard-Morin pour la région de la Capitale-Nationale.

C'est lors de la 29e édition de cérémonie de remise de prix, qui s'est déroulée en mode virtuel le 21 octobre dernier, que M. David s'est vu décerner ce prix pour souligner son bénévolat au sein du Club d'astronomie IO de Val-Bélair depuis 2003.

M. David a occupé le poste de directeur de l'observatoire astronomique pendant cinq ans, avant de devenir le président de la Corporation d'astronomie de Val-Bélair, poste qu'il occupe depuis 2014.

Excellent animateur, vulgarisateur hors pair et grand orateur, M. David est apprécié de tous. Sa façon de transmettre sa passion et ses connaissances aux jeunes et aux moins jeunes fait de lui un fier ambassadeur de la culture scientifique. Comme le disait si bien M. Dollard Morin : «Si le loisir est une façon de vivre, le bénévolat est une raison de vivre.»

M. Jean David, merci pour votre engagement exceptionnel. Merci, Mme la Présidente.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

**Souligner le travail du personnel des CHSLD de la
circonscription de Westmount—Saint-Louis**

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Mme la Présidente, aujourd'hui, j'aimerais souligner le travail exceptionnel des centres d'hébergement et de soins de longue durée de Westmount—Saint-Louis.

Depuis le début de la pandémie, tout le personnel en CHSLD a été mis à l'épreuve : stress, anxiété, heures supplémentaires, sacrifices, deuils. Ils sont passés à travers toutes sortes d'émotions et de moments difficiles. Aujourd'hui, j'aimerais leur démontrer notre reconnaissance et notre gratitude.

À ces héros de la santé qui se sont dévoués corps et âme pendant la pandémie, qui se sont battus sur la ligne de front et qui ont fourni des soins, de l'écoute et de la compagnie à nos aînés, I dedicate to them the highest recognition that can be offered by a Member of Parliament, namely the Medal of the National Assembly. Your daily efforts, your perseverance and your compassion have not gone unnoticed.

À tout le personnel du Manoir Westmount, du Château Westmount, du centre hébergement Sainte-Margaret, de L'Hôpital chinois de Montréal et de Place Kensington, je vous remercie. Merci pour votre détermination. Et toutes mes félicitations pour cet honneur bien mérité. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le député de Vachon.

Souligner le 30e anniversaire de Tourisme autochtone Québec

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Aujourd'hui, j'aimerais souligner un bon 30e anniversaire à Tourisme autochtone Québec.

Fondée en 1991, la Société touristique innu, devenue la Société touristique des autochtones de Québec jusqu'à 2010, puis, aujourd'hui, TAQ, c'est la plus vieille association touristique autochtone provinciale au Canada. Aujourd'hui, TAQ, c'est 247 entreprises touristiques autochtones partout au Québec.

Mes collègues m'entendent souvent parler de l'importance du tourisme autochtone pour se rapprocher, mieux se connaître. Je le dis souvent : On se côtoie, mais on se connaît peu. J'y crois sincèrement. Je sais aussi que ma collègue ministre du Tourisme y croit autant que moi. C'est aussi une opportunité de développement économique incroyable pour les communautés. Il y a un sondage récent qui dit que les Européens en voyage ici, au Québec, à 70 % veulent vivre une expérience touristique autochtone.

En terminant, j'aimerais souligner l'apport de Dave Laveau comme directeur général et Steeve Gros-Louis comme président de l'organisme. Si TAQ est rendu là, c'est en grande partie grâce à votre travail. Dave, Steeve, «tiawenhk».

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Est-ce que j'ai votre consentement pour permettre à Mme la députée de Gaspé de faire une 11e déclaration de député?

Des voix : Consentement.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, je vous cède la parole, Mme la députée de Gaspé.

Féliciter Mme Monique Doucet, lauréate du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : Merci. Merci, Mme la Présidente. Lorsque les honneurs et les commentaires positifs se multiplient à l'égard d'une personne, tout indique qu'il s'agit d'un être d'exception. C'est le cas de Mme Monique Doucet, de Grande-Rivière, qui a reçu, la semaine dernière, le Prix du bénévolat en loisir et sport Dollard-Morin pour son apport inestimable au développement de sa communauté et au bien-être de ses concitoyens.

Initiatrice de nombreux projets, bénévole engagée dans les domaines du sport, du loisir et des saines habitudes de vie, mais aussi aux niveaux culturel et artistique, Mme Doucet a un désir sincère de revitaliser son milieu de vie et de protéger les services offerts pour que ses concitoyens demeurent dans la région et que de nouvelles personnes viennent d'y établir. Par ses gestes, elle prouve que l'implication citoyenne permet de grandes choses, et les nombreux prix de reconnaissance qu'elle a reçus le confirment.

Mme Doucet, je vous félicite pour ce nouvel honneur, grandement mérité. Je tiens aussi à vous remercier pour tout ce que vous faites pour les citoyens de Grande-Rivière, qui, grâce à vos idées et à votre implication, bénéficient d'un milieu de vie de plus en plus stimulant et attrayant. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Maintenant, je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 54)

(Reprise à 10 h 4)

Le Président : Mmes et MM. les députés, d'abord, bonne journée à toutes et à tous. Et prenons maintenant quelques instants pour nous recueillir.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je vous demande d'appeler l'article a du feuillet, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 7

Le Président : À l'article a du feuillet, Mme la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale présente le projet de loi n° 7, Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales provinciales dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et modifiant la Loi électorale. Mme la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Merci, M. le Président. En effet, il me fait plaisir de présenter, ce matin, le projet de loi n° 7, Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales provinciales dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et modifiant la Loi électorale.

Ce projet de loi vise, d'une part, à faciliter le déroulement des prochaines élections générales provinciales en tenant compte des conséquences de la pandémie de la COVID-19. À cette fin, il attribue au Directeur général des élections le pouvoir de modifier, par règlement, des dispositions de la Loi électorale, celles d'un règlement pris en vertu de cette loi ainsi que celles d'une entente qu'il a conclue avec les chefs des partis autorisés représentés à l'Assemblée nationale. Le projet de loi octroie également au Directeur général des élections, à des fins similaires, le pouvoir d'adapter ces dispositions lorsque l'urgence de la situation ne permet pas de procéder par modification réglementaire.

D'autre part, le projet de loi apporte diverses modifications à la Loi électorale en matière de scrutin et de financement afin de mettre en oeuvre des consensus intervenus au sein du comité consultatif institué en vertu de cette loi.

En matière de scrutin, le projet de loi vise à améliorer le processus lors de l'établissement d'une nouvelle carte électorale, notamment en prévoyant l'augmentation du délai minimal avant l'entrée en vigueur de celle-ci.

Le projet de loi vise également à améliorer l'accès au vote pour les électeurs et l'exercice de ce droit, notamment en modifiant des règles relatives au lieu et aux modalités d'exercice du droit de vote ainsi qu'à la révision de la liste électorale. En outre, il propose de simplifier le processus de déclaration de candidature et l'exercice du droit de vote d'un candidat. Il prévoit aussi des mesures pour améliorer le processus de dépouillement des votes, incluant le dépouillement judiciaire, ainsi que la diffusion des résultats électoraux.

De plus, le projet de loi vise à améliorer l'administration des élections, notamment en abolissant le poste de préposé à la liste électorale, en permettant l'embauche, pour certains postes, de personnel électoral dès l'âge de 16 ans et en modifiant le processus de recrutement des directeurs du scrutin. Il propose d'attribuer une plus grande latitude au Directeur général des élections dans l'administration des élections. Il propose aussi de modifier les modèles de bulletin de vote, notamment en prévoyant l'ajout d'une photographie des candidats sur celui-ci.

En matière de financement, le projet de loi propose diverses mesures qui simplifient le processus entourant le financement politique, actualisent certaines dispositions de la Loi électorale et assurent une meilleure protection des renseignements personnels, notamment en protégeant certaines adresses, adresses électroniques et numéros de téléphone obtenus conformément aux dispositions de la loi.

Enfin, le projet de loi propose diverses dispositions de concordance. Merci, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Et, en application de l'ordre spécial, j'invite maintenant les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leurs groupes sur la présentation de ce projet de loi, suivi des députés indépendants. M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Merci. Cette motion est donc adoptée. M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, merci, M. le Président. Nous avons entendu la ministre, et nous allons prendre connaissance du projet de loi, et nous nous réservons le droit de demander des consultations sur ce projet de loi.

Le Président : Merci.

Dépôt de documents

Et je poursuis donc, cette fois-ci, à la rubrique Dépôt de documents. D'abord, Mme la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

Plan stratégique 2021-2023 du Centre d'acquisitions gouvernementales

Mme LeBel : Merci, M. le Président. Je dépose le plan stratégique 2021-2023 du Centre d'acquisitions gouvernementales. Merci.

Le Président : Ce document est déposé. M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

Rapport sur la mise en oeuvre de la Loi encadrant le cannabis

M. Carmant : Merci, M. le Président. Permettez-moi de déposer le rapport de mise en oeuvre 2018-2021 de la Loi encadrant le cannabis. Merci, M. le Président.

• (10 h 10) •

Le Président : Merci. Ce document est déposé. M. le leader du gouvernement.

Réponses à des pétitions

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je dépose les réponses du gouvernement aux pétitions présentées en Chambre le 14 septembre par la députée de Taschereau, le 15 septembre par les députées d'Acadie et de Westmount—Saint-Louis ainsi que le 22 septembre par le député de Bonaventure. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci. Ces documents sont déposés.

Rapport du DGE sur la mise en application de l'article 30.8 de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones dans le cadre des élections du 26 septembre 2021

Pour ma part, je dépose le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 30.8 de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones dans le cadre des élections scolaires anglophones du 26 septembre 2021.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de pétitions.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a de réponses orales aux pétitions ou d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et réponses orales, et je cède la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

Stratégie gouvernementale en matière d'éducation

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Quand le premier ministre est rentré au gouvernement, en 2018, il nous avait bien dit que la priorité des priorités, c'était l'éducation. Il avait même mis son siège en jeu pour l'éducation. Plus que ça, M. le Président, il nous avait dit que ce que ça prenait, en matière d'éducation, c'est véritablement un redressement national.

Bien, depuis ce temps-là, M. le Président, lorsque l'on voit ce qui est proposé par le gouvernement actuel, on ne peut pas parler de redressement national. Lorsqu'on parle de décrochage scolaire, regardez les chiffres, c'est alarmant, ce qui se passe présentement. Dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, dans les Laurentides, en Montérégie, en Chaudière-Appalaches, le taux de décrochage scolaire est passé du simple au double, parfois même plus, M. le Président. Ça, ça veut dire qu'il y a des jeunes, présentement, qui ne savent pas où donner de la tête, des parents qui sont vraiment inquiets par rapport à ce que leur jeune va pouvoir faire, des gens qui sont vraiment, aujourd'hui, là, à bout de souffle puis qui se disent : Qu'est-ce que me réserve véritablement l'avenir?, M. le Président.

Le premier ministre avait promis un plan de redressement national, mais ce à quoi on a eu droit, c'est ceci. Pas de plan. Pas de plan pour le décrochage scolaire. Pas de plan pour les enseignants.

À quand un véritable redressement national en matière d'éducation?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je ne sais pas si la cheffe de l'opposition officielle a été à l'extérieur du Québec, au cours des trois dernières années, mais, M. le Président, on en a fait beaucoup, en éducation, depuis trois ans.

D'abord, la priorité, ça devrait être de s'occuper des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, parce que ce sont ces enfants-là qui, éventuellement, vont décrocher, vont échouer, ne vont pas obtenir de diplôme. M. le Président, on a augmenté de 37 % le nombre d'orthophonistes et de spécialistes dans nos écoles, une augmentation de 37 % pour l'aide aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage.

M. le Président, mon collègue le ministre délégué à la Santé est venu en politique justement pour aider ces enfants puis a mis en place un programme de dépistage très tôt pour les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, pour leur donner des services très tôt.

M. le Président, même si l'opposition officielle n'est pas d'accord, on a accéléré le développement des maternelles quatre ans, on a actuellement plus de classes que ce qu'on avait prévu. On a annoncé dernièrement aussi, dans les services de garde éducatifs, une accélération du nombre de places. M. le Président, pendant la pandémie, on est un des endroits au monde qui a le moins fermé ses écoles.

Donc, oui, il y a des problèmes, comme partout ailleurs dans le monde, mais je pense que, quand on se compare, on se console.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, je refuse de me consoler, en matière d'éducation. Le premier ministre nous dit tout ce qu'il a fait. Il s'en est tellement bien occupé que le décrochage scolaire a doublé, M. le Président.

Quand il nous parle des maternelles quatre ans, j'ai un seul nom pour lui : Anaïs. Anaïs, là, c'est la petite qui a été dans une maternelle quatre ans et qui n'a jamais pu obtenir les services au niveau public, qui a dû se rendre au privé. Ça, c'est le résultat du redressement national proposé par le premier ministre.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, la cheffe de l'opposition officielle nous donne un cas, un cas qui est malheureux puis un cas qui est de trop, M. le Président, parce que notre objectif, c'est vraiment de s'assurer que le plus tôt possible on donne des services aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. C'est pour ça qu'on tient... Contrairement au Parti libéral, qui ne veut pas de maternelles quatre ans, nous, on pense que c'est important d'avoir des personnes qui ont étudié pendant quatre ans à l'université, qui savent comment s'occuper de ces enfants-là, qui donnent des services à ces enfants-là. M. le Président, c'est la priorité des priorités pour notre gouvernement.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, je pense que le premier ministre n'a pas compris ma première question, parce qu'il me dit «un cas». Non, pas un cas, des centaines et des centaines de cas, M. le Président. Anaïs n'est qu'une illustration de ce qui se passe présentement dans notre réseau, mais, si le décrochage scolaire a doublé, c'est parce qu'on a des centaines de cas dans toutes les régions du Québec.

Encore une fois, ma question pour le premier ministre est toute simple : Quand est-ce qu'on va avoir un véritable plan de redressement national en matière d'éducation?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, j'ai des chiffres devant moi : taux de diplomation après cinq ans, dernière année des libéraux, 72 %. Nouveau chiffre qu'on a, 76 %. Même, après sept ans, on est rendus à 82 %.

M. le Président, on a augmenté de 37 % le nombre d'orthophonistes, le nombre de spécialistes pour les enfants dans nos écoles qui ont besoin d'aide. Où était la cheffe de l'opposition officielle quand elle était au gouvernement libéral, qui, évidemment, a accepté d'avoir 37 % de moins d'orthophonistes?

Le Président : Troisième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : L'éducation, M. le Président, c'est fondamental. Moi, j'invite le premier ministre à faire la chose suivante. Cette fin de semaine, il a aligné neuf de ses ministres dans une vidéo pour nous parler du cours d'ECR. C'est très

bien. Moi, la question que j'ai pour lui : Quand est-ce qu'il va aligner neuf de ses ministres pour véritablement présenter un plan de redressement national en matière d'éducation pour lutter contre le décrochage scolaire, pour lutter contre ce que l'on voit présentement? Parce que toutes les propositions qu'on a faites, jusqu'à présent, au gouvernement, elles n'ont pas été mises de l'avant.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, la cheffe de l'opposition officielle vient de démontrer la position du Parti libéral face à la culture québécoise. Elle s'oppose à un cours pour mieux faire connaître la culture québécoise à nos enfants.

Des voix : ...

M. Legault : Ah! je le sais, que ça...

Le Président : Vous avez raison. M. le leader...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, vous nous avez invités à faire preuve de respect, entre les collègues, et, justement, M. le Président, la députée de Saint-Laurent, constamment, interpelle les collègues ici qui ont la parole, alors qu'elle n'a pas la parole. Alors, je crois que la députée de Saint-Laurent devrait faire comme tout le monde et...

Le Président : Je comprends...

Des voix : ...

Le Président : Non, s'il vous plaît! Écoutez, vous connaissez les règles. Faut-il vous les rappeler encore une fois? Et je vous demande tout simplement d'être attentifs, collaboratifs, notion de respect, vous le savez, de part et d'autre, et on poursuit de bonne façon la période des questions. M. le député de... c'est-à-dire M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, merci, M. le Président. Effectivement, on a convenu entre nous de se traiter avec respect pour la dignité de l'institution. Et j'invite le premier ministre à ne pas prêter des intentions à la cheffe de l'opposition officielle, qui n'a jamais tenu de tels propos.

Le Président : Et je vous demande maintenant de poursuivre dans votre réponse, M. le premier ministre, vous aviez encore du temps.

M. Legault : M. le Président, on est très loin de Jean Lesage, de Robert Bourassa, de chefs du Parti libéral qui étaient nationalistes. Il ne faut pas se surprendre du peu d'appui du Parti libéral de la part des francophones au Québec.

Le Président : Question principale, M. le leader de l'opposition officielle.

Troisième lien entre Québec et Lévis

M. André Fortin

M. Fortin : Oui, merci, M. le Président. Plus ça avance, plus le gouvernement nous démontre que son projet de tunnel caquiste ne tient simplement pas la route. Et là suivez-moi bien, M. le Président, ce ne sera pas simple.

Il y a quelques mois, le gouvernement a choisi d'éliminer des sorties de transport en commun sur la Rive-Sud, dont celle au pôle d'emploi de Desjardins. Aujourd'hui, il en reste une seule, sortie de transport en commun, sur la Rive-Sud, en bordure de l'autoroute 20, plus près des champs agricoles que du centre-ville. Hier, le ministre des Transports laissait entendre qu'il était possible qu'il élimine une station de transport en commun à Québec. En même temps, au fur et à mesure que le transport en commun est réduit, il nous dit que son projet devient plus intéressant pour les usagers du transport en commun. Alors, si vous avez compris sa logique, M. le Président, vous êtes bien le seul.

Pour mettre tout ça au clair, est-ce que le ministre des Transports peut déposer une fois pour toutes ses études d'achalandage pour qu'on comprenne combien de gens vont utiliser cette option? Sans ça, ce qu'il est en train de demander aux Québécois, c'est de lui signer un chèque en blanc sans même avoir lu le contrat.

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : M. le Président, le Parti libéral est difficile à suivre, très difficile à suivre depuis quelques mois déjà. On a une députée qui dit non au tunnel Québec-Lévis, au REC, on a un ancien ministre des Transports qui... on ne sait pas trop où il s'en va avec ce projet, on a une cheffe, non plus, qui dit : Peut-être un pont un jour. Peut-être que le ministre veut ramener un hyperloop aussi, c'est peut-être ça qu'ils ont comme idée. Mais, au final, c'est d'offrir un projet qui répond aux aspirations des gens de Québec.

Et, j'ai toujours dit, puis je le répète, ce que j'ai dit hier, on doit être constructifs, pragmatiques, dans ce projet. Je l'ai mentionné, initialement, le projet, dans le tracé centre-ville—centre-ville, le tracé devait sortir près du stade de baseball. Ça inquiétait les gens dans Saint-Roch. On a modifié le tracé pour sortir un peu plus loin, vers ExpoCité. Quand on a présenté le projet, le premier ministre, moi et la vice-première ministre, on avait une sortie sur Charest qui amenait, oui, un flux de véhicules additionnel dans le secteur, dans ce secteur. Qu'est-ce qu'on a fait? On a écouté les gens. On a regardé la modélisation que nous avons et on a décidé, donc, de consacrer possiblement cette sortie seulement au transport collectif.

• (10 h 20) •

Le Président : Première complémentaire, M. le leader de l'opposition officielle.

M. André Fortin

M. Fortin : O.K., voici le projet qu'ils sont en train d'offrir aux citoyens, M. le Président. Un résident de Lévis qui veut prendre le transport en commun dans le tunnel, là, il va devoir prendre son autobus local. Ensuite, il va devoir prendre une navette pour se rendre vers les champs de l'autoroute 20. Après ça, il va devoir prendre un autobus dans le tunnel. Après ça, arrivé à Québec, bien, il va y avoir une station de moins, alors peut-être un autre autobus.

Combien de gens vont faire ce trajet-là, M. le Président? Elle est où, l'étude d'achalandage? Mais surtout comment il peut nous dire que son projet est de plus en plus vert alors qu'il élimine de plus en plus de transport en commun?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Là, c'est vraiment compliqué, là. C'est vraiment compliqué, là. Là, j'écoute le Parti libéral, là...

Des voix : ...

Le Président : Je me lève pour réclamer à nouveau votre attention, tant au moment des questions qu'au moment des réponses. La parole vous appartient, M. le ministre.

M. Bonnardel : Là, c'est rendu qu'on ne doit pas favoriser le transport collectif. Là, c'est rendu, je les écoute, qu'il y a une station de moins. Je n'ai jamais mentionné qu'il y avait une station de moins, jamais. J'ai dit qu'il y avait deux sorties principales sur le réseau supérieur, du côté de Dufferin-Montmorency, du côté de l'autoroute Laurentienne, puis que la sortie Charest pourrait possiblement être retirée, selon la modélisation que nous allons avoir pour le transport collectif.

Alors, je le répète, M. le député, il n'y a pas moins de stations, il y a même plus de transport collectif.

Le Président : En terminant.

M. Bonnardel : Et d'augmenter l'attractivité, c'est ce à quoi je travaille.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Verdun.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : La ministre des Relations canadiennes a l'intention d'aller convaincre le nouveau ministre de l'Environnement du fédéral, Steven Guilbeault, que le troisième lien est gagnant pour l'environnement. C'est farfelu, mais on se rappelle que le premier ministre, lui, trouve que plus de voitures, plus d'autoroutes, plus d'étalement urbain, c'est bon pour l'environnement. Pire, selon le ministre de l'Environnement, on n'a pas besoin d'études pour dire que, le troisième lien, c'est bon pour l'environnement.

Les Québécois ne sont pas dupes. Où va s'arrêter la berluie de ce gouvernement?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : M. le Président, mon collègue de l'Environnement a déposé un projet qui n'a jamais été aussi ambitieux pour le Québec. C'est 1,5 million de véhicules qui seront électrifiés d'ici 2030, dans le PEV. L'objectif, c'est

d'avoir 100 % des véhicules vendus à partir de 2035. On a des objectifs d'électrification pour les transports, pour le transport urbain, pour les autobus scolaires. Vous avez fait quoi, pendant toutes vos années, pour électrifier, électrifier?

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

M. Bonnardel : 100 000? Vous ne l'avez jamais atteint. Avouez-le, vous ne l'avez jamais atteint. On vient de...

Des voix : ...

Le Président : Encore une fois, je m'excuse, je vais vous demander, encore une fois, de un, de vous adresser à la présidence, de deux... Et ce que j'attends de vous, encore une fois, c'est d'être attentifs. Si les gens posent des questions, c'est qu'on souhaite avoir des réponses, et vice versa. Alors, attention et collaboration. Merci.

M. Bonnardel : ...certainement pas, encore une fois, des commentaires comme j'entends aujourd'hui de la part de l'opposition, en disant que nous ne faisons rien pour réduire les gaz à effet de serre au Québec. La cimenterie McInnis...

Le Président : Question principale, M. le député de Robert-Baldwin.

Participation d'Investissement Québec à un fonds d'investissement de la firme White Star Capital

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Merci beaucoup, M. le Président. J'invite le ministre des Transports à rester après la période de questions, quand je vais donner ma réplique au discours du premier ministre. Il va peut-être apprendre des choses. Mais maintenant nous apprenons aujourd'hui qu'Investissement Québec a investi 25 millions de dollars dans un nouveau fonds de capital de risque de la firme White Star Capital. White Star investit dans toutes sortes d'entreprises québécoises et à l'étranger, et aussi White Star attire des investisseurs étrangers pour participer dans ce fonds-là. Le hic, et il n'est pas petit, c'est que, pour attirer ces investisseurs-là, White Star a des mécanismes financiers opaques basés dans des paradis fiscaux, M. le Président, notamment les îles Guernesey.

Après tout ce qu'on a entendu, Panama Papers, Pandora Papers, est-ce que le ministre trouve toujours ça pertinent?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, je pense que je vais d'abord rappeler ce qu'on fait pour lutter contre l'évasion fiscale, parce qu'on a, chez Revenu Québec, ajouté du personnel, on a un plan de lutte contre l'évasion fiscale — puis je pourrai prendre les détails de White Star dans une complémentaire — et en fait on récolte plus de 500 millions par année dans la lutte à l'évasion fiscale. On lutte contre les planifications fiscales abusives, on a des divulgations volontaires, on travaille avec les listes d'investissements à l'étranger, alors on a fait des travaux, et on collabore avec le fédéral.

Alors, le Québec est un leader. Et, franchement, ce travail-là a été amorcé par la Commission des finances publiques avant l'arrivée de notre gouvernement. On le poursuit, on l'accélère. On fait de l'excellent travail dans ce domaine, au Québec.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Faire preuve d'honnêteté intellectuelle, c'est de dire : Ça a été amorcé par mon collègue qui était l'ancien ministre des Finances.

Le Président : Je vais vous demander d'être prudents dans ces notions, encore une fois. Non, mais «honnêteté», «malhonnêteté», je pense... Je vous demande tout simplement d'être prudents et d'aller sur votre question, le temps vous appartient. Attention sur ce terme-là, je le répète, «honnêteté intellectuelle». Je vous demande d'être d'être attentifs. Et faites attention à ces termes.

Mme Rizqy : Et je constate que, sur cette question, le ministre de l'Économie ne se lève pas. Est-ce que c'est parce qu'il est gêné, aujourd'hui? Parce que, la dernière fois que j'ai regardé, l'île de Guernesey, là, c'est clairement un paradis fiscal. Moi, j'ai travaillé avec l'équipe d'*Enquête*, de Radio-Canada, sur KPMG, Panama Papers, Paradise Papers, l'affaire CINAR, Mount Real, et c'est tout relié avec les paradis fiscaux.

Les Québécois paient leurs impôts. Vos amis, est-ce qu'ils le font?

Le Président : Je vais vous demander, encore une fois, d'être prudents sur les termes et les... Je reviens... «Vos amis», dans le lexique... C'est déjà dans le lexique, vous le savez.

Des voix : ...

Le Président : Non, mais je vais vous le demander... Je rappelle la collaboration, encore une fois. Donc, prudence. C'est ce que j'attends de vous toutes et vous tous. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Bien, M. le Président, c'est dans le lexique, je souhaite que la députée de Saint-Laurent retire ses propos. Vous nous avez invités tous à faire mieux, M. le Président. Manifestement, du côté du PLQ, ils n'ont pas bien saisi le message, M. le Président, alors...

Le Président : Je vais vous demander... Non, mais, écoutez, on ne recommencera pas...

Des voix : ...

Le Président : Et on perd, actuellement, des secondes précieuses. Et on ne recommencera pas où on a laissé, suite à nos discussions. Encore une fois, je suis intervenu, je vous ai demandé d'être prudents et d'être prudentes. Je vous ai signalé de ne pas utiliser ce terme, qu'il est dans le lexique. À partir de ce moment-ci, je demande la réponse, bien sûr, du ministre. M. le leader du gouvernement, vous allez me...

M. Jolin-Barrette : Si c'est dans le lexique, c'est proscrit, elle doit le retirer.

Le Président : Ils le savent, et on le sait. M. le leader, laissez-moi gérer la période de questions. Je viens de le dire. Le terme, il est connu, je demande de ne plus l'utiliser. On sait qu'on l'a utilisé, j'en ai fait mention. À ce moment-ci, je vous demande votre collaboration et je demande au ministre des Finances de poursuivre sa réponse. Je vous remercie, M. le leader du gouvernement, on a bien compris.

Des voix : ...

Le Président : M. le leader, M. le leader... Non, on perd un temps précieux. La parole appartient maintenant au ministre des Finances. Merci, M. le leader. M. le leader...

Des voix : ...

M. Jolin-Barrette : ...M. le Président, quand un terme est au lexique, est-ce que...

Le Président : Bon, O.K., monsieur... Non, M. le leader du gouvernement... M. le leader du gouvernement, il est arrivé...

Des voix : ...

Le Président : M. le leader du gouvernement, d'abord, je vais demander de vous asseoir. J'ai été très clair. À plusieurs reprises, on a abordé des termes qui étaient dans le lexique en disant : Ne les utilisez pas, vous savez qu'ils sont là. Je viens de faire la même chose. C'est très clair. Tout le monde a bien compris, tout le monde a bien compris. Alors, permettez-moi, maintenant, de redonner la parole au ministre des Finances.

Des voix : ...

Le Président : Monsieur... Je ne veux pas en arriver là, mais, si vous m'obligez, je vais vous rappeler à l'ordre pour une première fois, M. le leader. Je vais vous le dire, là, ne m'obligez pas... Je vais être obligé de vous rappeler à l'ordre pour une première fois. Je pense que tout est clair, tout le monde a bien compris. On perd des moments extrêmement précieux. Il me semble que c'est très clair pour tout le monde. M. le ministre des Finances, c'est à vous la parole.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, écoutez, M. le Président, il y a juste un problème, il n'y avait pas de question, alors je ne sais pas trop quoi faire avec ça. Ça a commencé par un sous-entendu que je ne reconnaissais pas le travail du ministre des Finances précédent. Or, j'ai dit que la Commission des finances publiques avait travaillé sur l'évasion et l'évitement fiscal dans le mandat précédent. Il y avait des membres qui sont de ce côté-ci de la Chambre présentement, il y avait des membres... Un excellent travail. Et puis on a rajouté des sommes supplémentaires, parce que ça prend des ressources, on a rajouté du personnel, et les résultats, c'est approximativement 500 millions par année.

Le deuxième point, bien, c'est là où il y avait... oui, il n'y avait pas de question.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Nelligan.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : M. le Président, je l'ai, la question. Le ministre de l'Économie avait dû quitter ses fonctions pour se départir de ses parts qu'il possédait dans l'entreprise White Star au cours de l'été parce qu'il ne voulait pas les vendre et perdre son fric. J'ai une seule question, M. le Président : Quelle a été l'implication du ministre de l'Économie dans la décision d'investir dans le nouveau fonds, dans White Star?

• (10 h 30) •

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, ce qu'on tente de faire, c'est de salir le ministre de l'Économie. Et, M. le Président, ça n'a pas de bon sens, de faire ça. Le ministre de l'Économie s'est conformé...

Le Président : Je vais vous demander... On est dans une question de règlement, c'est bien sûr. Je vous rappelle à la prudence encore une fois, M. le leader du gouvernement. M. le leader de l'opposition officielle. On perd des secondes précieuses. Je n'aime pas ce que je vois et j'entends à ce moment-ci.

M. Fortin : Article 35. Il prête des intentions au député, M. le Président, il n'a pas à le faire. Le député n'a pas ces intentions-là, il veut simplement avoir la réponse du ministre.

Le Président : Et je vous dis que je demande la prudence pour tout le monde, pour la dixième fois ce matin, en pensant qu'ensemble on est en mesure de collaborer et de bien mener une période de questions. C'est le souhait profond de toutes et tous, j'en suis convaincu. Nous sommes à l'étape de la réponse de M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : La réponse à la question, parce que, finalement, on en a eu une, question. Alors, le ministre de l'Économie n'a pas été impliqué. On garde une saine distance. C'est pour ça que je réponds à vos questions. Ça me fait plaisir. Posez-moi les questions, je vais y répondre. Et je rappelle que le Québec est un leader dans la lutte à l'évasion et l'évitement fiscal, et on va continuer. Puis on a besoin d'investir dans des fonds d'amorçage, de démarrage. Et le fonds White Star est dirigé par deux Québécois dynamiques. Et on s'est assurés que toutes les entreprises vont payer leurs impôts. Voilà.

Le Président : Question principale, M. le député de Rosemont.

Accès à un médecin de famille**M. Vincent Marissal**

M. Marissal : Merci, M. le Président. Alors, comme des milliers de Québécois, la semaine dernière, mon collègue de Jean-Lesage a dû faire des pieds et des mains pour trouver un rendez-vous médical pour sa mère. Un vrai chemin de croix. C'est malheureusement le quotidien de centaines de milliers de personnes au Québec.

Le cabinet du ministre a offert d'aider. Merci, mais on voit bien, M. le Président, qu'on ne va pas donner le numéro de téléphone du chef de cabinet du ministre à tous les gens qui appellent dans nos circonscriptions parce qu'ils n'ont pas de médecin de famille. Évidemment, ça ne peut pas fonctionner comme ça.

En campagne électorale, la CAQ avait promis un médecin de famille pour chaque personne. Après trois ans, de toute évidence, c'est un échec retentissant. Nous, à Québec solidaire, on pense que le système est défectueux, qu'il faut le changer, mais le gouvernement n'a pas de plan en ce sens, pour le changer vers le retour vers le public.

Il ne suffit pas de bomber le torse. Le show de boucane devant les médecins de famille, en ce moment, est-ce que c'est pour qu'on ne voie pas l'échec du ministre de la Santé?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, M. le Président, encore une fois, j'apprécie. Puis j'apprécie aussi le commentaire du député de Rosemont, parce que chaque cas est un cas d'espèce, et, les personnes qui peuvent aider, quand on peut le faire au niveau du cabinet, je pense que j'apprécie la mention.

Deuxièmement, sur la question de la prise en charge, je pense que le premier ministre en a parlé pas mal dans les deux derniers jours, il y a vraiment un enjeu avec certains médecins au niveau de la FMOQ. On a bien dit, on a bien dit, M. le Président, qu'il y a environ 15 % des médecins qui n'ont pas une prise en charge satisfaisante, malgré les efforts qui ont été faits du côté du gouvernement libéral, il y a plusieurs années, et qui n'ont pas donné les objectifs attendus.

Pour nous, il est très clair que la prise en charge par les médecins de famille est un élément de solution au genre de problèmes que nos Québécois vivent. Mais, encore une fois, ce n'est pas la seule chose qu'il faut travailler. On a besoin de mettre en place ce que nous travaillons en ce moment. Je fais juste penser aux IPS. On a travaillé beaucoup, l'an dernier, sur avoir plus d'IPS qui viennent aider les médecins de famille. Mais malheureusement cette collaboration n'a pas pris place encore.

Le Président : En terminant.

M. Dubé : Alors, on va mettre des pressions pour justement être capables d'avoir une meilleure prise en charge.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Oui, merci. Au lieu de faire de la microgestion pour la mère de mon collègue, scruter l'ordre du jour et l'agenda des médecins de famille, ou pour prendre lui-même la feuille et puis répartir les médecins à travers le Québec, alors que ce n'est pas vraiment comme ça que ça devrait fonctionner, est-ce que le ministre — puis il est sur la bonne voie, je pense — peut nous donner un vrai plan pour ramener les omnis dans le public, pas dans les petites business qu'on appelle des GMF et qui ont échoué?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bon, bien, premièrement, M. le Président, là, ce n'est pas moi qui vais faire l'appel des 1 500, ou 2 000, ou 3 000 médecins qui n'ont pas une prise en charge suffisante. Un des objectifs de la décentralisation et du changement de culture, qu'on a dit, c'est nos P.D.G. qui doivent le faire. C'est nos P.D.G. qui doivent le faire dans le contexte non seulement, M. le Président, des médecins de famille, mais des GMF.

Les GMF, on l'a vu, il y a des GMF qui travaillent très bien dans certaines régions. Il y en a d'autres qui ne respectent pas les heures d'ouverture, qui ne respectent pas certaines conditions de pratique. On a mis maintenant en place des inspecteurs qui vont s'assurer que les GMF sont ouverts au moment qu'ils doivent être ouverts.

Alors, tout ça, en ce moment, il y a eu beaucoup de laxisme, au cours des dernières années, et on travaille avec rigueur pour mettre ça en place.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Oui, des fois, on se chicane, ici, mais, M. le Président, on a des propositions à faire, constructives, notamment pour un retour à un vrai système public, un vrai système public, pour que les gens ne soient pas obligés de faire des pieds et des mains ou de se résigner, parce que j'aurais pu vous parler de ma belle-mère aussi, qui a été obligée de se résigner, après des années, à payer un membership dans une clinique privée.

Alors, j'invite le ministre, on peut aller prendre un café, on peut en discuter. On pourrait même aller prendre un café à la cafétéria de Maisonneuve-Rosemont, on pourrait faire d'une pierre deux coups puis parler de l'avancement des travaux pour le nouvel hôpital. Merci.

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, je pense que, M. le Président, la dernière fois que le député de Rosemont est venu avec moi pour l'annonce de l'hôpital... je pense qu'il voit que ça va très bien, puis ça me fera plaisir de le garder informé du développement du nouvel hôpital.

Deuxièmement, pour avoir un meilleur accès, j'en ai parlé souvent, on a mis en place un système, qu'on appelle, de hub où toutes les prises de rendez-vous vont pouvoir être centralisées au cours des prochaines semaines. Ce sera une annonce qui viendra en temps et lieu. Mais on a besoin d'une entente aussi avec la FMOQ pour avoir la prise de rendez-vous. Il y a plusieurs actions sur lesquelles on travaille en ce moment pour faciliter la prise de rendez-vous dans un délai raisonnable. Et, M. le Président, ça va me faire plaisir, dans les prochaines semaines, de vous inviter...

Le Président : En terminant.

M. Dubé : ...à cette présentation-là aussi. Merci.

Le Président : Question principale, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

Financement des organismes communautaires

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : Merci, M. le Président. La CAQ promettait, en 2018, de mieux soutenir le communautaire et de réduire les charges administratives. Trois ans plus tard, constat d'échec. Cette promesse est si lointaine dans les priorités du

gouvernement que même le premier ministre n'a même pas daigné prononcer le mot «communautaire» dans son discours d'ouverture.

Les organismes communautaires sont en colère. Ils étaient plus de 500 organismes fermés ou en action, lundi dernier, pour nous alerter, nous, les élus, de leurs besoins, qui sont criants. Ils ont de la difficulté à maintenir leurs activités, ils croulent sous la paperasse administrative. Leurs conditions de travail sont sous la moyenne québécoise, alors qu'ils font partie des secteurs les plus diplômés au Canada. Pourtant, ils sont des acteurs clés du filet social. Ils font preuve d'une grande agilité, pendant la pandémie, en adaptant leurs activités afin de rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité. Quand la première ligne craque, ils sont là pour soutenir les gens en détresse. Et maintenant ils sont à bout de souffle et de ressources.

M. le ministre, quand comptez-vous déposer un plan concret pour les soutenir avec des investissements nécessaires à leur mission globale, à la hauteur de leurs compétences et de leur mission?

Le Président : On s'adresse toujours à la présidence, vous le savez. M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, M. le Président. Quelle opportunité de réitérer l'importance du monde communautaire québécois, je pense, qui constitue un élément important de notre filet social! Ils sont là, en première ligne. On a, depuis le début de la pandémie, non seulement maintenu leur financement, on a aussi dégagé un fonds d'urgence de 176 millions. Mon collègue des Finances, à son dernier budget, a consenti une augmentation de 175 millions dans les cinq prochaines années.

Il faut savoir qu'il n'y a pas de plan d'action gouvernemental en action communautaire autonome depuis 2009. On a amorcé les travaux. On a consulté les groupes communautaires. J'ai rencontré le Réseau québécois en action communautaire, le regroupement régional Mauricie—Centre-du-Québec cette semaine à mon bureau. Les travaux vont bien. On évolue, on s'en va véritablement dans la bonne direction. Et on va faire en sorte que le milieu communautaire ait tous les outils pour répondre aux besoins des personnes qui sont en situation de violence conjugale...

Le Président : En terminant.

M. Boulet : ...ou en détresse psychologique. Merci, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : M. le Président, le ministre nous sort sa liste d'investissements ponctuels et de fonds d'urgence, mais c'est insuffisant pour répondre aux besoins des organismes de façon récurrente sur le terrain. Pire, leur reddition de comptes est tellement titanesque qu'il y a même des entreprises qui disent non à l'aide du gouvernement.

Alors, ma question est simple : Est-ce que le gouvernement peut s'engager une fois pour toutes, dès maintenant, à offrir un financement récurrent, stable, à la mission et la hauteur de la reconnaissance qu'il a témoignée tout à l'heure aux organismes communautaires?

• (10 h 40) •

Le Président : M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, M. le Président. Ça me donne encore une autre occasion de répéter que, même au début de la pandémie, on a lancé le Je bénévole pour constituer une nouvelle banque de bénévoles pour le bénéfice des organismes communautaires. On a fait ça avec la Fédération des centres d'action bénévole du Québec. Les travaux avancent bien. Je suis en dialogue constant avec le réseau québécois de l'action communautaire, qui est vraiment notre partenaire privilégié pour tout ce qu'on appelle le PAGAC, le plan d'action gouvernemental. Le financement à la mission, c'est un engagement, et on va le respecter. Puis on s'en va, encore une fois, répondre à tous leurs besoins. Merci, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : Oui, merci, M. le Président. On pourrait sortir aussi un nouveau site Internet. Je contribue financièrement adéquatement aux organismes communautaires. Ce serait intéressant de voir les chiffres qui sortent.

M. le Président, le ministre parlait tout à l'heure du dépôt du plan d'action gouvernemental. Il était attendu pour 2021, il est reporté à 2022, malgré le fait qu'il soit inscrit dans le budget de 2021. Donc, ma question est claire : À quand le dépôt du plan? Parce que les groupes communautaires attendent, M. le ministre.

Le Président : M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Jean Boulet

M. Boulet : M. le Président, il y a le Je contribue, mais il y a le Je bénévole qui nous a permis de faire un arrimage entre 22 000 personnes qui voulaient faire du bénévolat durant la période de pandémie. Et ils ont travaillé pour le bénéfice des organismes communautaires et au soutien des personnes qui avaient des problématiques particulières.

Les travaux vont bien, le plan d'action gouvernemental va venir en temps opportun, mais on respecte nos engagements de faire en sorte que les organismes communautaires soient financés le plus possible à la mission. Et ça, on va continuer, encore une fois, à travailler avec eux. Merci.

Le Président : Question principale, M. le député de D'Arcy-McGee.

Accès aux services en santé mentale**M. David Birnbaum**

M. Birnbaum : M. le Président, actuellement, 18 842 Québécois sont en attente d'un service de première ou deuxième ligne en santé mentale. Ils souffrent de l'anxiété extrême, de la dépression, même des idées suicidaires, des crises qui les empêchent de fonctionner.

Alarmant, mais rien de nouveau, les listes d'attente n'ont qu'à peine diminué depuis plus d'un an. Par contre, par contre, il y a des psychothérapeutes disponibles maintenant sur le terrain pour venir en aide. Ils ne peuvent pas, faute de financement du gouvernement caquiste.

Le Regroupement québécois des organismes communautaires de psychothérapie nous en parle. On est déjà là... Il dit : On a déjà des psychothérapeutes en place. Réponse du ministre : On ne peut pas créer un nouveau programme spécifiquement pour financer des organismes communautaires qui offrent des services de psychothérapie.

Comment? «Say what?» L'aide pour les personnes en détresse est à la portée, mais ça ne se ferait pas parce que ça ne rentre pas dans les...

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Je remercie le député de D'Arcy-McGee pour sa question, ça me permet de lire une citation de Dre Claire Gamache, présidente de l'Association des médecins psychiatres du Québec : «"Le fait que la liste d'attente [en santé mentale] n'ait pas augmenté, pour moi, c'est un exploit", estime-t-elle.» Donc, ce n'est pas moi qui le dis, M. le Président.

Pour la question de la psychothérapie par les organismes communautaires, j'ai agi, avec ce groupe-là, on en a discuté. Le financement des organismes communautaires, M. le Président, ça vient par le PSOC, ça se distribue par les tables régionales, avec les CISSS et les CIUSSS. Donc, je ne peux pas agir directement dans ces groupes-là.

Pendant la pandémie, comme le ministre du Travail l'a mentionné, on a donné des sommes importantes aux organismes communautaires, incluant 27 millions de dollars pour les organismes communautaires en santé mentale. Pour ce groupe de psychothérapeutes, ce que j'ai proposé, c'est qu'ils viennent aider avec l'offre de services privés, en plus les patients ne paieraient pas, et qu'ils redonnent l'argent aux organismes communautaires pour lesquels ils veulent appuyer, M. le Président.

C'est en sortant de la boîte, en trouvant des initiatives plus originales...

Des voix : ...

Le Président : En terminant.

M. Carmant : ...qu'on va réussir à prendre soin de nos patients, M. le Président.

Le Président : Je vais vous demander d'être attentifs aux réponses, et de poser des questions pour la suite des choses, mais d'être attentifs pendant les réponses. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : M. le Président, les employés sont épuisés, et le gouvernement refuse l'aide offerte, le gouvernement tourne le dos aux organismes communautaires en psychothérapie comme source terrain de services. Nul besoin que les besoins sont majeurs. On observe des augmentations de la violence, de l'isolement et de l'itinérance. Quand la CAQ tourne le dos aux organismes communautaires, elle tourne le dos aux personnes vulnérables.

M. le Président, comment le gouvernement peut-il se priver d'une telle ressource, alors qu'il dépense des millions pour en trouver?

Le Président : M. le ministre responsable de la Santé et des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : M. le Président, j'aimerais dire à la députée de Westmount—Saint-Louis qu'en trois ans notre gouvernement a investi 90 millions de dollars en mission globale au PSOC, qui est trois fois plus que leur gouvernement dans les quatre dernières années précédentes.

Deuxièmement, on ne tourne pas... on a travaillé avec les organismes communautaires, on a donné de l'aide. Et, pour la psychothérapie, on a annoncé 60 millions pour la psychothérapie aux proches aidants, ce matin, pour justement venir en aide à ces personnes particulièrement vulnérables, M. le Président.

En plus, on est en train de changer la donne, tant en santé mentale qu'en itinérance. Vous avez vu, en itinérance, comment on a travaillé avec les groupes, les organismes communautaires, avec les municipalités, un travail de partenariat que tout le monde salue, M. le Président. On va faire la même chose avec la santé mentale. On continue de travailler avec les organismes communautaires. On ne fait que s'améliorer, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Je trouve la réponse du ministre bizarre parce que, juste au début de la semaine, ils étaient dans les rues, les organismes communautaires, pour démontrer à quel point qu'ils ont été essentiels pendant la pandémie pour soutenir les personnes dans le besoin. Alors, s'ils font ça, je ne comprends pas la réponse du ministre, parce qu'évidemment le message ne se traduit pas sur le terrain.

Vous savez, travailler dans le communautaire, ce ne sont pas des jobs payantes comme le premier ministre aimerait, ce sont des jobs de coeur. Est-ce que le ministre va admettre qu'il manque de considération pour le travail des organismes communautaires?

Le Président : M. le ministre d'État à la... responsable de la Santé et des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : M. le Président, je ne suis pas du tout d'accord avec ce qu'on vient de dire. On travaille avec eux, on redéfinit les partenariats entre le réseau de la santé et les organismes communautaires dans toutes les missions qu'ils ont actuellement. En itinérance, en santé mentale, en violence conjugale : tous des investissements historiques. En agression sexuelle, M. le Président. On développe nos programmes en partenariat, on les implique dès le début pour qu'ils montent les programmes avec nous, on travaille avec eux.

C'est sûr que la pénurie de main-d'oeuvre, c'est un problème qui est présent partout. Nous, on veut travailler pour aider les organismes communautaires. On va annoncer aujourd'hui, en plus, de l'aide pour les ressources en hébergement en dépendance, M. le Président, qui va leur permettre de continuer leur mission tous les jours. Merci.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Duplessis.

Accès aux soins à domicile**Mme Lorraine Richard**

Mme Richard : Merci, M. le Président. M. le Président, la semaine dernière, le premier ministre a mentionné que les aînés étaient importants pour lui, mais, plus tard dans la semaine, il a aussi réitéré son engagement à poursuivre le développement des maisons des aînés, des maisons à 1 million de dollars la porte, 1 million de dollars par chambre, un investissement de plus de 2,6 milliards.

Nous, au Parti québécois, notre choix, il est clair. On veut plutôt investir pour développer les soins à domicile. On veut investir pour permettre aux gens de rester le plus longtemps possible à leur maison, dans leur chez-soi, car c'est 80 % des aînés qui le demandent. Aujourd'hui, M. le Président, il y a 41 000 aînés, au Québec, qui attendent pour recevoir des soins à domicile, qui voudraient rester chez eux, mais la ministre, elle ne les écoute pas.

Est-ce que la ministre est prête à reconnaître qu'elle n'est pas sur la bonne voie et qu'il faut investir massivement pour faire un véritable virage vers les soins à domicile?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Merci, M. le Président. Je suis heureuse de pouvoir rectifier les faits. Écoutez, ce n'est pas 1 million par porte. Évidemment que, dans des endroits plus éloignés, la construction va coûter plus cher. Et en plus c'était merveilleux, vendredi dernier, on était devant l'une des 34 maisons des aînés en construction, et on investit non pas dans le béton, M. le Président, dans la dignité de nos personnes. Les chambres seront 30 % plus grandes, on va avoir un lit d'appoint pour les personnes proches aidantes, et je pourrais continuer. C'est important, il manquait plus de 3 000 places pour les personnes hébergées en CHSLD. On a négligé les CHSLD pendant des années.

Maintenant, M. le Président, pour les soins à domicile, au bout de quatre ans le gouvernement aura investi 1,8 milliard de dollars, c'est du jamais-vu. Vous pensez que je n'écoute pas le terrain? On investit en amont parce que les personnes âgées veulent vivre à la maison, et on développe des services. Et, non seulement ça, on a déposé aujourd'hui le premier plan d'action gouvernemental pour les proches aidants, et on vient soutenir davantage les proches aidants...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...qui, justement, donnent des soins à domicile pour les personnes aidées.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : M. le Président, la CAQ a choisi d'investir dans le béton. C'est inéquitable également pour les personnes qui vivent en CHSLD qui sont vétustes. Ces CHSLD là, M. le Président, vont demeurer vétustes. Il faut augmenter le nombre d'heures, il faut offrir plus de soins aux personnes qui désirent rester à la maison.

Est-ce que la ministre, M. le Président, la ministre des Aînés, est capable de répondre aux besoins réels des personnes âgées au Québec?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Écoutez, M. le Président, l'investissement qu'on a fait pour les soins et les services à domicile, ça a permis d'augmenter de 40 000 personnes qui sont suivies actuellement, 5 millions plus d'heures. Donc, on va poursuivre ce travail qui est amorcé. Il est fondamental. Et je répète qu'on n'investit pas dans le béton. Et on va reconstruire les CHSLD qui sont vétustes, parce que c'est inacceptable d'avoir laissé des personnes vulnérables dans des endroits de cette vétusté. Ils ne sont pas tous vétustes, mais il y en a, et on va en reconstruire 23.

• (10 h 50) •

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : Là, c'est 46 maisons des aînés, 3 468 places...

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : Merci, M. le Président. M. le Président, la ministre peut-elle s'engager à plaider auprès de son premier ministre pour que, dans le prochain minibudget, on y retrouve des sommes substantielles afin que les aînés qui désirent demeurer à domicile puissent demeurer à domicile?

Depuis l'arrivée au pouvoir de la Coalition avenir Québec, c'est plus de 20 % qui attendent, là. Il y a une hausse, M. le Président, il y a une hausse de personnes qui attendent pour rester à la maison.

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, la population est vieillissante, au Québec, on est la deuxième société au monde à vieillir le plus rapidement, c'est normal qu'il y ait plus de personnes âgées. Et, le premier ministre, je n'ai pas besoin de plaider, il a pris la parole ici, en cette Chambre, au discours inaugural, pour dire qu'il en faisait une priorité et pour confier un mandat, justement, à la Commissaire à la santé et au bien-être pour faire en sorte qu'elle arrive avec les meilleures solutions. Pendant ce temps-là, on continue d'investir, on fait un cheminement clinique. On a attaché les enveloppes, ce qui n'avait pas été fait depuis des années, les enveloppes dédiées, et on suit à la trace les soins et les services qui sont donnés dans chacune des régions du Québec.

Le Président : Question principale, M. le député de Jean-Lesage.

Financement des organismes communautaires en santé mentale

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, M. le Président. Ça commence à faire longtemps que le Québec pète sa coche. Même avant la pandémie, il y avait une crise en santé mentale, au Québec. Et, depuis l'arrivée de la CAQ, bien, les listes d'attente ont explosé. On est rendu à 19 000 personnes qui appellent à l'aide dans le vide.

En attendant, le ministre délégué à la Santé paie à fort prix les psychologues au privé. C'est drôle, hein, pour le privé, là, il n'y a jamais de problème de financement, là, les poches du gouvernement sont profondes, mais, quand il s'agit des organismes communautaires en santé mentale, là le ministre n'est pas capable. Tout à coup, là, il y a les problèmes d'enveloppe, là, il y a des critères qui ne marchent pas, puis là c'est de la bureaucratie.

Ce matin, dans *La Presse*, le Regroupement des organismes communautaires en psychothérapie appelle le ministre à l'aide, ils veulent de la reconnaissance et les moyens financiers pour agir. Pourquoi le ministre les leur refuse-t-il?

Le Président : M. le ministre responsable de la Santé et des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, M. le Président, je remercie le député de Jean-Lesage de poser la question, ça va me permettre de réexpliquer ce qu'on a fait avec cet organisme-là.

Premièrement, le financement des organismes communautaires, M. le Président, ça passe par le PSOC, c'est réglé par les tables régionales et par les CISSS et les CIUSSS. Pour cette offre de services pour la psychothérapie, ce qu'on leur a proposé, c'est de travailler avec leurs CISSS et leurs CIUSSS individuels, d'offrir le service qu'on donnait par l'aide au privé et ensuite de redistribuer l'argent vers les organismes communautaires, M. le Président.

L'interdisciplinarité, là, le travail ensemble, c'est la base de ce qu'on veut faire. Tout le monde doit mettre la main à la roue si on veut aider au niveau de la santé mentale.

Et, non, les listes n'ont pas explosé, M. le Président, parce que, quand on est arrivés, c'était à 28 000 personnes sur les listes d'attente, la première fois qu'on a mesuré, on est rendu à 19 000. Ce n'est pas parfait, mais on continue à y travailler.

Et en plus on accompagne tous ceux qui sont sur nos listes d'attente, M. le Président. Les intervenants disent qu'on ne reconnaît pas ce travail d'accompagnement qui est fait, et moi, je vais le mettre de l'avant, parce qu'il n'y a personne qui est assis tout seul à la maison. On aide les gens en attendant qu'ils reçoivent le bon service, au bon moment...

Le Président : En terminant.

M. Carmant : ...par le bon professionnel, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Si le ministre croit qu'il n'y a personne qui attend tout seul à la maison, je pense que c'est un signe qu'il faudrait retourner sur le terrain, et particulièrement renouer avec les organismes communautaires.

Je n'en reviens pas de la réponse d'impuissance d'un ministre qui dit, avec des raisons bureaucratiques, des raisons techniques, des histoires d'enveloppes et de critères : Excusez, je ne suis pas capable de donner des moyens financiers à des gens qui, en ce moment, là, demandent juste à aider, puis à soutenir le filet social, et à sauver des vies. Je n'en reviens pas de cette impuissance.

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : M. le Président, revenons-en, parce que je crois qu'on peut... Pour ces psychothérapeutes qui travaillent pour ces organismes, et qui, en plus, font payer 50 \$ à 60 \$, là, aux usagers, qu'ils viennent nous aider avec l'offre privée, les usagers ne paieront pas une cent, et ensuite ils prendront l'argent et ils en feront ce qu'ils voudront, ils pourront le redonner aux organismes communautaires qui demandent de l'aide, M. le Président. Je trouve que c'est une solution qui est gagnant-gagnant.

Maintenant, nous, on travaille de façon différente parce que la seule façon de régler le problème, et je le répète encore, c'est en mettant tout le monde à contribution, M. le Président, pas juste les psychologues, pas juste les psychiatres.

Le Président : En terminant.

M. Carmant : Tout le monde doit travailler pour aider la santé mentale de tous les Québécois. On en a bien...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : On dirait une réponse d'un ministre délégué aux listes d'attente et aux réponses bureaucratiques. C'est scandaleux. C'est scandaleux. Pourquoi, si ça fonctionne si bien, les organismes ferment? Pourquoi L'Athénée, à Québec, va fermer, après 25 ans de bons services? Que vont faire les gens qui résidaient à L'Athénée? Ils vont se retrouver dans les hôpitaux psychiatriques? Pourquoi est-ce qu'en Estrie il y a des organismes de prévention du suicide qui ferment

leurs lignes téléphoniques parce qu'ils n'ont pas l'argent pour payer le monde plus que 17 \$ de l'heure, des professionnels? Pourquoi est-ce que ça, ça arrive, si le ministre travaille autant?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, M. le Président, c'est sûr que, pour moi, la contribution des organismes communautaires en santé mentale, là, c'est primordial. D'ailleurs, on a investi deux fois pendant la pandémie pour rehausser les services spécifiquement en santé mentale.

Pour L'Athénée, là, je tiens à rassurer tout le monde, j'ai parlé aux P.D.G. de la Capitale-Nationale, ils seront tous relocalisés. Il y avait une entente 108 avec cet organisme, qui arrive à terme, que le propriétaire de la ressource n'a pas voulu renouveler, et tout le monde sera relogé.

Même chose pour l'aide au suicide, M. le Président. Dans l'argent qu'on a investi, il y avait de l'argent spécifique pour la prévention au suicide. On a développé un système de communication en ligne pour aider les jeunes à venir commenter, M. le Président...

Le Président : Et cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Nous passons maintenant à la rubrique des motions sans préavis, et je reconnais, à ce moment-ci, M. le député de Jonquière.

Appuyer la candidature de la ville de Montréal pour l'établissement du futur siège social de l'International Sustainability Standards Board

M. Gaudreault : Oui, merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre des Finances, le député de Robert-Baldwin, la députée de Mercier, le député de Bonaventure, le député de Chomedey, la députée de Marie-Victorin et le député de Rimouski, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale constate la mobilisation de la communauté financière de Montréal pour attirer dans la métropole le futur siège social du nouvel organisme international de réglementation en finance durable, l'International Sustainability Standards Board;

«Qu'elle prenne acte de la diffusion de la Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable, le 4 octobre 2021 par plus d'une vingtaine d'acteurs financiers du Québec, une initiative appelant à "renforcer l'écosystème de la finance durable pour faire du Québec un pôle d'excellence de calibre mondial";

«Qu'elle souligne le potentiel du Québec en matière de finance durable sur la scène internationale;

«Qu'elle donne son appui à la candidature de Montréal pour l'établissement du futur siège social de l'International Sustainability Standards Board;

«À cette fin, qu'elle demande au gouvernement de tout mettre en oeuvre, notamment dans le contexte de la COP26, pour que la candidature de Montréal soit retenue par la Fondation IFRS.» Merci.

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Y a-t-il consentement?

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Je vais vous demander vos votes respectifs, s'il vous plaît. D'abord, M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Mme la ministre déléguée aux Transports.

Souligner la Journée maritime québécoise

Mme Rouleau : M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le leader de l'opposition officielle, la députée de Taschereau, le chef du troisième groupe d'opposition, le député de Chomedey, le député de Bonaventure, le député de Rimouski et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale souligne la 21e Journée maritime québécoise qui a eu lieu le 26 octobre 2021;

«Qu'elle souligne l'importance de l'industrie maritime dans l'économie québécoise ainsi que sa contribution à la valorisation du fleuve;

«Qu'elle salue le fait que la communauté maritime québécoise est dynamique et mobilisée;

«Qu'elle souligne l'importance du respect de l'environnement dans la poursuite du développement de l'industrie;

«Qu'elle souligne le travail important effectué par les travailleuses et les travailleurs de cette industrie;

«Qu'elle profite de cette journée pour enjoindre le gouvernement fédéral à prendre en compte le potentiel de l'axe Saint-Laurent—Grands Lacs dans sa future stratégie de l'économie bleue, et que le Québec puisse bénéficier de sa juste part des investissements qui seront réalisés dans le cadre de celle-ci;

«Qu'elle déplore que le Québec n'a reçu, à ce jour, que 253 millions \$ sur les 3,8 milliards \$ disponibles dans le Fonds national des corridors commerciaux;

«Enfin, qu'elle demande au gouvernement fédéral de faire bénéficier le Québec de sa juste part des nombreux investissements à venir dans le cadre du FNCC en s'arrimant avec les initiatives québécoises, dans le respect des compétences du Québec.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Et je vais vous demander vos votes respectifs, bien sûr. M. le leader du gouvernement?
• (11 heures) •

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Mme la cheffe de l'opposition officielle.

**Demander au gouvernement fédéral de renoncer à toute modification de la carte
électorale qui aurait pour effet de diminuer le poids de la représentation
du Québec à la Chambre des communes**

Mme Anglade : Alors, M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, le chef du deuxième groupe d'opposition, la députée de Joliette, le député de Chomedey, la députée de Marie-Victorin, le député de Bonaventure, et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale réaffirme que le Québec, en tant que nation, doit pouvoir bénéficier d'une protection spéciale du poids de sa représentation à la Chambre des communes;

«Que l'Assemblée nationale demande aux élus [de tous les partis politiques] de renoncer à toutes modifications de la carte électorale qui aurait pour effet de diminuer le poids de la représentation du Québec à la Chambre des communes;

«Qu'enfin, elle se rappelle la motion adoptée unanimement le 22 avril 2010 au même effet.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Le Président : Et je vous demande vos votes respectifs à nouveau. M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. M. le député de Laurier-Dorion.

M. Fontecilla : M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante...

Le Président : Je m'excuse, M. le... excusez-moi deux secondes, M. le député. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. Je crois qu'il serait approprié de pouvoir envoyer la motion qu'on vient d'adopter au gouvernement... bien, en fait, au Parlement canadien, au gouvernement fédéral ainsi qu'à chacun des élus de la Chambre des communes, M. le Président.

Le Président : Ce sera fait. M. le député de Laurier-Dorion, reprenez, s'il vous plaît, au départ.

**Demander au ministre fédéral de l'Immigration de régulariser
rapidement le statut de M. Firas Bouzgarrou**

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. Je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante conjointement avec le député de Laval-des-Rapides, la députée de Gaspé, la députée de Marie-Victorin, le député de Chomedey, le député de Bonaventure et le député de Rimouski :

«Considérant qu'un travailleur essentiel du Québec, parfaitement intégré et francophone, monsieur Firas Bouzgarrou, fait présentement face à un renvoi du Canada fixé au 30 octobre 2021;

«Considérant que M. Bouzgarrou avait dû quitter temporairement le Québec pour s'occuper de sa fille vulnérable aux prises avec des graves problèmes de santé, ainsi que pour soutenir sa femme pendant le deuil de son père;

«Considérant le fort mouvement de sympathie et d'appui populaire que M. Bouzgarrou a reçu des Québécois et Québécoises et de toute la classe politique du Québec;

«Que l'Assemblée nationale du Québec demande au ministre fédéral de l'Immigration à considérer et régulariser rapidement le statut d'immigration de M. Bouzgarrou afin qu'il puisse éviter l'expulsion et continuer à vivre au Québec.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Et je vous demande vos votes respectifs. D'abord, Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous en sommes aux avis touchant les travaux des commissions. La parole au leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. J'avise cette Assemblée que la Commission des relations avec les citoyens poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 101, Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance et la qualité des services de santé et des services sociaux, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 12 h 45 et de 15 heures à 18 h 45, à la salle du Conseil législatif;

La Commission des institutions poursuivra les consultations particulières sur le projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières, aujourd'hui, après les affaires courantes pour une durée d'une heure et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Pauline-Marois. Merci.

Le Président : Merci. Pour ma part, je vous avise que la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail aujourd'hui, de 15 heures à 17 heures, à la salle Marie-Claire-Kirkland, afin d'organiser les travaux de la commission et de procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion.

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

Eh bien, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et je suspends les travaux pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 11 h 5)

(Reprise à 11 h 18)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, nous poursuivons aux affaires du jour.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 26 octobre 2021 sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par Mme la cheffe de l'opposition officielle, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys, M. le député de Jonquière, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, Mme la députée de Verdun, M. le député de Laurier-Dorion, M. le député de Mont-Royal—Outremont, Mme la députée d'Iberville, Mme la députée de Gaspé, Mme la députée de Mercier, M. le député de Nelligan, Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue et Mme la députée de l'Acadie.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 13 h 56 min 59 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 11 h 3 min 1 s, réparties comme suit : 6 h 38 min 26 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 25 min 12 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 38 s au deuxième groupe d'opposition, 58 min 45 s au troisième groupe d'opposition, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Donc, je serais prête à céder la parole au prochain intervenant. M. le leader de l'opposition officielle, je pense que vous aviez une intervention à faire, alors je vous cède immédiatement la parole.

M. Fortin : Oui. Merci, Mme la Présidente. Mes excuses au prochain intervenant. Simplement pour corriger la version lue de la motion qui a été déposée par l'opposition officielle un peu plus tôt. Notre demande, lors de la motion sur la représentation québécoise à la Chambre des communes, devait s'adresser aux élus fédéraux et au gouvernement fédéral et non à tous les partis politiques. Simplement pour que nos annales reflètent bien cette correction, Mme la Présidente.
• (11 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Est-ce que j'ai votre consentement pour corriger la motion que vient tout juste de lire M. le leader de l'opposition officielle? Il y a consentement? Parfait. Alors, le tout sera corrigé, M. le leader.

Maintenant, je suis prête à reconnaître un prochain intervenant. Je crois que Mme la ministre déléguée aux Transports avait une intervention à faire. Alors, je vous cède la parole.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Déjà trois ans se sont écoulés, depuis mon tout premier discours d'ouverture en cette Chambre, trois ans au pouvoir qui, je le dis en toute humilité, transformeront le cours de l'histoire de l'est de Montréal. J'ose cette affirmation forte parce que, lorsqu'on lance un projet de 10 milliards dans une région, oui, on ne peut faire autrement que de transformer, redessiner et remodeler l'avenir du territoire.

Et je fais évidemment référence ici au REM de l'Est. Le premier ministre et moi en avons fait une promesse électorale de grande importance en 2018. Nous sommes passés à l'acte, en 2020, en annonçant ensemble le plus important investissement de l'histoire du Québec en transport collectif. Lorsque le premier ministre disait, dans son discours d'ouverture : «Les engagements qu'on a pris en 2018, on va les tenir», eh bien, le REM en est un parfait exemple. Enfin, un gouvernement qui s'engage pour l'est et qui passe à l'action.

Ce mode de transport efficace, fiable, rapide et moderne est ce qui manquait pour attirer les entreprises, les institutions et les familles dans l'est de Montréal. La mobilité de la main-d'oeuvre va pouvoir se faire dans les deux sens, des quartiers centraux vers nos entreprises de l'est et nos travailleurs de l'est vers le centre-ville, en à peine 20 ou 25 minutes.

Mon comté, par exemple, celui de Pointe-aux-Trembles, est bordé par le fleuve et la rivière des Prairies, avec de multiples berges accessibles où s'adonner au kayak, à la voile ou à la pêche, sans parler, bien sûr, de la plage de l'est. On y trouve un immense parc nature pour pratiquer la marche, le vélo, le ski de fond. Ces grands espaces deviennent facilement accessibles, avec le REM, à l'ensemble des Montréalais et de la région métropolitaine.

Ce sont aussi les grands terrains vacants qui deviennent maintenant attrayants pour les entreprises. L'est de Montréal est une opportunité exceptionnelle de développement économique et de création de richesse, qui est maintenant rendu réalisable grâce au REM. Le premier ministre rêve que l'est ne devienne ni plus ni moins que le Silicon Valley québécois, et on se donne les moyens d'y parvenir.

Rapidement, dans notre premier mandat, nous avons remis l'est en tête des priorités, avec des actions concrètes pour amorcer le renouveau. Nous nous étions engagés à investir dans la décontamination. Promesse tenue, nous avons investi 100 millions de dollars pour la décontamination de l'est. Nous avons promis un transport collectif structurant pour l'est et le nord-est. Promesse tenue, nous avons annoncé un projet de 10 milliards de dollars. Nous voulions revitaliser la rue Notre-Dame. Promesse tenue, le REM enclenchera la revitalisation d'un premier tronçon, enfin! Nous avons mis en place tous les leviers tant attendus dans l'est pour enfin revitaliser cet immense territoire.

On entend les préoccupations sur l'intégration architecturale du REM. Concernant ces inquiétudes, je vais rappeler les mots du premier ministre, qui nous mettait en garde, dans son discours, contre la tentation de l'immobilisme, de la

résignation et de l'inaction. CDPQ Infra est au travail pour répondre à ces préoccupations et bonifier le projet le mieux possible. On avance et on ne tombe pas dans l'immobilisme. Et, j'ajouterais, rien ne peut arrêter l'est de Montréal. L'est est en marche. Le REM, c'est le moteur de notre relance, le vecteur d'une meilleure qualité de vie, de nouvelles opportunités, d'une reconnaissance que le temps où on négligeait l'est de Montréal est maintenant bien révolu.

Nos actions dans l'est, dans ces trois premières années de mandat, ont été particulièrement marquantes également au niveau de la santé. Mon collègue ministre de la Santé a annoncé la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, un investissement de 2,5 milliards de dollars, qui, en passant, sera desservi par une station du REM. Les citoyens de l'est auront accès en quelques minutes, d'un train électrique autonome, à un hôpital moderne de haut niveau. À cela s'ajoute un 100 millions d'investissement pour rénover l'Hôpital Santa Cabrini et un nouveau centre de services du CLSC de Montréal-Nord.

Nous avons également été actifs en éducation avec le début des travaux de la nouvelle école Irénée-Lussier dans Hochelaga ainsi que deux nouvelles écoles dans Montréal-Nord et Anjou. L'objectif, c'est de mettre en place les jalons pour un changement de paradigme dans ces secteurs qui en ont bien besoin.

Et j'en profite, Mme la Présidente, pour remercier tous mes collègues ministres qui sont venus annoncer des projets d'investissement costauds pour l'est de Montréal et sa relance. Et je vous mets au défi, madame, de me trouver un gouvernement qui a généré autant d'investissement que nous l'avons fait dans l'est de Montréal en à peine trois ans de mandat.

Nous nous sommes aussi assurés de supporter les secteurs économiques clés pour Montréal, qui sont, entre autres, la culture et le tourisme. Par ailleurs, nous avons investi 1,4 milliard de dollars, dont 1,2 milliard spécifiquement à Montréal, pour supporter les sociétés de transport aux prises avec les conséquences de la pandémie.

Ce dont je suis particulièrement satisfaite, c'est notre rapidité à répondre à des enjeux spécifiques qui ont été exacerbés par la pandémie, particulièrement à Montréal. Je fais référence à l'itinérance et aux actes violents avec armes à feu. Pour chacun de ces deux enjeux, nous avons adopté des plans d'action rapidement et annoncé le financement conséquent et responsable.

Également, comme le mentionnait le premier ministre, il n'y a jamais eu autant de projets de transport collectif à Montréal. Ces derniers permettront de relever les principaux défis du Grand Montréal en matière de mobilité et d'atténuer les enjeux de congestion routière qui nuisent à l'économie de Montréal et à l'environnement.

Dans tous ces projets, nous procédons de manière réfléchie et rigoureuse pour créer un ensemble interconnecté, afin de maximiser les bénéfices pour les communautés desservies. Nous veillons, par exemple, à ce que le REM de l'Est s'arrime au prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal et à ce qu'il s'intègre bien dans le milieu urbain. Pour y arriver, nous avons créé un comité d'experts multidisciplinaire sur l'architecture et l'intégration urbaine. Nous avons vraiment bien hâte de voir le résultat.

La réalisation du SRB Pie-IX va, quant à elle, permettre de requalifier cette importante artère dans l'est de Montréal et de Laval. La majorité des travaux sera terminée dès 2022, moment où débutera également sa mise en service progressive. À terme, le SRB Pie-IX s'étendra sur 13 kilomètres, comportera 20 stations, dont deux du côté de Laval, et sera connecté au REM et au prolongement de la ligne bleue. Un bel exemple d'un réseau interconnecté.

Un autre projet qui me tient à coeur, Mme la Présidente, c'est la navette fluviale qui relie le Vieux-Pointe-aux-Trembles et le Vieux-Port de Montréal. En 25 minutes, on peut se rendre au centre-ville. Mis à l'essai à l'été 2018, le service est d'une acceptabilité incroyable. En 2019, près de 60 000 usagers y ont eu recours lors des 2 600 traversées, et, en 2021, le retour, attendu, a été vraiment un grand succès.

Une autre belle réalisation des trois dernières années, c'est Avantage Saint-Laurent. Ce vaste projet a nécessité nombre d'heures de collaboration avec nos partenaires, et je tenais à offrir une vision maritime inclusive et innovante. À mes yeux, Avantage Saint-Laurent, c'est un projet social, économique et environnemental à grande valeur ajoutée pour la relance postpandémique. Nous visons à faire du Saint-Laurent un corridor économique performant et respectueux des écosystèmes et des communautés du littoral. Une enveloppe de 927 millions de dollars, dont une somme de 175 millions injectée par nos partenaires, servira à l'implantation des trois orientations du plan d'action qui y est assorti : doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, assurer une navigation performante et respectueuse des écosystèmes et offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses.

Mme la Présidente, voilà rapidement ce qui conclut ce tour d'horizon des dossiers-phares pour Montréal, le transport collectif et le maritime. Je suis certaine que les projets structurants en transport collectif hisseront Montréal et le Québec parmi les chefs de file en matière de mobilité durable et de transport propulsé par l'énergie propre. Nous avons tous les atouts pour y parvenir et nous allons faire en sorte de concrétiser cette volonté.

Je veux terminer en remerciant mon équipe, au comté, qui travaille d'arrache-pied pour bien servir les citoyens de Pointe-aux-Trembles mais de toute la région métropolitaine aussi. Alors, merci beaucoup à Claudine, merci beaucoup à Guy, notre fée clochette, et merci, merci beaucoup à toute l'équipe du cabinet, qui travaille d'arrache-pied à tous ces beaux projets, avec énormément de rigueur et de professionnalisme. Merci à vous tous.

• (11 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la ministre. Alors, je suis prête à entendre un autre intervenant. Il faut se lever si on veut la parole. Mme la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, je vous cède immédiatement la parole.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui. Alors, merci, Mme la Présidente. Alors, bonjour, chers collègues. Je suis très, très heureuse d'être avec vous, parce que le sujet dont je vais mentionner vous touche particulièrement. Alors, c'est vraiment un honneur, Mme la Présidente, parce qu'en tant que ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ça me fait plaisir de

m'adresser à vous, aujourd'hui, à l'occasion de la deuxième session de cette 42e législature, c'est un honneur pour moi, et c'est un plaisir également d'être avec mes collègues.

Comme vous le savez, le temps passe très, très vite. Les défis auxquels nous faisons face évoluent grandement. Malgré le contexte de la pandémie, comme notre premier ministre l'a mentionné dans son discours d'ouverture, on continue d'aller de l'avant avec nos grands chantiers et nous nous projetons vers l'avenir. On continue de poser des actions concrètes pour notre Québec, nos régions, nos territoires. On donne vie à des projets qui seront de véritables legs pour toutes les générations, présentes et à venir.

Alors, pour ma part, Mme la Présidente, vous comprendrez que je pense notamment à la conversation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire que j'ai lancée il y a près d'un an. Alors, c'est une démarche ambitieuse, mais c'est surtout une démarche qui permettra à avoir la toute première politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. Oui, elle verra le jour. Alors, c'est essentiel de munir notre Québec d'une vision globale et cohérente. Il faut préserver nos bâtiments, il faut s'assurer que nos milieux de vie et nos bâtiments soient durables. Pour ce faire, il faut mieux planifier, il faut mieux penser et repenser le Québec.

Nous devons à la fois mieux structurer les actions de l'État, celles du milieu municipal, évidemment, et celles des autres acteurs de notre société. On doit mettre en valeur nos richesses, nos paysages, notre patrimoine, nos cours d'eau et nos milieux naturels. Il faut aussi mieux habiter notre territoire et nos régions. Il faut faire cet effort pour qu'à terme notre politique soit source de fierté pour les Québécoises et les Québécois.

Alors, les travaux avancent bien, les travaux avancent très, très bien, Mme la Présidente. Au cours de l'été, nous avons échangé avec toutes les régions du Québec, une après l'autre, pour connaître les enjeux qui les préoccupent et la vision qu'elles ont sur ce sujet. Alors, on a consulté les Québécois, les experts, les parties prenantes de l'aménagement, et tous, Mme la Présidente, tous les acteurs impliqués ont mis la main à la pâte. Alors, j'en profite pour les saluer, d'ailleurs.

On a maintenant de solides bases pour établir la toute première politique nationale d'architecture et d'aménagement des territoires, une politique qui incarnera une stratégie commune et adaptée au contexte québécois. La politique doit favoriser la création de milieux de vie plus beaux, plus sains, plus durables, plus prospères, tout en répondant aux attentes des générations futures. Alors, ça implique de privilégier les formes de développement régional, urbain, architectural les plus durables. Oui, un développement régional très, très durable, on vise, au développement, pour que nos vrais coûts soient bien investis et que nos choix durent pour des cycles de vie. Alors, ça nécessite d'arrimer le développement régional à la capacité de nos infrastructures en eau afin d'assurer leur pérennité dans le temps et de mieux planifier nos investissements. Ça veut dire reconnaître la valeur de notre patrimoine bâti, naturel et, bien entendu, notre patrimoine agricole. Ça signifie qu'il faudra faire une révision de nos lois et de nos règlements afin de donner des orientations claires et fortes pour la mise en oeuvre de cette politique.

Pour que les actions de l'État et des municipalités convergent vers une consolidation durable et un rehaussement de la qualité de nos milieux de vie, il faut envoyer un signal clair au marché immobilier, aux investisseurs industriels, aux investisseurs commerciaux comme à tous les citoyens et aux associations qui représentent leurs intérêts. Ces partenaires attendent ce signal. Ils nous attendent, ils sont prêts. Ils sont prêts à répondre à nos défis, des défis incontournables auxquels nous serons tous et toutes confrontés, alors, le vieillissement de la population, la santé globale de la population, la préservation de notre patrimoine comme la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Alors, l'heure est à la consolidation de nos villes, nos quartiers, nos villages. Le temps est venu de miser sur la revitalisation et le redéveloppement de nos centres-villes, de nos coeurs de village dans toutes les régions du Québec. En somme, on va faire en sorte de nous assurer que les développements et les redéveloppements de nos espaces misent sur les formes urbaines, architecturales les plus durables, oui, en intégrant et en mettant en valeur l'originalité et les spécificités de chacune des régions, de chaque municipalité, grande comme petite, de chaque centre-ville, grand et plus petit, de chaque village. Alors, pour y arriver, ça nécessite un travail, ça nécessite des efforts colossaux de tous et chacun, mais c'est un véritable legs pour toutes les générations actuelles et futures. Notre premier ministre en a fait mention, et, oui, nous irons de l'avant.

Alors, trop longtemps les gouvernements se sont succédé sans s'attaquer à l'architecture, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, alors qu'aujourd'hui ce sont des dossiers qui ont un impact direct sur la qualité de vie. Oui, on l'a entendu et on l'a compris. Donc, ça va changer vraiment avec cette politique et avec notre gouvernement. Alors, pour notre gouvernement, l'aménagement, l'urbanisme, l'architecture sont d'une grande importance. Oui, il y a la politique nationale à laquelle nous arriverons prochainement, mais nous avons agi pour mieux protéger les Québécois, nos milieux de vie face aux inondations. C'est ce même esprit de planification visionnaire et d'interventions ciblées pour transformer durablement nos milieux de vie que nous mettrons en place. Comme l'a dit notre premier ministre, il faut agir à la fois pour améliorer et travailler pour une meilleure qualité de vie. Je le répète, l'avenir est aux villes attrayantes, l'avenir est aux milieux de vie de qualité. Dans le monde moderne, la poursuite de ces objectifs devient une nécessité non seulement esthétique, mais sociale et économique. Alors, j'ajouterais même qu'une meilleure planification de l'aménagement de notre territoire est une question déterminante pour garantir la prospérité durable de notre nation. Il faut agir maintenant, et notre gouvernement l'a bien compris.

J'en profite, Mme la Présidente, pour remercier tous mes collègues, parce que, quand on a lancé, il y a un an, la consultation pour la politique d'aménagement du territoire, nous sommes allés dans chacune de vos régions, dans vos municipalités, on a travaillé tous ensemble. Donc, c'est un travail de tous les députés et, évidemment, de tous les acteurs du milieu, autant les architectes que les urbanistes, les aménagistes. Alors, je remercie tous les acteurs concernés. Puis, en même temps, je vais remercier particulièrement mon adjoint parlementaire, le député de Mégantic, parce que, oui, il est responsable de cette consultation qu'on a lancée. Alors, évidemment, je ne peux pas nommer son nom, mais je le remercie vraiment. C'est ensemble qu'on va réussir.

Puis, honnêtement, je suis très, très fière, parce que, oui, on parle beaucoup d'environnement, Mme la Présidente, mais l'aménagement du territoire, oui, c'est important pour nos générations futures, et j'en suis très, très fière. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la ministre. Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant. Alors, M. le député de Vanier-Les Rivières, la parole est à vous.

M. Mario Asselin

M. Asselin : Merci, Mme la Présidente. Je voudrais, moi aussi, ajouter mon grain de sel à cette panoplie de visions différentes mais toutes importantes, comme telles, suite au discours inaugural de notre chef.

L'équipe du bureau de comté, chez nous, a été fortement mise à contribution, comme vous pouvez vous en douter. C'est comme si les citoyens avaient redécouvert leur député. Et je lève mon chapeau à chacun de mes 124 collègues, même ceux de l'opposition. Je trouve que tout le monde a contribué. On a été beaucoup sollicités, dans les derniers temps, puis c'est quand même important de le dire.

• (11 h 40) •

Parmi les nombres préoccupations que j'ai en tête, il y a le fait qu'on a augmenté de près de 40 % nos sollicitations, et le personnel de bureau a beaucoup relevé la situation. Merci, Julie, merci, Marie-Hélène, merci, Sébastien, de votre infatigable contribution au bénéfice des citoyens des Vanier-Les Rivières. C'est vraiment fantastique, le travail que vous avez fait dans les derniers temps.

Donc, je voudrais partager un certain nombre d'initiatives, dans cette intervention qui m'est donnée. Il y a eu beaucoup de rapprochements, dans les périodes intenses que nous sommes en train de traverser, puis c'est important de le dire.

Je voudrais particulièrement, Mme la Présidente, attirer l'attention des gens sur une situation vécue à l'école Boudreau, une école de mon comté, qui prouve à chaque jour qu'elle privilégie l'acceptation des différences et l'ouverture d'esprit au maintien d'un climat qui favorise la persévérance scolaire, s'occupant principalement de jeunes de 16 ans et plus inscrits au deuxième cycle du secondaire.

Nous avons été avisés dernièrement, au bureau de comté, par une enseignante, qu'un de ses étudiants ayant contracté un cancer était malheureusement en fin de vie. Le seul regret formulé par ce jeune adulte de 22 ans, c'était de ne pas avoir pu décrocher son diplôme d'études secondaires, en bonne partie à cause de sa maladie. Le jeune homme avait démontré beaucoup de persévérance dans ses études, mais il était à bout de souffle, on le comprend facilement.

Le matin même, on avait contacté le cabinet du ministère de l'Éducation pour évaluer s'il était possible de remettre un diplôme d'études secondaires pour des fins humanitaires. Rapidement, le cabinet s'est penché sur cette requête et en a avisé la division de la sanction des études. Après une analyse rapide, la division a été mesurée de produire le diplôme, en fin d'avant-midi de la même journée, et un attaché politique s'est déplacé au ministère de l'Éducation pour récupérer le diplôme afin de le remettre sur l'heure du dîner, toujours la même journée, au secrétariat de l'école, à l'intention de l'enseignante. Une cérémonie fut rapidement organisée pour la remise du diplôme, le tout orchestré par l'enseignante et la famille proche. Je voudrais simplement dire que j'ai été très ému. J'ai vu des photos de la cérémonie récemment, qui a été organisée jeudi soir dernier, puis c'était très, très émouvant de voir ça. D'après le cabinet, ce serait la première fois qu'une demande en ce genre, traitée par notre gouvernement, existe. Donc, dossier reçu, 8 h 30. Traitement final, 8 h 45 de la même journée. Voici un bel exemple, je dirais, en tout cas, de la machine administrative qui a vaincu la bureaucratie pour faire preuve d'humanité, et ce, à ma grande satisfaction.

Les trois dernières années ont permis à notre gouvernement de relever des défis particuliers. Je suis à la fois fier de l'adoption de la Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique, de celle sur la laïcité de l'État et aussi celle qui touche l'organisation et la gouvernance scolaires, la loi n° 40, toutes des lois qui tournent autour de ma motivation, comme directeur d'école, d'avoir fait... d'être venu faire de la politique après avoir oeuvré pendant 22 ans comme directeur d'école et entrepreneur aussi dans le monde du numérique.

Je voudrais aussi nommer ma grande satisfaction de l'agrandissement de l'école du Buisson, dans Vanier-Les Rivières, 10 classes supplémentaires et un gymnase, et le début de la construction de la maison des aînés dans le secteur Lebourgneuf. D'ailleurs, plusieurs de mes collègues mentionnent les investissements dans les infrastructures de leurs comtés. Puis on a augmenté le PQI dans des marges très appréciables, merci beaucoup.

Personne ne sera surpris qu'à l'occasion du récent discours d'ouverture j'aie éprouvé plusieurs frissons en entendant notre premier ministre parler de l'ancien cours d'éthique et de culture religieuse qui va être remanié vers un cours axé sur la culture citoyenne québécoise. Je suis aussi très, très ému d'entendre le premier ministre évoquer la création d'un ministère de la Cybersécurité et du Numérique en bonne et due forme. Donc, les citoyens qui m'ont élu dans Vanier-Les Rivières et qui ont à coeur la fierté qui nous anime sont d'autant plus ardents que notre gouvernement s'est montré aussi nationaliste que possible depuis le début.

Je voudrais mentionner, avant de terminer cette prise de parole, que j'ai relevé aussi un défi plus personnel qui m'a animé dans les derniers mois, dans mes interventions ici, à l'Assemblée nationale. Je suis très fier d'avoir retrouvé une certaine aisance, ce n'est pas encore parfait, mais, d'une lecture de mes notes... — merci, vous êtes gentils — d'une lecture plutôt hasardeuse, je peux maintenant me permettre de sortir de mes notes, parler un peu en improvisant. Et je suis très heureux de pouvoir le faire, parce que j'ai eu, de mes collègues, beaucoup d'appui. Dans les caucus, entre autres, les gens ont pris le temps de m'écouter puis de me laisser finir, ce qui n'était pas toujours évident. Donc, je voudrais, ce matin, leur rendre hommage. Ici, en Chambre, aussi, les collègues ont été très patients, c'est le moins qu'on puisse dire.

Alors, je suis très heureux de pouvoir dire que le meilleur est à venir. Et puis je voudrais souhaiter à tout le monde une bonne année. On a beaucoup de boulot devant nous, mais il faut persévérer. Alors, à bientôt.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Robert-Baldwin.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Très bien. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vais juste m'assurer qu'on met la chaise de ce côté. Alors, à mon tour de prendre la parole dans le cadre de cette réplique au discours du premier ministre, discours d'ouverture.

Je vais couvrir quatre secteurs, quatre segments, et je vais essayer de le faire en plus ou moins 15 minutes, c'est le temps que ma formation m'accorde, mais ça se peut que ça déborde un peu — mais ça reste entre nous, Mme la Présidente, vous et moi — donc quatre enjeux : finances publiques, santé, et puis, le troisième, bon, économie et main-d'oeuvre, et puis finalement les changements climatiques.

Alors, finances publiques, c'était la première phrase dans le discours du premier ministre. Et M. le premier ministre parlait, dans cette phrase-là... il disait que, bon, il y avait toujours un contrôle serré des finances publiques, au Québec. Ah oui? Vraiment? J'ai très hâte à voir la prochaine mise à jour économique, qui a déjà été décrite comme étant un minibudget. On verra bien, d'ici quelques semaines, quand ça va arriver. Et la raison qui me rend un peu, disons, dubitatif de cette affirmation, qu'il y a toujours un contrôle très serré des finances publiques, c'est que, du côté des revenus, du côté des revenus de l'État, en effet, quand on regarde l'évolution des revenus de l'État, au cours des six, 12 derniers mois, on voit qu'en effet les revenus de l'État sont plus élevés que ce qui avait été prévu lors du dernier budget. Donc, bravo! Ça va bien! Mais alors là ils sont plus élevés pourquoi? Et là il y a essentiellement deux facteurs. D'abord, une très forte augmentation des transferts fédéraux. Les transferts fédéraux, pour la plupart, cette augmentation des transferts, elle est très ponctuelle, associée aux dépenses liées à la pandémie, et donc, en principe, ils ne devraient pas se répercuter dans les années à venir. Et, deuxièmement, cette hausse des revenus de l'État provient aussi en partie du fait que la consommation, l'économie roulent, au Québec. Et pourquoi l'économie roule, au Québec? Pourquoi il y a eu ce regain de consommation? En très grande partie, c'est grâce à l'injection de 60 milliards de dollars dans l'économie québécoise à travers des paiements fédéraux. Donc, le gouvernement fédéral a non seulement injecté de la liquidité dans l'économie québécoise en augmentant les transferts au gouvernement du Québec, mais aussi en augmentant les transferts aux citoyens et aux entreprises. Donc, il y a beaucoup d'argent fédéral qui ne sera pas... qui n'est pas récurrent. Donc, comment on va rééquilibrer tout ça? J'ai bien hâte à voir.

• (11 h 50) •

Du côté des dépenses, et c'est là qu'il y a un enjeu majeur, c'est que, depuis, encore une fois, un an, depuis six mois, depuis un an, à chaque question qui est soulevée en période de questions ou dans les médias il y a un nouveau programme, 60 millions, 80 millions, 300 millions, donc, et ça, ce sont des dépenses récurrentes.

Alors, comment tout ça va se régler? On verra bien. Déjà, dans le budget de mars dernier, le gouvernement nous disait qu'à partir de 2022, donc après 2023, 2024, l'augmentation prévue pour les dépenses, à l'exclusion de santé et éducation, donc toutes les autres dépenses de l'État, il y avait un gros moins 0,2 % d'augmentation. Ça, c'était déjà prévu dans le budget de mars dernier. Et puis, en plus, il y a toutes sortes de nouvelles dépenses qui ont été additionnées, et puis, en plus, les revenus ponctuels de la part du gouvernement fédéral... Donc, comment tout ça va se régler? On verra bien.

La dette est sous contrôle, très bien, mais n'oublions pas que la dette publique du Québec était à 52 % du PIB en 2014, en 2018 elle était déjà rendue à 42 %, 43 % du PIB, donc il y avait déjà eu une forte baisse de la dette publique, ce qui a permis au gouvernement actuel de prendre les mesures nécessaires pour faire face à la pandémie. Donc, la dette a réaugmenté à nouveau, ce qui est correct, là, mais là il va falloir aussi bien gérer ça. Il y a toutes sortes de nouveaux programmes d'infrastructures qui sont annoncés; bien sûr, le troisième lien, mais beaucoup plus que ça aussi. Et comment tout ça va s'articuler? On a bien hâte de voir la mise à jour économique de novembre pour pouvoir vraiment dire est-ce qu'il y a toujours un contrôle serré et qu'est-ce que ça veut dire, un contrôle serré des finances publiques, comment le gouvernement va s'assurer que ce contrôle demeure serré.

Deuxième élément, et ce qui est aussi très important, et c'est un peu dans la suite des finances publiques, en ce qui concerne la santé, mon collègue député de La Pinière avait, jeudi dernier, fait un bon résumé de la situation dans le réseau de la santé, donc je n'ai pas besoin de revenir là-dessus. Je conseille à tous les collègues et toutes les personnes qui nous écoutent de consulter le site de l'Assemblée nationale et de réécouter cet exposé-là de notre collègue, et vous allez comprendre beaucoup de choses, mais ce que je veux aussi mentionner, à ce moment-ci, en termes de santé, c'est que déjà en mars 2019, mars 2019, le premier budget du gouvernement, nous, en tant qu'opposition officielle, on avait fait une seule et unique demande, une seule et unique suggestion au gouvernement, à ce moment-là, c'était de mettre en oeuvre les projets ratios. Les projets ratios, qu'on avait commencé en 2017-2018, c'est pour des ratios qui sont quoi? Qui sont des mesures pour s'assurer que, le ratio de patients par professionnel de la santé, ce ratio-là est adéquat. On savait très bien qu'une telle façon de gérer le système coûterait des sommes additionnelles. Les projets ratios ont donné... ont démontré que cela était non seulement faisable, mais souhaitable. Et donc nous, on avait dit déjà en mars 2019, mars 2019, il y a deux ans, que le gouvernement devait aller dans cette direction-là. Ça n'a pas été fait en mars 2019, ça n'a pas été fait en mars 2020, ça n'a pas été fait en mars 2021. Est-ce que ça va être fait, finalement, en mars 2022? On verra bien, il y a toujours des hésitations, des négociations, on ne sait pas trop quoi. On sait que ça coûte des sous, mais c'est là où le gouvernement doit mettre ses efforts, doit mettre sa priorité. On attend déjà depuis deux, presque trois ans. Et ça, c'est le «record» de ce gouvernement, Mme la Présidente.

Il parle aussi... Le gouvernement, aussi, parlait d'allègement fiscal, mais, bon, le temps passe, et, comme j'ai dit, j'ai beaucoup de choses à mentionner, mais juste dire qu'en termes d'allègement fiscal le gouvernement nous dit : Bien, écoutez, c'est 2 milliards qu'on a mis dans la poche des citoyens, des Québécois, je veux bien, mais pas dans toutes les

poches. En fin de compte, c'est très ciblé, comme réduction de fardeau fiscal, c'est très ciblé aux familles qui ont des enfants et qui possèdent une maison. C'est-à-dire que ce que le gouvernement a fait, c'est de réduire les taxes scolaires, le tout premier projet de loi de ce gouvernement, à l'automne 2018, c'était un projet de loi, j'y étais, pour réduire les taxes scolaires, c'était ça, la principale priorité de ce gouvernement — bravo, champion! — et puis aussi une réduction des frais des garderies. Alors, il y a plein d'autres familles, au Québec, pas seulement des familles qui ont des petits enfants, il y a d'autres sortes de familles, au Québec, il y a toutes sortes de citoyens qui n'ont pas de maison, qui ne paient pas de taxes scolaires. Donc, c'est un allègement fiscal, oui, 2 milliards de dollars, oui, mais qui était très, très ciblé, qui est loin, très loin d'être... de bénéficier à toute la collectivité.

Maintenant, mon troisième sujet : l'économie et la main-d'œuvre. Et ça a un lien avec le quatrième, qui est les changements climatiques.

Je commencerai en disant que politique économique, de nos jours, là, en 2021, politique économique, c'est la politique climatique. Qu'est-ce que vous voulez, la politique climatique, c'est la politique économique. Vous savez, on ne peut pas penser qu'on va transformer notre économie, la rendre plus sobre en carbone, sans faire les deux en même temps, économie et lutte aux changements climatiques. Mais restons du côté de l'économie avant de passer aux changements climatiques.

Du côté de l'économie, évidemment, l'enjeu principal, c'est, bon, essayer d'accélérer la croissance économique, très bien, mais là il y a deux éléments qui sont cruciaux, à mon avis. D'abord, cette accélération ou ce maintien de la croissance économique, il demande deux choses. Il y a deux éléments, ce n'est pas une équation très complexe, là, ça demande du capital et ça demande de la main-d'œuvre, donc de l'investissement et des travailleurs. Donc, pour l'investissement, il y a toutes sortes de mesures que le gouvernement peut prendre pour essayer d'accélérer l'investissement. Il peut même aussi accélérer son propre investissement public. Mais, pour la main-d'œuvre, c'est pas mal plus compliqué. La main-d'œuvre, c'est des individus, c'est des êtres humains, ce sont des personnes.

Et là il y a tout un enjeu, au Québec, comme partout ailleurs dans les pays de l'OCDE, dans les pays développés, en Amérique du Nord, en Europe, un enjeu de vieillissement de la population, mais qui a ceci de particulier, au Québec, qu'il nous arrive très rapidement. Donc, ce qu'on voit, depuis quelques années, et c'était entièrement prévisible, c'est que les personnes de ma génération, Mme la Présidente, les baby-boomers, les personnes, disons, de 60 ans et plus, bon, ils arrivent à l'âge de la retraite, et ils arrivent à l'âge de la retraite rapidement et en très grand nombre, et ils quittent le marché du travail, de telle façon que notre population active, le nombre de personnes en âge de travailler, diminue. Ce n'est pas qu'elle augmente lentement, comme en Ontario ou comme aux États-Unis, non, elle diminue, en termes... en chiffres absolus, il y a moins de personnes sur le marché du travail. Et cela va s'accélérer dans les années à venir.

Comment on va régler ça? Il y a plein, plein, plein de moyens, de stratégies, mais on ne peut pas, et ça, j'aimerais, un de ces jours, qu'on puisse être capable d'avoir ce discours-là, cette discussion, on ne peut pas penser qu'on va régler cela en ne parlant pas d'immigration. Je pense qu'on peut puis on doit parler d'immigration. Ce n'est pas le seul et unique moyen d'y arriver, mais ça fait partie de la solution.

• (12 heures) •

Ce qui me dérange le plus, Mme la Présidente, et je l'ai déjà dit dans cette Assemblée, c'est que, quand on parle d'immigration, il y a une tendance à vouloir associer l'immigration à une menace à la langue française. Et c'est ça que j'ai beaucoup de difficultés, Mme la Présidente. Et j'ai beaucoup de difficultés parce que, écoutez, je suis un exemple de cela. Je suis en train de nous parler en français. Ce n'est pas ma langue maternelle. Quand nous sommes arrivés au Québec, ma famille et moi, on ne parlait pas français. Est-ce qu'on est une menace à la culture québécoise? Je ne pense pas, Mme la Présidente. Beaucoup de mes collègues de tous les partis politiques sont nés ailleurs ou alors sont arrivés ici quand ils étaient très jeunes. Est-ce qu'ils sont une menace à la culture québécoise, à la langue française?

Donc, d'essayer d'interpréter immigration et défense de la langue française, moi, j'ai beaucoup de difficultés avec cette équation-là, surtout si, en faisant ça, on enlève toute possibilité de discussion de la contribution de l'immigration au bien-être de la collectivité.

Juste mentionner une chose. On a beaucoup parlé du nouveau prix Nobel d'économie, M. David Card, qui, entre autres choses, avait aussi très bien démontré que l'immigration, en général, a une contribution positive au développement économique des sociétés.

Bon, là, j'arrive au quatrième élément — et le temps passe — les changements climatiques. Dans le gouvernement... pardon, dans le discours du premier ministre, il y avait très peu sur les changements climatiques. Et, encore une fois, ce que je trouve préoccupant, c'est que M. le premier ministre a dit que, écoutez, au Québec, on est extraordinaires, nous avons le plus bas taux d'émissions de gaz à effet de serre par habitant, ce qui est vrai, ce n'est pas arrivé depuis 2018, là, c'était déjà là avant, bien sûr, mais que notre grande contribution, en tant que Québécois, en tant que Québec, à cet enjeu-là de réduction des gaz à effet de serre, c'est d'exporter de l'électricité aux États-Unis. Bon, c'est très bien, là, et on doit exporter de l'électricité, je n'ai aucun problème avec ça, d'ailleurs tous ces contrats-là ont commencé à être négociés il y a bien longtemps, mais ça ne peut pas se résumer à ça.

Nous avons beaucoup de travail devant nous en termes d'électrification des transports, en termes d'industrie lourde, en termes d'agriculture, il y a beaucoup d'émissions de GES qui viennent de l'agriculture. En termes de bâtiments, de construction de résidences, on n'est pas aussi efficaces qu'on devrait l'être. En termes de génération d'électricité, on a l'hydroélectricité, on ne veut pas d'hydrocarbures et on ne veut pas... Alors, qu'est-ce qu'on fait avec l'éolien? Qu'est-ce qu'on fait avec le solaire? Je pense qu'au Québec, l'éolien, c'est beaucoup plus prometteur que le solaire. Encore une fois, il n'y a pas grande discussion là-dessus.

Et tous les rapports... Et ça, maintenant, il y a plein de rapports qui sortent, qui sont publiés dans le cadre de la rencontre de la COP26, et tout ça. L'électrification non seulement des transports, mais l'électrification... ou l'adoption

d'énergie électrique propre, verte, c'est le plus grand défi de l'humanité. Nous partons avec une longueur d'avance, avec l'hydroélectricité, mais il ne faut pas oublier l'éolien. Et je me réjouis de voir la conversion, surtout, du premier ministre, sa conversion soudaine aux avantages de l'éolien, parce que ce n'est pas ça, ce qu'il disait en 2018. En 2018, le projet d'Apuiat, c'était : Ce n'est pas bon, on ne fait pas ça, ça coûte trop cher. Là, maintenant, c'est très bon, maintenant. Parfait. «Fine.» Mais faisons d'autres. Et je n'ai pas vu... Mme Brochu, d'Hydro-Québec, a certains plans, mais, de la part du gouvernement, au-delà d'Apuiat, je n'ai pas vu beaucoup de nouvel engouement pour l'éolien.

Mais aussi, l'efficacité énergétique, nous gaspillons beaucoup d'énergie électrique dans nos résidences, nos maisons. Les bâtiments ne sont pas aussi efficaces qu'ils devraient l'être, efficaces énergétiquement. Il y avait plein de mesures qui étaient comprises dans Transition énergétique Québec, qui n'existe plus, d'ailleurs, des mesures pour encourager et accélérer cette efficacité énergétique, au Québec, et ça n'existe plus.

Donc, on aura beaucoup à parler de cela, surtout ce vendredi, où il y a une interpellation avec le ministre de l'Environnement, mais j'ai trouvé que, dans le discours du premier ministre, ce n'était pas vraiment très inspirant, à mon avis, en termes de lutte aux changements climatiques, parce qu'à part la vente d'électricité il ne semblait pas y avoir d'autres mesures, d'autres idées de sa part.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, en terminant, j'aimerais déposer une motion de grief, qui se lit comme ceci :
«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de profondeur quant à la lutte aux changements climatiques et les principes d'écofiscalité.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le député de Robert-Baldwin, votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors, je suis prête à entendre un autre intervenant. Ce sera une intervenante. Mme la députée de Roberval.

Mme Nancy Guillemette

Mme Guillemette : Merci, Mme la Présidente. Je suis vraiment heureuse, aujourd'hui, de prendre la parole suite au discours d'ouverture de notre premier ministre. C'est l'occasion de mettre derrière nous les derniers mois, qui n'ont pas été faciles, et nous tourner vers l'avenir.

Ces moments ont été difficiles pour tous. Nos aînés, nos jeunes, personne n'a été épargné. On a été dans le pire, mais on a aussi vu le meilleur des gens : les gestes d'entraide, de bienveillance, de solidarité. Nous nous sommes tournés vers les valeurs humaines, Mme la Présidente, les vraies valeurs, celles qui nous font du bien. On a pris soin les uns des autres, on a repris contact avec l'essentiel.

Je tiens à remercier la population de mon comté pour leur résilience et leur très grande compréhension, durant ces derniers mois. Je souhaite prendre aussi quelques instants pour remercier ma merveilleuse équipe de comté, des gens dévoués, attentionnés, Danielle, Marjolaine, Stéphane, Alexandra, qui ont su écouter, rassurer et trouver des solutions pour soutenir les gens de notre comté. Merci à vous quatre qui m'avez accompagnée dans l'ombre et qui avez su jongler aussi avec l'inconnu pour répondre rapidement et venir soutenir ceux qui en avaient le plus besoin, et ce, sans compter vos heures. Vous savez, on entend souvent parler des gros dossiers de comté, Mme la Présidente, mais cette équipe-là a fait la différence dans la vie des gens au quotidien. On n'en entend pas souvent parler, et je suis très heureuse de pouvoir le souligner ici aujourd'hui. Et j'en profite également pour remercier tous les membres des cabinets et des 125 députés, des bureaux de circonscription des 125 députés. Ça a été du jamais-vu, pour nous, et la population a eu les services auxquels elle avait droit.

Je voudrais aussi en profiter pour remercier les organismes communautaires du comté. Vous avez été d'une aide précieuse sur le terrain, on le savait déjà, mais ça a vraiment mis en lumière le filet de sécurité que vous êtes pour notre population. Merci à vous tous d'avoir été présents.

Et je suis fière aussi de faire partie d'un gouvernement qui est à l'écoute, un gouvernement près des gens, un gouvernement agile et qui n'a pas peur d'ajuster et de revoir ses décisions pour trouver le meilleur équilibre possible, dans l'intérêt de toute la population. On a enfin un premier ministre qui gouverne pour les bonnes raisons, pas pour avoir raison. Il prend les bonnes décisions. Ça, ça me rend très fière aussi, Mme la Présidente.

Cette semaine, on a annoncé que nous allions compléter notre réseau de services de garde éducatifs à l'enfance. Nos tout-petits, c'est notre futur, il faut en prendre soin. De plus, pour mieux répondre aux besoins des familles autochtones, on a annoncé un appel de projets de plus de 1 000 places réservées exclusivement à ces communautés. Mais, plus que ça, Mme la Présidente, on va aussi procéder à un rattrapage salarial pour les éducatrices. Ça démontre bien toute l'importance dont on accorde aux services de garde éducatifs à l'enfance.

Nous avons aussi annoncé une gestion décentralisée des services de santé, décentralisée et plus humaine, Mme la Présidente, avec une gestion locale des horaires et des gestionnaires présents, présents pour les travailleurs, présents sur le terrain. On va prendre soin des patients mais aussi du personnel. On va être plus attractifs et plus respectueux, Mme la Présidente.

La santé mentale de la population a aussi été malmenée pendant la pandémie. Nous avons mis en place des actions rapidement et injecté des sommes d'argent autant pour les équipes terrain des CISSS et des CIUSSS que ceux du communautaire. Ça aussi, ça me rend vraiment fière.

Il y a tellement d'autres choses qui me rendent fière, Mme la Présidente, mais je voudrais prendre quelques minutes pour vous parler également de ma région, plus particulièrement du beau comté de Roberval. L'annonce de la construction de la maison des aînés alternative, 120 places, 24 pour des adultes aux besoins spécifiques, qui pourront vivre dans un milieu adapté pour leurs besoins, ça aussi, c'est une préoccupation qu'on avait. Mais on a aussi la préoccupation de nos aînés qui vivent à domicile. C'est pourquoi 1,5 milliard aura été injecté en soins à domicile sous notre gouvernement. C'est du jamais-vu, Mme la Présidente. J'en suis vraiment fière.

• (12 h 10) •

Également la construction du bloc opératoire de l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini. On est aux dernières étapes avant le début de la construction. Donc, encore un petit peu de patience, on y est enfin. On l'aura, notre bloc opératoire.

La culture, les loisirs, le tourisme n'ont pas été en reste non plus, Espace Pérignon, la véloroute des bleuets, l'Ermitage Saint-Antoine, La Chocolaterie des Pères Trappistes, le Musée Louis-Hémon, La vieille fromagerie Perron, ainsi que plusieurs festivals et événements de mon comté.

Le milieu économique aussi a eu sa part, les Serres Toundra, CoolBox, La Maison du bleuet, Bilodeau Canada, Produits Gilbert, Usinage H.B., La Maison gourmande, tous des gens qui ont du cœur et qui étaient là quand c'était le moment. Je pourrais en nommer pendant tout l'après-midi, Mme la Présidente. Merci à tous ceux qui ont été sur le terrain et qui ont donné des services à notre population.

Depuis les trois dernières années, j'ai aussi eu des belles marques de confiance de notre premier ministre et de son équipe. En juin 2019, j'ai été nommée membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, une grande responsabilité. Les conséquences sont dévastatrices pour les jeunes et les proches, et en région aussi nous le vivons. Un an plus tard, la commission dépose son dépôt, 58 recommandations. Nous sommes en action, présentement, pour réaliser ces recommandations.

En mai dernier, j'ai accepté avec honneur et humilité de présider la commission spéciale sur l'évolution des soins de fin de vie. C'est un grand privilège mais aussi une très grande responsabilité. Nous avons le mandat d'analyser les enjeux reliés à l'élargissement à l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'incapacité et ceux dont le seul trouble est un trouble de santé mentale. La commission est au travail, et nous remettrons notre rapport en décembre prochain. Et c'est une commission transpartisanne. Je remercie tous les collègues qui sont membres de la commission et qui m'accompagnent dans ce mandat.

Plusieurs autres choses me rendent fière aussi, Mme la Présidente. Le projet n° 96 sur la protection de notre langue, la loi n° 21 sur la laïcité, le branchement d'Internet haute vitesse — merci à mon collègue — à tous les foyers du Québec, ça me rend vraiment fière. Les gestes concrets qu'on fait pour l'environnement également, aucun gouvernement n'en aura fait autant que...

Depuis quelques semaines, nous reprenons une vie normale. La vie sociale, les voyages, l'ouverture des salles de spectacle, tout ça reprend tranquillement. Et moi, ça me permet, et à vous tous, d'ailleurs, d'aller sur le terrain, d'aller à votre rencontre. Et c'est le but pour quoi nous sommes ici aujourd'hui, pour aller vous rencontrer. Les Teams, les Zoom, c'est beau, mais ça dépanne. Il n'y a rien comme le contact chaleureux, le contact des gens. Donc, nous continuons le travail, nous continuons de faire autrement, et ça, Mme la Présidente, ça me rend vraiment fière.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Maintenant, je vais céder la parole au député de Matane-Matapédia.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Merci beaucoup, Mme la Présidente. À mon tour d'intervenir en réplique au discours du premier ministre. Et la première réflexion que je me suis faite, c'est : Pourquoi? Pourquoi on est confrontés à un tel exercice? Qu'est-ce qui justifie que le premier ministre décide de proroger la session, de tout recommencer, de repartir une nouvelle séquence, surtout médiatique, pleine de symboles?

Je siège en cette Chambre depuis 14 ans, je n'ai jamais vu un tel exercice dans une situation comme celle-ci. Qu'est-ce qui a changé? Est-ce que la pandémie est terminée? La réponse, c'est non. Est-ce qu'on a besoin de mesures exceptionnelles pour y faire face, qui devrait faire en sorte que l'ensemble des parlementaires soient impliqués? Non plus.

Le gouvernement qui est en place, Mme la Présidente, il est constitué d'une solide majorité parlementaire, bien qu'il soit représenté par... il représente 37 % de la population du Québec qui a voté pour lui. D'ailleurs, ça explique beaucoup pourquoi il ne veut pas réformer le mode du scrutin, parce que ses collègues, ses députés ne veulent pas perdre leur poste.

Alors, est-ce que le gouvernement fonctionne? Oui. Est-ce que le Parlement fonctionne? Oui. Mais, plus encore, pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement s'arroge des pouvoirs exceptionnels, une gouvernance par décrets qui lui permet de faire à peu près ce qu'il veut. Et je veux informer nos concitoyens qui pensent qu'il y a un vote sur ces enjeux-là qu'il n'y a jamais eu de vote. On ne peut pas débattre de ces choses-là, on ne peut pas voter. Le gouvernement seul décide par décrets. Ça passe par les appels d'offres, où on peut aller beaucoup plus vite. Ça donne lieu à plusieurs écueils, plusieurs préoccupations éthiques. Ça passe par beaucoup d'obscurantisme quant aux décisions, j'en ai souvent parlé. Qui dirige le Québec, présentement? Une cellule de crise à laquelle on n'a pas accès, où on retrouve un médecin et une pléthore de conseillers politiques qui ont en commun d'avoir une carte de la CAQ dans les poches. C'est ça, là, le cabinet de gestion de la crise. Le premier ministre décide, les ministres apprennent ce qui va se passer, puis, les députés, ça prend encore plus de temps. Et là on a appris récemment, grâce à la députée d'Abitibi-Ouest, c'était quoi, la procédure. Le ministre régional parle, puis après c'est l'opposition, et l'opinion publique des autres députés n'est pas requise.

Hier, on a adopté une résolution pour libérer ces députés, qu'ils puissent s'exprimer pas seulement en caucus, mais sur la place publique, lorsque la situation l'exige. Ils peuvent faire part de leur exaspération, ils peuvent faire part du fait que le gouvernement n'est pas parfait en tout. À la prochaine élection, il va falloir voter pour les députés locaux aussi. S'ils ne sont pas capables de s'exprimer, j'imagine qu'il n'y aura des affiches que du premier ministre et que ça ne fera pas une différence, qu'un candidat ou une candidate représente la CAQ dans ce comté ou ce comté-là.

Donc, des pouvoirs exceptionnels. Alors, je me suis dit : Qu'est-ce qui les empêche de poursuivre leur action? On nous dit : C'est le dernier droit. Dernier droit vers quoi? Oh! ils vont annoncer la fin de l'urgence sanitaire? Même pas. Conditionnelle à la vaccination des enfants, probablement au début de l'année. On s'approche toujours de l'élection.

Et ça m'a fait réfléchir, puis je suis arrivé à la conclusion suivante : Moi, j'ai été témoin, comme parlementaire, du déclenchement de la campagne électorale de la CAQ avec les moyens parlementaires que nous avons, c'est-à-dire proroger la session, et avec les moyens publics. C'est ça qui s'est passé en cette Chambre. Je n'ai même jamais vu ça sous le gouvernement libéral. Je ne sais pas si c'est les libéraux qui sont maintenant rendus à la CAQ qui ont influencé le gouvernement, mais c'est de nature à alimenter le cynisme. Et, une fois que le discours est fait, bien là s'enclenche tout le reste. Il faut y réagir, puis il faut analyser puis... qu'est-ce qui s'y retrouve.

Moi, je préfère analyser les oeuvres, les résultats, prendre le temps précieux de la Chambre pour siéger, pour proposer, pour légiférer. Là, ce n'est que des symboles, des slogans, des objectifs, qui vont bien au-delà de l'élection.

Alors, ce gouvernement, on aurait pu l'analyser entre son élection et l'arrivée de la pandémie. On aurait pu dire : Il a été poussé essentiellement par une volonté de remplacer le gouvernement libéral. La bonne nouvelle, c'est que c'est fait. Alors, permettez-moi de dire à ces personnes qui ont voté stratégiquement pour que les libéraux soient battus : C'est fait, vous n'êtes plus obligés de rester là.

Deuxième élément, la marge de manoeuvre était tellement importante, héritée du gouvernement précédent, que le gouvernement de la CAQ n'a dit non à à peu près personne. Pas de coupures. On a bonifié, on a décidé de consacrer, hein... Il y a un gouvernement, le gouvernement Duplessis, qui disait ça, il disait : On ne dépense pas, on consacre. Ça passait mieux.

Mme la Présidente, c'est un gouvernement qui est obsédé par l'image, obsédé par l'image, par la mise en scène, par les vidéos, par sa promotion, par son autopromotion, par une capacité exceptionnelle d'avoir l'attention des réseaux d'information continue, en direct, à chaque fois qu'il y a une conférence de presse, systématique, toujours. Jamais les membres de l'opposition n'ont ça, jamais. Capacité d'acheter de la publicité partout au Québec et sans arrêt dans les hebdomadaires, dans les radios, sur les réseaux sociaux. Capacité d'engager n'importe quel artiste pour qu'il livre le message du gouvernement. Un budget de promotion qui explose. Une firme comme Cossette, par exemple, c'est un pactole, ça va rapporter une fortune. Il n'y a aucun moyen de vérifier les chiffres, il n'y a aucun moyen d'encadrer ça.

Je dis au Directeur général des élections que c'est sérieux, ce qui se passe, sérieux. Qu'il commence à regarder l'action du gouvernement en matière de communication. Si à tout hasard, par exemple, on apprenait que le gouvernement s'était réservé des sommes considérables, des millions de dollars, pour faire la promotion du premier ministre lui-même d'ici la prochaine élection, une information qui circule, Mme la Présidente, ce serait intéressant de le savoir. Moi, je pense qu'il faut évaluer au mérite, et prenons les mesures telles qu'elles sont.

Alors, quant à la vacuité de l'exercice, qui était essentiellement un exercice d'autopromotion, j'ai écouté le ton du gouvernement : Nous allons faire ceci, nous allons faire cela. Mais qu'est-ce qui vous empêchait de le faire? On vous jugera l'an prochain, à l'élection, puis on jugera les autres positions également. J'ai beaucoup de difficultés à croire qu'il y a un conseiller qui est arrivé puis il a dit : C'est ça qu'il faut faire, on arrête tout, on repart, mais l'avantage, c'est qu'on a un discours qui va être suivi, puis l'actualité politique va être là-dessus sur quatre, cinq jours, puis là les députés vont répéter ça, puis on repart. Ce n'était pas utile. Ce n'était pas utile.

• (12 h 20) •

Il y a beaucoup de projets de loi qui devraient avancer. Il y a beaucoup de priorités au quotidien, hein, je pourrais parler de la santé. Je vois le ministre de la Santé, il choisit ses lieux, hein? Quand il y a une bonne nouvelle, il y va, un équipement à annoncer à Maison-Neuve-Rosemont ou ailleurs, il est là. À Matane, 10 ruptures en obstétrique depuis le début de 2021, il n'est pas venu puis il n'a pas envie de venir, c'est négatif.

Puis, quand il décide d'y aller, c'est toujours avec mes collègues. Alors, valorisation du travail de député, si les députés de la CAQ ne l'ont pas compris, ça passe par toutes sortes de choses : un poste d'adjoint parlementaire, on vous place dans la caméra, on dit que vous étiez avec. Puis ça, c'est réfléchi, au bureau du PM, sachez-le, pour vous tenir occupés. Alors là, il dit : Ils étaient là. Les députés de l'opposition, jamais, Mme la Présidente.

Alors, j'ai recensé, moi, tous les choix de visite du ministre de la Santé, je vais rendre ça public prochainement, pour voir c'est quoi, ses priorités. Ce n'est pas seulement le ministre de la pandémie, c'est le ministre de tout le réseau de la santé. Et les gens, chez nous, ne sont pas moins importants que les patients dans les circonscriptions caquistes.

Ça, c'est en matière de santé, où les problèmes étaient antérieurs à la pandémie. Ils ont gonflé, ils se sont amplifiés avec la pandémie.

Quand je regarde les objectifs qui... par exemple remettre de l'argent dans les poches des Québécois, ah! ça, c'est fascinant. Il revient souvent avec ça, remettre de l'argent dans les poches des Québécois. Bien, il se trouve qu'au printemps prochain on aura une augmentation substantielle des tarifs d'hydroélectricité, un dossier que vous connaissez bien, Mme la Présidente. Moi, je me souviens d'avoir été le premier à l'évoquer, il y avait un engagement de la Coalition avenir Québec pour les trop-perçus. Ces trop-perçus, redonnez-nous ça. Il y en a seulement la moitié qui est revenue. Donc, on a laissé du trop-perçu à Hydro-Québec. C'est un échec.

Hydro-Québec, bien sûr, on salue le talent, les capacités de sa P.D.G., soit, ça va, mais on aura quand même une augmentation. Puis le gouvernement, sur les règles éthiques, est à surveiller. D'ailleurs, je me permettrais de rappeler ici qu'il est inacceptable que la présidente d'Hydro-Québec touche de généreux émoluments pour siéger sur un conseil

d'administration de banque privée lorsqu'elle est P.D.G. d'Hydro-Québec. C'est du jamais-vu dans l'histoire du Québec. Pourquoi? Parce que c'est bien intéressant, d'aller là, ça a l'air, puis ça rapporte un montant de plus, une rallonge financière. Sans enlever toutes les qualités de Mme Brochu, c'est inacceptable, inacceptable.

Quant aux tarifs, on pourrait parler des services de garde. Je veux dire, c'est maintenant qu'on apprend que, là, il y a un grand chantier puis une offensive. Ce n'était pas prématuré. Ça aurait pu durer... on aurait pu commencer rapidement, mais le gouvernement a fait le choix de tout investir sa marge de manoeuvre et son temps sur les maternelles quatre ans, qui n'étaient exigées d'à peu près personne. Les parents voulaient des places en CPE. On a perdu trois ans par l'obsession, l'obsession pour les garderies.

Décentralisation dans le réseau de la santé, moi, je suis pour qu'on ait des directeurs, des directrices de centre hospitalier, des conseils d'administration locaux, surtout qu'on ait des ressources. Les infirmières, ça ne suffira pas. Moi, j'ai donné l'exemple des infirmières à Matane qui n'ont pas les mêmes primes qu'on propose à celles de Saint-Anne-des-Monts, qui sont à quelques kilomètres à l'est. J'ai expliqué ça, que c'était frontalier à la Gaspésie. J'attends toujours la réponse du ministre.

Gestion des ressources humaines en santé, j'ai vérifié ça. Ça va prendre... C'est l'organisation du travail, ce n'est pas seulement l'argent.

Le dossier fonctionnaires en région, par exemple, quand j'ai fait une première demande d'accès à l'information, l'objectif était 5 000. On a réalisé que la plupart étaient décentralisés où? A Longueuil puis dans les Laurentides. Ce n'est pas tellement l'esprit de ce qu'on avait proposé. Nous, au Parti québécois, on avait proposé cinq ministères. Ça avait l'avantage d'être clair. La Faune, l'Agriculture, les Pêcheries, Ressources naturelles, on les envoie au complet dans les régions du Québec. Là, ça parle. On aura un plan bientôt, là, mais il va falloir m'expliquer que c'est du vrai monde qui quitte Québec puis qui s'en vont à Matane, à Amqui, à Mont-Joli. J'ai bien hâte de voir ça.

Le branchement à la téléphonie cellulaire et Internet haute vitesse, alors, on en a parlé tantôt, on a salué le gouvernement. Je confirme que les secteurs à découvert dans ma région sont nombreux et je ne vois pas comment le gouvernement va m'assurer du branchement d'ici son élection. J'aimerais avoir la carte, parce que moi, je le fais en voiture puis j'ai fait un appel à tous à mes concitoyens, qui sont drôlement capables de circonscrire les problèmes. On est capables de le calculer par épipette, Mme la Présidente. On sait à partir duquel ça part puis lequel ça ne repart pas. Moi, j'aimerais ça que ce soit le cas, mais ça ne marche pas. Puis on a cruellement vécu ça cet été, téléphonie cellulaire, là, lorsqu'on avait une chasse à l'homme à Sainte-Paule, triste souvenir de l'été, pour retrouver un enfant et son père, ça n'a pas aidé les recherches, ça, de ne pas avoir la téléphonie cellulaire. Puis ça nuit à l'implantation de nouveaux citoyens dans notre région, qui voudraient s'établir dans des municipalités rurales. C'est d'ailleurs le choix que je voulais faire. Je suis resté dans la ville de Matane notamment pour l'accès à la téléphonie cellulaire.

Je pourrais vous parler également de mesures qui auraient dû être là. Bon, les mesures concrètes pour les soins à domicile, on les apprend maintenant, je veux dire, c'est un virage énorme à faire. Ça a coûté cher, la candidature de la ministre responsable des Aînés, hein? D'aller la chercher au Parti libéral pour l'amener, ça a coûté les maisons des aînés. Moi, je trouve que ça nous coûte cher collectivement. Ce que ça nous prend, c'est un virage pour les soins à domicile. C'est ce que les citoyens veulent. Puis le virage, il est dur à prendre. Ça nous prend une protectrice des aînés, une vraie, là, parce que je sais que la ministre des Aînés considère que c'est elle, la protectrice des aînés, mais ce n'est pas vrai, elle n'a pas l'indépendance nécessaire. Ils ont refusé ça. Donc, pour les aînés, services à domicile, on a lancé un grand plan, il y a quelques jours. Il faut aller là-dessus.

En matière d'environnement, mon collègue Sylvain Gaudreault en a parlé amplement. L'aide aux organismes communautaires autonomes. La réforme du mode de scrutin, qui est abandonnée pour la raison que j'ai évoquée d'entrée de jeu... 37 % des citoyens ont voté pour la CAQ, ils ont 75, 76 sièges. Pourquoi changer une formule gagnante? C'est pour ça qu'ils ne le font pas, pas parce que c'était la COVID puis parce qu'on n'avait pas de temps, puis il y avait du monde sur la commission. Bien non. Ça s'est décidé au bureau du premier ministre : Aïe! on a une autre élection, on va la gagner majoritairement, on a promis ça au boss. Ils ne changeront pas le mode de scrutin. Mais ils l'ont signée pareil, l'entente.

Comme ils se sont engagés pour le statut de l'artiste. Ça, c'est quelque chose. Ils sont pognés avec ça. Là, ils se sont rappelés qu'ils s'étaient engagés là-dessus. Puis, quand vient le temps de valider ce que ça veut dire, vous savez ce qu'ils ont dit à leur négociateur? Nous, là, on a eu des représentations des patrons, dans le domaine culturel, des producteurs, ils nous ont dit qu'il ne fallait pas que ça bouge. Bien, mission accomplie, ça ne bouge pas. C'est pour ça que, cet automne, on n'a pas les lois sur le statut de l'artiste, et c'est pour ça qu'on ne voit pas d'avancée.

Ils ont nommé deux anciennes ministres : Liza Frulla, Louise Beaudoin. Quand la ministre de la Culture dit : Elles ont quitté parce qu'elles n'avaient plus le temps, moi, je pense que ce n'est pas la vraie version. Pas mal sûr de mon coup. Je pense qu'elles ont réalisé que ça n'allait nulle part, et qu'ils vont arriver avec des mesures... service minimum, et qu'ils vont aller du bord des patrons culturels bien plus que des artistes. Ça, c'est la vérité.

Ensuite, je pourrais vous parler de façon générale de ce gouvernement, de sa façon d'opérer, de rechercher la visibilité, de rechercher parfois la diversion, quand il y a des coups plus difficiles. Et c'est l'avantage d'avoir créé un écosystème où ils sont partout. RDI, LCN, sur le Web, dans les analyses, dans les journaux, partout. Quand les gens nous demandent : Mais vous, M. Bérubé, en avez-vous parlé?, la réponse, c'est oui. Mais c'est où? On en parle, mais ça ne veut pas dire que ça va être couvert. Alors, quand on a un gouvernement, en temps de crise, qui contrôle tous les moyens de communication, qui contrôle la publicité, qui a l'initiative en Chambre et qui nous dit, en plus, que, si vous ne suivez pas les consignes qui viennent de nous, mais qu'on ne sait pas comment elles ont été établies, vous êtes contre le bien commun, bien, ça donne la résultante qu'on a présentement. Pourquoi, dans ce dernier droit, si c'est vrai, on n'abandonne pas l'urgence sanitaire? Parce que ça les sert. C'est drôlement pratique. Il y a quelques ministres, dans ce gouvernement-là, là, qui ne sont pas vraiment des fans de venir siéger au salon bleu. Moi, je les connais. Tout ce qu'ils peuvent faire de leur bureau, ils sont preneurs.

• (12 h 30) •

Alors, la bonne fortune de la CAQ, elle est notamment liée à tous ces facteurs-là. Ce tour de magie, l'état actuel de... l'état de l'opinion publique, il est lié à ça. Un jour, on réussira à expliquer tous ces tours-là. Lorsqu'on aura expliqué le tour, ça va paraître moins attrayant. Et il arrivera un moment, et je sais que le gouvernement le redoute, où cette surexposition, cette arrogance, à bien des égards, cette volonté de gouverner seul, de faire comme si le pouvoir nous appartenait à demeure, deuxième mandat, troisième mandat, une dynastie, va se frapper à une réalité. Il se peut que les Québécois, rapidement, découvrent qu'au-delà de la présence... parce qu'on peut saluer la présence puis le volontarisme d'un gouvernement, ce que je fais souvent, d'ailleurs, avec ce gouvernement, son volontarisme, moi, j'aime que, quand il a envie de faire des choses, il le fait, mais il se peut qu'ils se disent : L'objectif, au départ, c'était de remplacer les libéraux, O.K., mais là c'est fait, mais il y a d'autres enjeux.

En matière de culture, en matière de défense des intérêts du Québec, en matière de langue, en matière de relations avec le Canada, en matière sociale, en matière de développement régional, quand on regarde le discours actuel du Parti québécois, c'est bon, c'est recherché. Ce n'est pas toujours spectaculaire, mais c'est réfléchi. Ça vient d'un parti qui a gouverné le Québec à plusieurs reprises, avec égards.

Alors, ce que je dis au gouvernement, c'est que c'est très agréable, très agréable pour eux, de se dire : Écoutez, je ne vois pas aucun nuage gris, ça va bien, les sondages sont bons, les gens nous aiment... enfin, ils aiment notre premier ministre, mais ils ont su que je travaillais avec, ça fait qu'ils m'aiment, moi aussi. Ça rapporte quoi au Québec? Qu'est-ce qu'on en fait, de ça, de ce capital-là? On pourrait aller bien plus loin dans des domaines, on pourrait faire preuve de davantage d'audace pendant que ça dure, parce qu'il se peut que ça ne dure pas toujours. Ce serait intéressant, à ce moment-là, d'analyser, les composantes de ce groupe, comment elles vont se comporter.

Alors, Mme la Présidente, je termine en disant que c'est toujours un plaisir de faire de grands discours. Ça fait longtemps que je n'en avais pas fait, je suis un peu rouillé. J'en ai déjà fait une heure ici, vous vous souvenez, j'ai fait un discours sur l'UPAC pendant une heure, pas de notes. Semblerait-il que c'est un record, à l'Assemblée nationale. Je suis un peu rouillé. Mais ce que je veux dire à mes concitoyens, c'est que je ne sais pas pourquoi j'ai à réagir à cette affaire-là, parce que, là, on va le refaire pour le petit budget, puis on va le faire pour le grand budget, puis ils vont nous arriver avec d'autres patentes. Je veux dire, l'important, c'est le travail qui se fait présentement. Et, à la prochaine élection, quand viendra le temps de choisir, bien, les gens voteront pour ce qui s'en vient.

Soyez indulgents avec les partis d'opposition. On n'a pas beaucoup d'espace pour poser des questions, mais on est sincères, puis on est engagés, puis on a été élus. Dans nos comtés, on n'est pas troisièmes. Moi, je suis premier, dans mon comté, puis je parle comme un gagnant, et je défends les valeurs qui sont importantes pour moi puis qui ont une force dans notre société.

Alors, je dis au gouvernement : Vous vouliez un exercice médiatique qui rapporte de la visibilité, qui vous a permis à bien des reprises de vous lever puis d'applaudir le premier ministre? Bien, un de plus. Je ne sais pas c'est quoi, le prochain, je ne sais pas qu'est-ce qu'on va célébrer, la période de l'avent ou la fête de quelqu'un, une victoire sportive, mais à un moment donné la réalité va vous rattraper. Il y a des décisions dures que le gouvernement ne veut pas prendre pour ne pas nuire à sa popularité. Il devra les prendre, ça fait partie des aléas de tous les gouvernements.

Cette période, elle est importante, parce qu'on est encore en pandémie. Il y a encore l'état d'urgence, le gouvernement a décidé de garder ça, donc ce n'est pas vraiment le dernier droit. Lui, il se garde des pouvoirs. Ce que je dis à mes concitoyens, c'est qu'on va poser les questions qui s'imposent puis on va poser les gestes responsables qui s'imposent également, avec le gouvernement, pour protéger notre population. Mais sachez qu'on ne sait rien. Le directeur de la santé publique, malgré son nom, il ne s'adresse qu'au premier ministre. Il ne s'adresse pas à moi, ni à vous, ni à d'autres. On ne participe pas aux décisions, on n'a pas d'information privilégiée, puis les gens voudraient tous nous mettre dans le même paquet? Non. Le gouvernement est majoritaire, présentement, il prend toutes ces décisions. C'est ça, le gouvernement. Vous savez quoi? Ce n'est toujours bien pas moi qui ai voté pour la CAQ. Alors, si les gens qui ont voté pour la CAQ sont toujours intéressés par ça, soit, ce sera ça. Mais, si c'est votre cas, puis vous trouvez que ça devrait fonctionner différemment, sachez qu'il y a d'autres options. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Maintenant, nous allons poursuivre avec M. le député de Chapleau.

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'en profite pour vous saluer. J'en profite également pour saluer les collègues ici présents. Bonjour, tout le monde. C'est vraiment un honneur renouvelé de pouvoir me lever aujourd'hui afin de prendre la parole dans cette enceinte, le salon bleu de notre Assemblée nationale, l'Assemblée nationale de tout un peuple, de toute une nation, où toutes les aspirations et tous les espoirs sont permis.

Je tiens d'abord à réitérer à quel point je suis vraiment privilégié de pouvoir être au service des gens de chez nous, de Chapleau, de Gatineau et de tout l'Outaouais, à titre de député. Je remercie mes concitoyens de m'avoir offert cette opportunité en m'accordant leur confiance. Comme vous le savez, Mme la Présidente, la confiance, ça se mérite, et c'est pourquoi, lors de ces trois dernières années et encore aujourd'hui, j'ai comme mantra de m'assurer que chaque geste, chaque action et chaque phrase prononcée soient dignes de mes concitoyens de Chapleau et dignes de la fonction que j'occupe afin de continuer à mériter cette confiance.

Le lancement de la nouvelle session parlementaire cette semaine m'a donné l'occasion de réfléchir, Mme la Présidente. Il n'était pas acquis que nous allions avoir une seconde session à cette législature et donc une deuxième opportunité de nous prononcer à nouveau sur un discours inaugural. En réalisant à quel point cette opportunité était inouïe, mes réflexions ont

spontanément porté sur les réalisations et les accomplissements dans Chapleau, à Gatineau, en Outaouais, mais également sur ceux de notre gouvernement en entier ces trois dernières années. Cela m'a aussi donné l'occasion de rêver, de me projeter vers l'avenir, et j'ai pensé à ce que pourrait être le Québec de demain et, plus localement, ce que seront Chapleau et Gatineau demain, quels propositions et projets seront porteurs au cours des prochaines années.

Comme vous le savez, pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Je suis très fier de souligner les grandes réalisations dans Chapleau nous permettant de nous projeter, justement, dans l'avenir, Mme la Présidente. Laissez-moi vous dire qu'enfin les choses bougent en Outaouais. Les choses avancent. Le changement pour le mieux est enclenché. Avec l'équipe de notre gouvernement, c'est fini, l'immobilisme des dernières années dans notre belle région.

J'aimerais d'abord faire mention d'une reconnaissance importante pour l'Outaouais, Mme la Présidente. Je parle, évidemment, du dépôt et de l'adoption de la motion ayant permis à l'Assemblée nationale de reconnaître officiellement l'Outaouais comme une région administrative avec des particularités importantes et avec des défis importants, compte tenu de sa situation frontalière avec Ottawa. Cette motion visait aussi à reconnaître que la région de l'Outaouais a accumulé un retard important, ces dernières années, quant au financement public en santé, en éducation, en enseignement supérieur et en culture et qu'il faut la soutenir en considérant notamment ses particularités. Je souligne les efforts de notre gouvernement, des acteurs clés de la région et de tous les citoyens de l'Outaouais ayant participé à l'avènement de ce moment historique, car cette motion, la première dans l'histoire de la région, a annoncé le changement tant attendu chez nous. J'en profite pour saluer l'appui indéfectible du premier ministre envers notre région de l'Outaouais. Ce changement dont je parle se traduit notamment par l'annonce importante en tourisme de l'Outaouais, en faisant, c'est-à-dire, de l'Outaouais la troisième porte d'entrée touristique du Québec, le tout accompagné, bien sûr, d'un investissement important de la part de la ministre du Tourisme pour permettre à notre région de jouer ce rôle, considérant la proximité avec l'Ontario.

En ce qui a trait au tourisme, j'ai toujours été un grand partenaire du Festival de montgolfières de Gatineau et je me suis assuré qu'il puisse continuer de bénéficier de l'appui du Programme d'aide financière aux festivals et aux événements touristiques du ministère du Tourisme. Le Festival de montgolfières de Gatineau est un événement emblématique de Chapleau, dans Gatineau, en Outaouais, et un rendez-vous attrayant qui met en valeur la région de l'Outaouais et qui attire de nombreux touristes.

De plus, comme vous le savez, Mme la Présidente, notre gouvernement a à cœur de redynamiser et de mettre de l'avant de nombreux projets. Grâce à un financement important de notre gouvernement, le nouvel amphithéâtre et complexe quatre glaces au cœur de Chapleau, le Centre Slush Puppie, qui fait dorénavant la fierté de toute la ville de Gatineau, a pu voir le jour. Ces nouvelles installations vont permettre de stimuler l'activité récréotouristique de l'Outaouais et favoriser une vie active en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Il est également le nouveau lieu où se produiront de nombreux artistes et où auront lieu plusieurs spectacles. C'est aussi le domicile de nos Olympiques, l'équipe de la ligue junior majeur du Québec la plus titrée de l'histoire.

En matière de culture et de patrimoine, nous ne sommes pas en reste non plus, dans Chapleau, Mme la Présidente. Comme vous le savez, la valorisation de notre patrimoine est au cœur des priorités de notre gouvernement. Dans Chapleau, l'église Saint-François-de-Sales, dont le clocher témoigne de l'histoire de Chapleau et suscite l'admiration, est tributaire d'un riche passé. Cette année, un financement important a été réservé par la ministre de la Culture pour la restauration de la maçonnerie et de la fenestration de ce joyau de notre patrimoine auquel les citoyens de Chapleau sont très attachés. Avec cet investissement, nous nous sommes assurés de léguer aux générations futures un héritage de grande valeur historique, architecturale et artistique.

• (12 h 40) •

Il y a aussi des avancées importantes en éducation, Mme la Présidente. Notre gouvernement a accéléré la mise en place des maternelles quatre ans, désormais admissibles aux jeunes enfants issus de tous les milieux. Dans mon comté, l'ajout de sept nouvelles classes dans les écoles la Montée, Trois-Saisons et Greater Gatineau consolidera la réussite éducative de nos enfants.

En collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse du Québec, notre gouvernement a aussi fait une belle annonce pour nos jeunes. Nous avons annoncé une subvention d'envergure pour Radio Jeunesse, une radio issue de l'Outaouais qui pourra s'exporter et faire valoir son expertise dans 15 autres villes et régions du Québec. Quelle belle façon de soutenir nos jeunes et de les encourager à s'impliquer véritablement dans notre communauté, et surtout quelle fierté pour Gatineau et l'Outaouais d'être le fer de lance d'un si beau projet jeunesse.

Maintenant, Mme la Présidente, le volet santé, volet important, s'il en est un, en Outaouais, longtemps délaissé et sous-financé par le passé. Notre gouvernement a bougé et il a agi dans ce dossier. Dès le début de notre mandat, à vrai dire dans les premiers mois du mandat, une somme importante a été mobilisée pour l'acquisition et l'installation d'un appareil d'imagerie à résonance magnétique, le troisième sur le territoire de l'Outaouais et le premier à l'Hôpital de Gatineau, dans Chapleau. Cet important investissement faisait suite, évidemment, à mon engagement et ma promesse, lors de la campagne électorale de 2018, et a permis d'offrir de meilleurs services de diagnostic aux patients, favorise, évidemment, la détection précoce du cancer et vient aussi réduire le flux de citoyens de l'Outaouais se rendant en Ontario pour d'éventuels examens.

En santé encore, la construction du Campus Outaouais de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill a été complétée par notre gouvernement, et ce campus abrite les installations d'enseignement du programme d'études médicales du premier cycle de la Faculté de médecine. Ça, ça a été rendu possible grâce au financement de notre gouvernement, qui favorise aussi l'attraction et la rétention des étudiants en médecine, d'avoir également eu l'occasion d'avoir un partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais pour que la première année de préparatoire se fasse en français à Gatineau, alors qu'avant cela devait se faire à Montréal en anglais. Et donc nous avons corrigé, dès notre entrée au pouvoir au gouvernement, cette situation qui était aberrante, une erreur du passé.

Un autre projet cher aux citoyens de Chapleau s'est, évidemment, concrétisé et desservira toute la région de l'Outaouais, notre gouvernement a annoncé la construction du nouvel hôpital universitaire de plus de 600 lits en Outaouais

qui va permettre de renforcer le système de santé dans notre région en regroupant plusieurs spécialités médicales et en rapatriant de nombreux services médicaux en Outaouais. Et, en effet, cette nouvelle infrastructure répond véritablement aux besoins de la population de l'Outaouais, dans un contexte où la proximité avec l'Ontario a toujours été un facteur déterminant dans la pénurie de main-d'oeuvre. Ce nouvel hôpital aura un pouvoir d'attraction et de rétention des professionnels de la santé et va réduire, par le fait même, le coût des dépenses médicales encourues en Ontario. Cela va nous permettre de rêver à un avenir meilleur.

Plusieurs autres beaux projets nous permettent de nous projeter vers l'avenir. Je pense, entre autres, au projet innovateur piloté par l'organisme Les Apprentis, visant la construction des logements supervisés pour les adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Ces projets démontrent le désir de notre gouvernement de toujours faire plus et faire mieux pour les Québécois et pour les gens de Chapleau.

Mme la Présidente, je m'en voudrais de ne pas aborder mon rôle en tant qu'adjoint parlementaire du ministre de la Justice et des avancées qui ont été réalisées et seront réalisées en cette matière. En 2018, le premier ministre nous invitait, nous tous, les parlementaires du Québec, à vaincre la peur d'échouer. En matière d'identité, de laïcité, de langue française et de justice, le bilan démontre que le gouvernement a non seulement vaincu la peur d'échouer mais a misé sur la réussite et l'espoir du changement. Un des changements, la réforme de l'IVAC, était attendu depuis 30 ans. Également, les enjeux de personnes victimes de violences sexuelles ou conjugales, qui nous ont préoccupés beaucoup et qui nous préoccupent, actuellement, à plusieurs projets de loi. Également, la réforme du droit de la famille, sur laquelle j'ai eu l'occasion de travailler, j'ai eu l'occasion de faire des consultations particulières, qui est à l'étude, actuellement.

En terminant, j'aimerais en profiter pour remercier les membres de mon équipe en circonscription pour le travail effectué tout au long de la pandémie mais aussi au quotidien. Je remercie Étienne, Manyana, qui m'accompagnent au quotidien dans Chapleau. Je tiens aussi à rendre hommage aux gens de Chapleau, desquels je suis si fier, et les remercier de leurs beaux gestes de courage et de résilience. Également, l'ensemble des organismes qui nous accompagnent et qui nous ont accompagnés durant la pandémie.

Les derniers mois ont été marqués par les grands défis. Cependant, nous pouvons être fiers de grandes réalisations, à la hauteur de notre gouvernement. Plusieurs autres beaux projets sont à venir. Je suis très heureux et très fier de représenter un gouvernement qui se met réellement au service de sa population, un gouvernement qui rassemble les Québécois autour des valeurs communes afin de faire avancer les choses et de continuer à faire du Québec une nation fière. Mme la Présidente, l'avenir est prometteur, nous pouvons rêver. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, Mme la députée de Côte-du-Sud, la parole est à vous.

Mme Marie-Eve Proulx

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. Depuis mars 2020, nos habitudes de vie professionnelle, sociale et familiale ont complètement été chamboulées par une pandémie mondiale. Comme députés, nos actions quotidiennes et nos façons d'être en contact avec les citoyens ont été modifiées, voire arrêtées. Je tiens donc à commencer cette allocution en remerciant chaleureusement et sincèrement mon équipe de la circonscription de Côte-du-Sud, qui, malgré ces circonstances inédites, sont restées en poste et ont gardé le fort pour offrir malgré tout des services à nos citoyens. Je pense d'abord à Julie Roy, qui s'est intégrée à l'équipe en pleine pandémie et qui a su reprendre positivement les dossiers. Et que dire de Jocelyne Ouellet, cette femme d'une efficacité redoutable, qui voit à ce que tout soit parfait au bureau? Et, finalement, Joanne Cyr, qui connaît tout le monde et qui agit avec passion dans tous ses dossiers. Votre présence est importante et tellement appréciée, les filles, je vous remercie du fond du coeur. Vous êtes importantes pour la circonscription et pour que soit facilité mon travail au quotidien.

Je tiens aussi à remercier les citoyens de Côte-du-Sud, qui ont agi avec résilience et exemplarité. De fait, tout au cours de cette pandémie, la région n'a eu que très peu de cas, et c'est grâce aux efforts collectifs de tous les citoyens et les citoyennes de ma circonscription que nous pouvons dire aujourd'hui que nous avons un bilan exemplaire. De plus, nous détenons, dans la région, un taux de vaccination plus élevé que la moyenne québécoise, et tout cela est possible grâce à la volonté et la solidarité des citoyens. Je suis très fière de notre solidarité et de notre capacité à s'adapter à ces changements particuliers et inédits qui ont été occasionnés par la COVID-19.

Je voudrais souligner aussi le rôle qu'ont joué certaines entreprises dans ma circonscription. Je pense, entre autres, à Umamo Médical, de L'Islet-sur-Mer, qui fabrique des équipements médicaux. Cette entreprise de Côte-du-Sud est d'ailleurs le principal fournisseur pour le système de santé du Québec. Récemment, Umamo faisait un don de 600 lits d'hôpitaux pour répondre à des besoins urgents de pays sur le continent africain, particulièrement le Malawi, la Zambie et l'Eswatini. Ils ont réagi promptement, car les dirigeants de l'entreprise avaient appris que les patients des urgences de ces pays étaient étendus au sol pour recevoir des soins. De plus, cette même entreprise a grandement participé à l'effort, au début de la pandémie, en fournissant du matériel médical au Québec. Et, fait intéressant, ils se sont associés à d'autres entreprises de la région pour qu'eux aussi poursuivent leur production. Une solidarité locale de production s'est installée dans L'Islet et Montmagny, et ce fut très positif en début de pandémie. Je suis fière de ces élans de solidarité dans mon comté. Ces beaux gestes montrent la volonté des acteurs de ma région d'aider.

Le discours inaugural du premier ministre nous permet maintenant d'envisager l'avenir différemment. Ce discours nous permet de se propulser vers le changement, puisque la pandémie que nous finissons de traverser nous a montré des opportunités à saisir.

Par ailleurs, le positionnement stratégique du Québec en matière d'énergie verte nous a permis récemment de convenir d'une entente historique avec l'État de New York, qui veulent sortir de l'énergie fossile. Notre gouvernement

a même pris cette avenue environnementale en posant différents gestes concrets, et ce n'est que le début du potentiel énergétique que nous pouvons déployer pour l'avenir.

Autre point marquant du discours inaugural de notre premier ministre est d'avoir souligné les grands sacrifices qu'on fait les enfants et les adolescents pour préserver la santé de nos personnes âgées. C'est maintenant leur tour. J'ai moi-même trois enfants de cinq, 10 et 11 ans, et ils ont été si résilients. Ils ont su s'adapter à cet isolement et le voir même de manière positive. Ils ont été, dans plusieurs cas, source d'inspiration. J'ai envie, maintenant, qu'ils puissent rattraper le temps perdu. C'est à nous de leur offrir le soutien nécessaire.

Pour les enfants de 0-3 ans et leurs parents, l'annonce de l'augmentation du nombre de places et la réforme des services de garde est majeure, comme geste que pose notre gouvernement pour les familles. La création des CPE au Québec était, il y a 25 ans, innovatrice. C'était différent, à l'époque, pour deux raisons : offrir des chances plus équitables à tous les enfants de se développer, et, deuxièmement, cette proposition aura permis à un plus grand nombre de femmes de pouvoir travailler. Et, comme l'a souvent dit l'économiste Pierre Fortin, c'est grâce aux femmes sur le marché du travail, au Québec, que nous avons moins subi qu'ailleurs les effets des crises économiques au cours des dernières décennies. Ce n'est pas rien. Je tiens donc à remercier et à souligner cet élément auprès des femmes du Québec, de participer à l'économie d'ici.

Notre gouvernement a aussi offert des augmentations salariales sans précédent à des professions occupées traditionnellement par des femmes. La pandémie aura encore mis davantage en évidence le rôle crucial que jouent les femmes dans les services à la personne. Mieux reconnaître ces professions est nécessaire pour notre gouvernement, et on agit.

Les défis démographiques qui ont été amplifiés par la pandémie... le défi démographique a accéléré le phénomène de pénurie de main-d'oeuvre. Malheureusement, aucune politique publique n'a été proposée ni mise en place par les anciens gouvernements pour prévenir ce phénomène qui a été prévisible depuis plus de 20 ans. En région, particulièrement, on doit inciter les entreprises à prendre le virage de l'automatisation. Inciter, mais aussi soutenir les entreprises à accélérer ce virage.

• (12 h 50) •

Évidemment, la solution doit également comprendre l'immigration et la formation, et c'est ce que mes collègues à l'Emploi, à l'Éducation et à l'Économie proposent. La réforme de la formation professionnelle et technique sera sans contredit la bienvenue pour les entreprises afin de faciliter ce virage vers l'automatisation et l'amélioration des façons de faire.

D'ailleurs, une entreprise de ma circonscription, LG Cloutier, a compris ce phénomène et a posé un geste clair. L'entreprise a obtenu, la semaine dernière, le sceau d'excellence Concilivi pour concilier travail-famille. Cette approche permet d'offrir de la flexibilité aux employés, comme le mentionnait Valérie Rancourt-Grenier, l'une des dirigeantes de l'entreprise : «On veut prendre soin des employés, les attirer et les fidéliser à l'entreprise en ajustant les horaires ou en ajoutant des jours fériés.» Félicitation à LG Cloutier pour cette initiative et être un leader québécois en la matière! C'est grâce à des initiatives comme celle-là, combinées aux efforts des municipalités et organismes publics, que les régions réussiront à attirer et retenir des nouvelles personnes à s'établir dans chacune d'elles.

Les régions demeurent au centre des préoccupations de notre gouvernement. C'est pourquoi notre engagement de délocaliser 5 000 emplois vers les milieux plus dévitalisés permettra en partie la relance économique. On doit aussi, comme régions, offrir des services et des infrastructures de qualité pour intéresser les gens à y demeurer. Les espaces bleus permettront aussi de mieux faire connaître les régions dans leur dimension patrimoniale, culturelle et historique. Ces lieux de promotion dynamiques sauront sans nul doute augmenter la fierté régionale et faire valoir les spécificités de chaque région qui font la force et la richesse du Québec.

Notre gouvernement est conséquent et cohérent. D'abord, on branche à Internet à haute vitesse toutes les régions. Notre engagement sera livré d'ici septembre 2022. Ensuite, on crée une identité numérique pour faciliter la vie des citoyens. C'est une avancée importante pour l'offre et l'organisation des services. Il sera aussi plus facile de se retrouver comme citoyen. Avec ce geste, on innove, et cela nous permet aussi de se démarquer dans le monde.

Les régions peuvent aussi tirer parti de l'opportunité d'acheter local. Plusieurs petites entreprises de toutes les régions ont connu un essor majeur depuis la pandémie. Cet essor favorise l'innovation des entreprises et met ainsi en valeur la richesse de toutes les régions. C'est impressionnant de voir tout le savoir-faire de nos entreprises. Il nous suffit donc de bien les accompagner pour favoriser une croissance qui créera de la richesse au Québec.

La nouvelle économie permettra de créer davantage de richesse et d'offrir de meilleurs services à la population, comme le mentionne fréquemment notre premier ministre. Nous avons une vision et nous la mettons en oeuvre. Bref, notre gouvernement est un de changement et d'action. Nous nous propulsons vers l'avenir en relevant les nombreux défis socioéconomiques que connaît aujourd'hui le Québec. Nous voulons un Québec plus vert, plus prospère et plus fier. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Maintenant, nous allons poursuivre, pour les quelques minutes qu'il reste, avec M. le député de Beauharnois... Bourget, excusez-moi. Allez-y. Nous vous écoutons.

M. Richard Campeau

M. Campeau : Merci, Mme la Présidente. Comme on a déjà annoncé que le nom du comté allait changer, fort probablement, vous allez être encore plus mélangée avec le temps, n'est-ce pas?

Le discours de notre premier ministre me permet de faire comme une mise à jour, après trois ans, de c'était quoi, le rôle d'un député. Puis, bien, il y a trois ans, je ne savais pas ce que c'était ou, du moins, je m'en doutais, mais je ne le savais pas aussi bien que maintenant. Puis, avant, j'étais ingénieur, je gardais des machines, des cédules, des dollars et des gens. Et maintenant on s'occupe des gens. C'est beaucoup plus stimulant, Mme la Présidente.

Je peux dire, après trois ans, que c'est réellement l'emploi le plus utile et le plus intéressant que j'ai eu l'occasion de faire. Il y a un petit côté très égoïste là-dedans, quand je dis ça, parce que je trouve que c'est un bénéfice personnel, mais

en même temps je pense que ça aide beaucoup de monde. Quand j'entends des députés qui utilisent trop souvent le «je», ça m'inquiète un peu, parce que les choses sont trop compliquées, il y a trop de monde qui nous interpellent pour qu'on puisse être efficaces tout seuls dans un bureau de député. Alors, si ce n'était pas de Martine, de Gisèle, de Corine, de Pierre et de Nicolas, il n'y aurait pas d'équipe de bureau, puis on ne serait pas efficaces. Et je pense que, tous ensemble, on aide énormément de gens. Ça se fait d'une façon assez délicate, plutôt cachée, c'est quand même des cas personnels, et on aide énormément de gens, tout comme les autres bureaux de députés, d'ailleurs. Je pense à un exemple, au début de la pandémie, on a aidé... on a appelé 4 000 personnes âgées. Je parle de l'équipe de bureau et je parle d'un groupe de bénévoles, des gens qui avaient besoin de parler, dans bien des cas, avec des inquiétudes. Parfois, on a rencontré des gens un peu mal pris qu'on a pu aider. La plupart des cas, ils n'étaient pas mal pris, ils étaient juste inquiets, et ça a créé des discussions fort intéressantes, les gens semblaient beaucoup apprécier ce contact-là.

Je pense aussi aux organismes communautaires. Je les connaissais déjà, les organismes communautaires, avant d'être député, mais ça m'a permis de rentrer en contact encore plus avec ces organismes. Et on a pu le voir, durant la période de la pandémie, à quel point ils étaient utiles et importants. Puis ils ont été très sollicités, mais je ne les ai jamais sentis vraiment débordés. Ils ont été extrêmement sollicités, et c'est un bel exemple du mot qu'on entend souvent, la résilience, parce qu'ils étaient là au moment où en avait de besoin, ils n'ont jamais laissé tomber.

Une autre chose dont j'aimerais parler, c'est l'aspect environnemental. J'avoue que je suis fatigué et même tanné d'entendre dire : Ah! la CAQ n'en fait pas beaucoup en environnement. Je ne suis tellement pas d'accord avec ça, je suis tellement contre cette affirmation-là. On a eu toutes sortes d'affaires qui se sont passées dans les années passées. Je ne suis pas là pour dire : C'est la faute de, mais, si on n'a pas atteint nos cibles de réduction de gaz à effet de serre, ce n'est quand même pas dû à ce qui s'est passé depuis 2018, c'est parce que ce n'était pas commencé auparavant, ce n'était pas initié d'une façon suffisante. Alors, ce n'est pas tout inventé, ces choses-là. Si on a eu des projets qui ont été de l'avant, qui ont bloqué, c'est quand même des choses... le Québec n'a pas fait énormément en environnement dans les... depuis 2000, disons. Puis on peut voir qu'on est chanceux d'avoir de l'hydroélectricité, mais il ne faut pas compter sur la chance.

Si je regarde juste des choses comme la transformation du Fonds vert, il y avait toutes sortes de façons de le transformer. J'ai eu l'occasion d'en parler avec des gens de France, d'Angleterre et de Suède, et ce n'est pas nécessairement... la façon qui a été choisie n'est peut-être pas la même façon qui a été prise ailleurs, c'est possible, mais de là à dire qu'il ne s'est rien fait en environnement... Il y en a eu énormément de fait. Et je vous ferai remarquer que, dans ce cas-là, c'est peut-être le changement le plus important au niveau environnement depuis l'adoption de la LQE, la loi québécoise sur l'environnement. On va avoir donc une meilleure coordination entre les différents services gouvernementaux pour ce qui est de la lutte aux changements climatiques et on aura une reddition de comptes qui se fait de façon automatique. C'est un nouveau rôle, dans le fond, qui est confié au Vérificateur général, par l'entremise du Commissaire au développement durable. Annuellement, on a une mise à jour, où on en est rendus. On ne peut pas se cacher de ce qui va arriver ou pas arriver.

On a mis la réduction de 37,5 % à l'intérieur de la loi. Très peu de gens dans le monde font ça. Alors, c'est très contraignant, de mettre une réduction chiffrée, ciblée à l'intérieur de la loi. Et, dès qu'on l'a mise, même si tout le monde avait voté dans cette Chambre en faveur de ça, il y en a qui ont commencé à dire : Ce n'est pas suffisant, etc. On peut toujours faire mieux, mais au total c'est dans la loi, et il y a très peu de gens qui l'ont fait. Alors, de dire, encore une fois : Il ne se fait rien en environnement, c'est, à mon avis, complètement exagéré.

Si je prends l'exemple du fait qu'on avait la consigne, qu'on a mise de l'avant dans un projet de loi, le projet de loi n° 65, j'aimerais rappeler qu'il y a huit provinces qui avaient un système de consigne digne de ce nom. Il n'y avait que le Manitoba et le Québec qui n'en avaient pas. Ça doit vouloir dire que ça n'avait pas été installé auparavant au Québec. Alors, maintenant, on se dirige vers ça. Le projet de loi a été passé. Les équipes de projet sont en place, parce que ce n'est pas de la même façon qu'on va faire la consigne, dans une grande ville que dans une petite ville, donc il y a des projets en place qui s'en viennent.

Et je continuerai après 1 heure. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : C'était la question que j'allais vous poser, M. le député. Donc, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont suspendus jusqu'à 15 heures.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 1)

Le Vice-Président (M. Picard) : Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par Mme la cheffe de l'opposition officielle, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys, M. le député de Jonquière, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, Mme la députée de Verdun, M. le député de Laurier-Dorion, M. le député de Mont-Royal—Outremont, Mme la députée d'Iberville, Mme la députée de Mercier, Mme la députée de Gaspé, M. le député de Nelligan, Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, Mme la députée de l'Acadie et M. le député de Robert-Baldwin.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 15 h 33 min 39 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 9 h 26 min 21 s, réparties comme suit : 5 h 41 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 7 min 27 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 38 s au deuxième

groupe d'opposition, 37 min 16 s au troisième groupe d'opposition, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à M. le député de Bourget pour qu'il puisse terminer son intervention.

M. Campeau : Merci, M. le Président. Au moment de l'interruption, j'expliquais à quel point ça me désolait, que j'étais tanné d'entendre parler que la CAQ ne faisait rien en environnement. Et j'étais en train de donner des exemples dans lesquels on voit qu'il y a beaucoup de choses qui ont été faites.

On a souvent entendu que le budget du ministère de l'Environnement n'était pas élevé. En fait, il a été augmenté, il a été augmenté de façon substantielle, mais c'est vrai que ce n'est pas un ministère où il y a beaucoup d'argent. Mais c'est normal, parce que, vu que l'environnement, tout seul, ça ne veut pas dire grand-chose, c'est que l'argent est dans les Transports, l'argent est dans l'Économie, l'argent est dans l'Énergie et Ressources naturelles, etc. L'argent est ailleurs. Et, si on regarde les sommes investies actuellement, c'est énorme, la différence par rapport à ce qui se faisait auparavant. Alors, on ne peut pas dire qu'il n'y a rien qui s'est fait, il y en a énormément. Et il y en a énormément à venir aussi.

Si on regarde ce qui doit être fait, cette décentralisation, ce n'est pas au ministère de l'Environnement qu'il faut la regarder, c'est vraiment ailleurs que la situation doit évoluer. Le ministère de l'Environnement est un ministère plus technique, qui va regarder à la réglementation. Alors, c'est normal que les sommes qui sont mentionnées soient beaucoup... ne soient pas aussi importantes, mais c'est parce qu'il n'y a jamais eu d'argent autant investi au niveau environnemental.

Si je regarde même d'autres situations, on est un des rares endroits dans le monde où on a atteint nos quotas... nos pourcentages d'aires protégées. Il n'y en a presque pas qui ont été atteints. Et, si on l'a atteint, c'est parce qu'ils n'avaient pas été atteints avant. Donc, il y a eu une augmentation réellement importante des aires protégées. Il y a encore de la place pour en faire plus, bien sûr, mais ce n'est pas parce qu'il n'y a rien qui a été fait, il y en a énormément qui a été fait.

Alors, encore une fois, quand j'entends dire qu'il n'y a rien qui est fait, ça me désole, ça me frustre, mais qu'on dise qu'il y a d'autres choses à faire, qu'il y en a plus à faire, je n'ai aucun doute là-dessus. Est-ce qu'il y a un endroit, dans le gouvernement, où il y en a moins à faire? Est-ce qu'il y a un endroit où on en a trop fait, que ce soit en habitation, que ce soit en transport, que ce soit en n'importe quoi?

Alors, je pense que, là comme ailleurs, oui, il y aura toujours beaucoup mieux à faire. Et j'espère avoir montré, avec ces quelques minutes, qu'il y a énormément été fait, au niveau environnemental, et il y en a beaucoup à venir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Bourget. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Taschereau.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : Merci, M. le Président. Il y a trois ans, je faisais mon premier discours en cette Chambre. J'y parlais de solitude, de manque de temps pour être ensemble, de pression productiviste, de la tristesse de ce que nos gouvernements nous proposent comme seul projet de société, d'avoir 100 \$ de plus dans nos poches.

Ça fait longtemps qu'on n'a pas eu de projet de société porté par un désir collectif. Des petits bouts de projets pour tel ou tel sous-groupe, des luttes séparées, des listes d'épicerie électorales, des débats polarisés, du monde qui ne se reconnaît plus entre eux. Si s'aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre mais regarder ensemble dans la même direction, peut-être que le Québec ne s'aime plus. Peut-être qu'il est dans un genre de rapport à lui-même proche de celui qu'on a quand on est en dépression : cynisme et désintérêt général.

On est dans quoi, collectivement, en ce moment? C'est quoi, le chapitre de notre histoire, en ce moment? On le sait-u? On a-tu une idée commune de ça?

On sait qu'il y a eu des grandes luttes sociales, on sait qu'il y a eu des époques joyeuses et libératrices puis on sait qu'il y a eu des gouvernements de droite, des coupures puis des serrages de ceinture et que, pendant que le 1 % prenait de la bedaine puis de l'assurance, bien, l'anxiété montait partout ailleurs dans la société.

Il y a eu des alarmes qui se sont mises à sonner, la crise du climat, le manque de sens, la santé mentale qui en arrache. Des industriels ont fait mentir des études pour pouvoir continuer à polluer. Des «opinionneux» grassement payés nous ont dit année après année que, les services publics, à la poubelle, les syndicats, à la poubelle, les artistes, à la poubelle, l'environnement, à la poubelle.

Jusqu'à cette chose qui nous est arrivée récemment, qui est en train de nous transformer profondément et sans notre consentement. Une chose qu'on ne nomme à peu près jamais en cette Chambre. Une chose sur laquelle on a complètement perdu le contrôle et qui est en train de foutre en l'air à peu près tout ce qui nous est cher de la vie entre humains.

Je parle de ce que Shoshana Zuboff, sociologue et professeure émérite à la Harvard Business School, appelle le capitalisme de surveillance. Son ouvrage, qui cumule plus de 10 ans de recherche, est aujourd'hui considéré comme une lecture incontournable, à droite comme à gauche, et a été salué partout dans le monde. Elle dit : «[Le capitalisme de surveillance] est une nouvelle forme de marché qui revendique l'expérience humaine privée comme matière première dont elle se sert dans des opérations secrètes d'extraction, de production et de vente. L'économie de la surveillance est devenue l'expression dominante du capitalisme dans l'ère numérique; elle a pris racine et a prospéré dans les 20 premières années du siècle numérique sans opposition réelle de la part de la loi et des institutions démocratiques.»

En d'autres mots, il y a tout un marché à peu près pas réglementé où se sont jetées avec passion des compagnies gigantesques attirées par le gain extraordinaire que représente l'accaparement de ce nouvel or noir : notre temps d'attention, notre temps de cerveau disponible.

Sauf que ce temps de cerveau disponible, qui est happé par nos machines bien plus qu'on le voudrait et dans un monde qui nous y incite, voire nous y oblige de plus en plus, ce n'est pas vrai que c'est du temps disponible. Ce temps passé sur nos écrans est volé à autre chose. Il était où, ce temps, avant l'arrivée en force des GAFAM? Il appartenait à qui?

Ce temps-là appartenait à la liberté, ce temps-là était libre, et c'est dans le temps libre que se crée, se transmet et s'enrichit la culture chez les êtres humains, uniquement dans ce temps libre. C'est dans ce temps libre là que naissent la chanson, la danse, les histoires et les confidences. C'est dans ce temps libre que prend place le soin et l'amour que nous portons les uns aux autres. Quand la souffrance des autres devient notre souffrance, quand nous sommes plusieurs à supporter plusieurs souffrances, qu'est-ce que nous faisons? Nous définissons une culture, une culture de ce qui est bon et de ce qui n'est pas bon pour nous, une culture de ce que nous voulons sauver parce que ça nourrit le bonheur de la collectivité et de ce que nous voulons à tout prix combattre parce que ça pourrait le bonheur de la collectivité.

• (15 h 10) •

Et c'est ce temps-là qui est hacké, avec l'aide des neurosciences, par les grandes entreprises numériques, sans souci de ce que nous désirons vraiment. Ils ont développé des applications qui savent passer par-dessus le libre arbitre des humains et faire appel plutôt à leurs pulsions et à leurs addictions, de sorte qu'en demeurant toujours connectés ils transmettent le plus d'informations personnelles possible, parce que c'est ça qui va faire faire la piastre aux GAFAM, parce que c'est ça, le nouveau pétrole, tout simplement, ou, pour ceux qui ont lu *Dune*, parce que c'est ça, l'Épice. Qui ne connaît pas des gens qui voudraient moins donner de temps à leurs machines et qui s'en déclarent incapables depuis des années, des gens qui disent que c'est un combat de tous les jours? En fait, je devrais y aller à l'envers. Qui connaît quelqu'un qui ne veut pas donner moins de temps à ces machines?

Toutes les supposées grandes théories de l'économie que nos gouvernements embrassent depuis des décennies sont basées sur le choix rationnel. Or, il va falloir se le dire, ce n'est pas rationnellement qu'on donne notre temps et nos infos personnelles à Facebook, Google, Amazon et les autres. Et, tôt ou tard, il va falloir se regarder en face, comme société, et constater humblement que notre temps à tous est exploité et, si je puis dire, exploité par la force, la force psychologique.

De nombreuses voix s'élèvent pourtant à travers le monde pour dire l'importance d'accompagner et d'encadrer le développement d'un Internet sécuritaire qui nourrisse la démocratie plutôt que de l'affaiblir, qui nourrisse l'esprit humain plutôt que de l'asservir, qui permette d'unir les gens dans la vie réelle plutôt que de les isoler dans des espaces virtuels addictifs. Bref, un Internet qui soit sain plutôt que destructeur pour la société et pour l'individu.

Nous-mêmes, on a commencé à se poser des questions il y a longtemps déjà, quand on a appris que Google enregistrerait tout ce qu'on tapait dans son petit moteur de recherche. Puis on a compris qu'il scannait aussi le contenu de nos messages privés sur Gmail, qu'il enregistrerait tous nos déplacements, les retours au bureau, à la maison, puis à quelle heure, puis dans quel bar. Puis on a appris que Facebook enregistrerait tous nos likes et faisait des portraits très détaillés de nos goûts, de ce qui nous déprimait et de ce qui nous mettait de bonne humeur. Ensuite, on a vu que Facebook n'enregistrait pas juste nos actions sur Facebook mais nous suivait, nous épiait sur tous les autres sites qu'on visitait. Puis on a compris qu'elles versaient toutes là-dedans, toutes les grandes compagnies numériques, Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft, G-A-F-A-M, GAFAM, on pourrait en rajouter d'autres, Netflix, qu'elles se faisaient même une féroce compétition de ce côté-là.

Puis on a appris avec Snowden que toutes les infos que ramassaient sur nous ces gigantesques compagnies étaient partagées avec les services secrets américains, entre autres, qui pouvaient fouiller librement dans cette mer d'informations, sans véritable chien de garde capable de protéger la démocratie et les droits humains des abus des services secrets, qui ont malheureusement été monnaie courante dans l'histoire.

Puis il y a eu le scandale de Cambridge Analytica. À travers cette compagnie, Facebook a vendu les portraits psychologiques de dizaines de millions d'utilisateurs aux campagnes électorales de Trump, du Brexit et d'autres. On ciblait des types précis de personnes susceptibles d'être influençables et on les bombardait de contenus politiques hautement personnalisés. C'est une arme politique, une arme psychologique d'une efficacité redoutable.

Ensuite, on a vu qu'avec *Google Street View* — ça, c'est les petites autos de Google qui se promènent partout dans le monde en prenant des photos de partout pour donner une vue grandeur nature de chaque racoin — Google ne faisait pas juste prendre des photos, en fait, il prenait aussi une foule d'informations personnelles à travers nos transmissions wifi, un vol de données, carrément. Ça a été le scandale Wi-Spy.

Puis, tout récemment, les Facebook Files, en septembre dernier. On apprenait, entre autres, que l'addiction à Instagram, si lucrative pour l'entreprise, endommageait la santé psychologique de millions d'adolescents et surtout d'adolescentes.

Ils pourront bien vous dire qu'ils essaient de protéger nos données personnelles, mais là je vais vous dire quelque chose de très simple, aucune de ces compagnies n'a intérêt à protéger la vie privée des gens, parce que les informations concernant la vie privée des gens, de leur rythme cardiaque à leurs petites obsessions secrètes, en passant par ce qu'elles ont acheté à quelle heure dans quel magasin, quelle musique qu'ils écoutent quand ils ressentent quelle émotion, tout ça, c'est leur matière première, à ces compagnies-là. C'est précisément là où ils tirent tous leurs profits. Alors, à moins d'opter pour un suicide institutionnel, il y a bien peu de choses que les GAFAM puissent dire ou faire pour assurer le respect de la vie privée de l'utilisateur. Quand on entend ça, il faut rire, comme quand on voit les pubs d'écoblanchiment de l'industrie pétrolière avec une petite musique puis un petit vent dans les feuilles d'un arbre dans une belle forêt à côté d'un beau pipeline tout propre.

Et là, attention, je vais dire quelque chose d'important, que je veux qu'on retienne : Ce n'est pas une question de technophobie ou de technophilie. Ça n'a rien à voir avec l'amour ou la haine de la technologie. La radioactivité peut guérir des cancers, mais elle peut aussi enserrer le monde entier pendant des décennies dans la crainte de la guerre nucléaire. Et là il y a un ver dans la pomme de l'intelligence artificielle, un ver qui est en train de nous faire très mal, c'est cette poussée irrésistible de compétition entre les grandes compagnies numériques pour l'accaparement de nos cartographies émotives et

mentales à tous. En gros, le problème, ce n'est pas la technologie, c'est le capitalisme. C'est le fait que nos gouvernements ne sont pas encore au rendez-vous pour restreindre ces forces-là et défendre le bien commun. Et, comme à une autre époque où les grandes puissances se faisaient compétition pour la possession de colonies à exploiter sans qu'aucune autorité contraignante vienne entraver leur course folle à l'accaparement des ressources naturelles, aujourd'hui, de grandes puissances numériques se coltillent sur les terres de nos cerveaux pour être celles qui ont le plus la capacité de nous influencer, d'influencer la marche du monde et, par le fait même, de nous sortir de notre vie sensible, tous autant que nous sommes.

Les algorithmes ont appris que c'est en poussant sur les émotions existantes des gens et sur leurs préjugés qu'on pouvait le mieux les garder scotchés sur leurs écrans, en poussant ça au max. Et ça, c'est l'inverse de l'équilibre, c'est l'inverse de ce que te recommanderait ton psy. Tout le monde a déjà ressenti le stress, le mal-être qui surgit sans que d'abord on comprenne pourquoi, puis on réalise : Ah! je viens de passer 20 minutes là-dessus à faire je ne sais même pas quoi. Pression, négativité, comparaison, compétition malsaine, clivage, haine, des fois. Ça a un profond effet sur notre psychologie, mais aussi, et c'est là que la culture entre en ligne de compte, sur nos relations. Ça sépare les gens en petits mondes séparés. Et, au Québec, on parle beaucoup de langue commune, une espèce de terrain commun où tout le monde, on peut se parler puis se comprendre, mais on ne réalise pas que c'est tout notre monde, pas juste la langue, tout notre monde qui est en train de se séparer en petits morceaux. On essaie de faire des lois efficaces pour protéger le français puis faire en sorte qu'on se rejoigne tous. Il faut qu'on soit capables de se parler en français, mais est-ce qu'on est encore capables de se parler?

Ces heures perdues à tourner en rond dans les labyrinthes de mes notifications, ces heures sont enlevées à qui, en fait? Elles sont enlevées à ceux que j'aime. Elles sont enlevées à mon quartier. Elles sont enlevées aux luttes essentielles que nous avons à mener ensemble pour sortir de la crise climatique et humaine dans laquelle on se trouve. Elles sont enlevées aux soins qu'on porterait autrement à notre prochain et qui feraient peut-être en sorte que les urgences, les hôpitaux psychiatriques et les listes d'attente des psychologues ne déborderaient pas autant. Ces heures disponibles sont enlevées aux enfants, aux adolescents, aux vieux. Elles sont enlevées à la transmission, à la passation de culture, à tout cet héritage qu'on porte au Québec et qui ne se situe nulle part ailleurs qu'ici.

Bref, elles sont enlevées au lien entre nous, à tout ce territoire commun là qu'on appelle la culture et qui était jusqu'à récemment épargné par les lois de la propriété privée et des grandes compagnies, à tout ce qui fait que nous formons ou pas une communauté, une société, un peuple plutôt qu'une suite de petits pixels bien délimités en petits groupes séparés les uns des autres, une foule d'individus qui sont en train de perdre le savoir-faire d'être ensemble dans une même réalité partagée. Ces heures-là sont la matière première des GAFAM, mais elles n'appartiennent pas aux GAFAM, elles sont prises en otages par elles, et il va falloir commencer à penser à se défendre.

Ces compagnies ne se régleront pas toutes seules, et ça, ça veut dire que, la balle, elle est dans le camp des gouvernements. Qui d'autre est assez gros pour nous défendre, nous, les individus? Si l'intelligence artificielle pouvait servir le bien commun plutôt que la soif de pouvoir de quelques-uns, la technologie du troisième millénaire pourrait faire des merveilles, réellement. Et, pour que ça se produise, il faut que nos gouvernements encadrent, légifèrent, mettent au pas les entreprises extractivistes de données personnelles comme ils l'ont fait pour d'autres puissantes industries.

Le gouvernement de la CAQ a parlé de lutter contre la cyberdépendance, sauf que nous sommes aujourd'hui, à quelques exceptions près, tous plus ou moins dans un rapport d'addiction à ça. On en est tous témoins autour de nous, ça brise des couples, ça brise des relations parent-enfant, ça brise des relations professeur-classe, ça magane la richesse des espaces publics comme des espaces intimes. Ce n'est pas un enjeu individuel, ce n'est pas les individus qu'il faut encadrer un par un en les culpabilisant de leur surutilisation. C'est un enjeu de société. Il va falloir y répondre autrement qu'en donnant des petits trucs aux gens pour sortir de la cyberdépendance. Il va falloir y répondre politiquement. Il va falloir encadrer les grandes compagnies pour de vrai et sérieusement. En plus, la population serait prête pour ça. Il y a plusieurs sondages qui ont été faits aux États-Unis et au Canada. Les résultats sont étonnants. La majorité de la population croit que les géants du Web nuisent à leur santé.

• (15 h 20) •

Et qu'est-ce que le gouvernement de la CAQ a fait, depuis son élection? Notre gouvernement, dans les trois dernières années, a légalisé Uber au détriment des chauffeurs de taxi, a octroyé un contrat de 10 millions de dollars à Amazon Web Services pour des services d'infonuagique, veut donner nos données de santé personnelles aux grandes entreprises, est intervenu pour forcer un dézonage de terres agricoles pour y mettre un centre de données Google malgré le refus de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Non seulement il n'est pas en train de nous protéger, mais il nous jette plus avant dans la gueule du loup.

Shoshana Zuboff, en conclusion de son livre, dit : «[Le capitalisme de surveillance] est une créature du XXI^e siècle qui ne peut être domptée que par des droits et des lois du XXI^e siècle — qui attendent encore d'être formalisées.» Bien, moi, j'aimerais que mon gouvernement soit quelque part dans ces questions-là, parce qu'il s'agit de défense de la culture, il s'agit de défense de tout ce qui nous unit, il s'agit de notre territoire collectif entre nous, humains, qui ne peut pas exister si on n'a plus de temps libre entre nous. J'aimerais que mon gouvernement s'en inquiète, qu'il cherche pour la santé de notre vivre-ensemble, pour la santé de notre culture et pour que le Québec, culturellement, puisse amorcer sa sortie de dépression.

Nous avons besoin de retrouver un monde commun, nous avons besoin de retrouver des lieux publics communs où on passe du temps. Nous avons besoin de retrouver des rêves et des désirs communs, un projet de société commun, un vrai projet de société. Et, pour ça, parler la même langue ne suffit pas. Il va falloir retrouver ce temps, ce soin, cette présence et toutes ces choses sensibles qui vont nous donner envie de regarder à nouveau tous ensemble dans la même direction. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Pour la prochaine intervention. M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Bien, merci, M. le Président. D'abord, permettez-moi de saluer la volonté du premier ministre de nous préparer à l'après-pandémie avec une vision claire et qui saura rassembler tous les Québécois et Québécoises.

Un aspect important qui est ressorti du discours inaugural est la volonté du gouvernement de poser des gestes significatifs et concrets pour l'amélioration des conditions de vie de la population et particulièrement pour nos régions. Vivant moi-même dans la belle région de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est quelque chose qui me touche de près. D'ailleurs, l'annonce de décentralisation des emplois vers des instances régionales a de quoi réjouir beaucoup de monde. Déjà, puis je peux vous dire une chose, je suis sollicité de toutes parts pour avoir plus de détails sur cet élément du discours.

D'ailleurs, ce n'est pas un secret pour personne que le milieu de la santé en a énormément besoin chez moi, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les dossiers de Senneterre et de La Sarre font d'ailleurs partie des discussions sur la scène provinciale. J'invite d'ailleurs toute personne à venir découvrir et vivre l'expérience abitibienne et témiscamienne. L'accueil, la chaleur des gens, l'entraide, la fraternité, les grands espaces font en sorte que d'y venir vous font adopter la région et sa qualité de vie au sein de la nature que nous avons chez nous. Vous tous qui recherchez un défi, l'Abitibi-Témiscamingue vous attend et vous tends la main.

Un autre sujet que je me dois de vous entretenir concerne d'ailleurs mon ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Saviez-vous qu'au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs c'est près de 65 % des 2 600 employés du ministère qui sont basés à l'extérieur de la Capitale-Nationale, des ingénieurs forestiers, des biologistes ainsi que du personnel de soutien qui ont à cœur la protection et la mise en valeur de notre patrimoine forestier et faunique? Toute la planification forestière se fait par des fonctionnaires en région. Les consultations publiques et les consultations avec les nations autochtones, la recherche sur le terrain, la caractérisation de nos forêts, les habitats fauniques, l'acquisition des connaissances, etc., ce sont toutes des activités du ministère qui sont importantes et faites par nos employés sur le terrain partout, dans toutes les régions du Québec. Mais, si on regarde plus largement l'éventail des emplois en région que l'on peut créer et que l'on veut créer, il est bien plus large que le transfert de postes dans la fonction publique, naturellement. La forêt offre des occasions pour un spectre de variété de professions en nature, en laboratoire, en recherche, en développement, dans la transformation, entre autres du bois, et j'en passe.

À cet effet, permettez-moi de souligner le Laboratoire international de recherche sur les forêts froides dans le secteur de Duparquet, en Abitibi, un laboratoire qui étudie les forêts boréales et qui est développé en partenariat avec plusieurs pays nordiques, tels que la Suède, la Finlande, la Russie, la France, la Norvège, la Chine, etc., un lieu de convergence où plusieurs étudiants de partout en province et de l'extérieur y viennent se former sous la direction de professeurs émérites tels que M. Yves Bergeron ou Pierre Drapeau. Le but? Des emplois qui s'inscrivent dans une dynamique d'économie verte, une économie qui mise sur des énergies renouvelables, une économie circulaire qui permet une utilisation maximale de nos ressources naturelles et qui élimine les pertes.

Par exemple, j'ai eu l'occasion, il y a quelques mois, de faire une annonce pour une aide financière à BOSK Bioproducts, ou bioproduits, si on aime mieux, pour le démarrage d'une usine de démonstration, une jeune entreprise qui récupère des rejets d'usine de pâtes et papiers et, avec cette boue, les transforme en bioplastique. Avec ce plastique végétal compostable, on peut en faire des bols, des ustensiles, des emballages. Ils font même du bioplastique pour des imprimantes 3D, du plastique biosourcé compostable. Une technologie québécoise qui nous rend tous fiers.

Encore, la semaine dernière, alors que je visitais la Charbonnerie Feuille d'Érable ici même, dans le comté de Portneuf, une charbonnerie artisanale qui profite des découvertes en matière de biochar pour s'ouvrir un nouveau marché... Les investissements annoncés vont permettre de récupérer les particules plus fines et les morceaux de faible qualité pour en faire, entre autres, du biochar horticole. Ce qui était un résidu indésirable il y a quelque temps est maintenant un fertilisant naturel qui aide au contrôle des bactéries et au contrôle de l'humidité du sol.

Et, des exemples comme ça, il y en a plein. Une nouvelle génération d'entrepreneurs est en train de prendre sa place, et c'est fort encourageant, du monde qui s'efforce à trouver des alternatives concrètes à l'utilisation des produits, que ce soit la forêt, que ce soient les mines, le chimique ou le pétrochimique. Ça contribue non seulement à une économie circulaire plus verte, mais ça contribue également de manière importante à la lutte aux changements climatiques.

Vous savez — c'est rendu un cliché, maintenant — la forêt est le poumon de la planète. Elle respire et séquestre du carbone quand elle est jeune, elle retient son souffle quand elle est mûre et, à la fin de son cycle, que ce soit à cause d'un incendie ou d'une autre cause naturelle, elle expire et relâche son carbone. Puis le cycle reprend à nouveau. Mais, quand on récupère le bois avant qu'il meure, qu'on l'utilise dans la construction, par exemple, on garde le carbone séquestré pour un autre 80, 100 ans, au lieu qu'il ne retourne dans l'atmosphère.

C'est la vision qui est derrière la Stratégie nationale de production de bois que nous avons mise de l'avant en décembre dernier. On veut intensifier la captation de carbone pour que, dans 60 ans, la capacité de régénération de la forêt nous permette de récolter le double de bois sans avoir à récolter le double de superficie. On veut densifier nos forêts pour en faire de véritables puits de carbone qui vont récolter le double de GES pendant les 60 à 100 prochaines années et les suivantes. Bref, la forêt a beaucoup à nous offrir et pas seulement pour le climat ou pour notre économie, mais aussi pour notre santé physique et mentale.

C'est maintenant plus vrai que jamais, notre patrimoine naturel nous fait du bien jusque dans notre âme. On s'y ressource, s'y détend, et on n'a qu'à y aller pour ressentir tout le bienfait qu'elle nous procure pour le vivre. De plus en plus de Québécois et Québécoises ont repris goût à aller prendre une marche dans les bois, à reprendre contact avec de vieilles passions comme la chasse, la pêche et la villégiature de toute sorte. Et beaucoup d'autres ont développé un nouvel attachement à ces excursions en forêt, si bien que ça se reflète dans nos parcs nationaux. L'an passé, la SEPAQ a mis en vente 141 000 cartes annuelles Bonjour Québec en collaboration avec ma collègue, ministre du Tourisme, Mme Proulx.

Eh bien, tous ces billets se sont envolés en trois jours. Et cette année, alors que nous avons reconduit cette initiative, eh bien, tous les billets ont trouvé preneurs en une seule journée.

• (15 h 30) •

Un sondage de la SEPAQ qui a été conduit à la fin de la saison 2020 a révélé que 15 % des 141 000 n'avaient jamais fréquenté un parc national auparavant, et 100 %, M. le Président, 100 % ont manifesté leur intention de retourner dans un parc national cette année. Et je peux vous dire une chose : avec les chiffres que la SEPAQ a obtenus, c'est certainement un 100 %. Je crois que ce sont des chiffres éloquentes, qui traduisent, d'ailleurs, l'amour des Québécois pour son patrimoine collectif qu'est la nature. Et encore ici, M. le Président, notre gouvernement sera présent pour aider notre SEPAQ, nos pourvoiries ainsi que les zecs. Nous avons des mesures structurantes qui sont sur la planche à dessin. Et, bien qu'il soit encore trop tôt pour en parler, elles viseront à soutenir la croissance de l'industrie et son innovation de façon durable, dans le respect de nos ressources et de notre environnement.

M. le Président, je dirais simplement que ce que nous retrouvons, essentiellement, dans le discours du premier ministre, c'est une volonté ferme que tous et toutes puissions nous remettre le plus rapidement possible de cette pandémie et retrouver une vie normale et que tous et toutes puissions profiter de toutes les richesses que nous produisons dans toutes les régions du Québec en se procurant des biens et services d'ici, certes, mais aussi en se promenant partout sur notre beau territoire, et que l'on peut découvrir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le ministre. Je reconnais maintenant M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, M. le Président. Je crois que j'ai 12 minutes. Ce n'est pas beaucoup pour essayer de faire un tour d'horizon du réseau de la santé au Québec. Puis ça fait drôle de se lever aujourd'hui, une semaine après le discours inaugural du premier ministre. Il se passe tellement de choses en une semaine, ici, qu'on a l'impression que ça fait déjà deux mois. Pourtant, ça ne fait qu'une semaine, l'encre de son discours est à peine sèche.

Alors, revenons-y, justement, sur le dossier de la santé, dont on parle beaucoup tous les jours, tout le temps, à toutes les périodes des questions, dans toutes les entrevues qu'on donne. C'est, évidemment, le sujet. Ça l'était avant la pandémie. C'est devenu, évidemment, le sujet, encore plus criant, avec la pandémie.

Je vous dis tout de suite, M. le Président, que ma réplique au discours d'ouverture sera axée sur un angle qui ferait plaisir au premier ministre, une fois n'est pas coutume, ferait plaisir au ministre de la Santé aussi. J'ai basé ma réplique ici sur un mot que le premier ministre emploie souvent, c'est-à-dire la fierté, la fierté. Nous devrions tous et toutes ressentir énormément de fierté pour quelque chose qu'on a bâti au fil des décennies, que nous devrions chérir avec fierté, mais que malheureusement nous avons laissé se détériorer, que nous avons sous-traité, que nous avons cessé de chérir, que nous regardons maintenant le plus souvent comme une dépense, alors que c'est ce que nous nous sommes offert collectivement de plus précieux, c'est-à-dire un système de santé public, qui a bien des égards, d'ailleurs, fait l'envie dans le monde entier. Peut-être moins maintenant qu'avant, cela dit, beaucoup moins maintenant qu'avant.

Et c'est malheureux parce que, ça fait un petit bout de temps, moi, que je traîne autour des Parlements, dans mon ancienne vie puis ma nouvelle, j'ai vu les glissements, au cours des 30 dernières années, de ce qui était avant un objet de fierté, qu'on chérissait, duquel on prenait soin, et qui est devenu toujours, inmanquablement, une dépense. Quand on parle de la santé, au Québec, maintenant, on parle d'une dépense. Puis pas que le gouvernement, là. C'est devenu un atavisme, dans la population, puis c'est malheureux, parce que ça a été... on a tapé sur ce clou-là, on a tapé sur ce clou-là. Je ferai un petit historique, tout à l'heure, de mon cru. En fait, les éléments retenus sont de mon cru, l'histoire n'est pas de mon cru, évidemment.

Quand je suis devenu porte-parole de la santé pour mon parti politique, je parlais avec des gens tout à fait bien intentionnés, et la première chose qu'ils me disaient, c'est : Ouf! gros dossier, la santé. C'est 50 % du budget, c'est beaucoup, c'est presque 50 milliards de dollars. Oui, soit. Oui, d'accord, mais on est plus de 8 millions de personnes, ici, on s'est donné un système de santé. Pour moi, vous savez, à la fin, c'est une donnée factuelle, que le ministère de la Santé, effectivement, englobe à peu près ou accapare à peu près la moitié du budget de l'État, mais ce n'est pas une tare. On ne devrait pas juger de notre système de santé en fonction de son poids du budget total du Québec, parce qu'autrement c'est sûr qu'on est condamnés toujours à voir ça comme une dépense, puis à vouloir couper, puis à vouloir réduire.

La situation, aujourd'hui, en pleine pandémie, c'est la suivante. Il y a des gens qui attendent pour une opération des hanches, des genoux, des épaules, des poignets. Là, je parle juste d'orthopédie, là, des trucs qui font mal, qui empêchent de vivre. Ces gens-là attendent, là, pendant des années. Il y a des gens à qui on dit : C'est malheureux, vous avez un problème de santé qui nécessiterait une opération, mais malheureusement on va vous reporter peut-être en 2022, peut-être en 2023. Il y a des femmes enceintes qui font 150 kilomètres de route pour pouvoir accoucher, ce qui est un non-sens, surtout au Québec, où il y a quelque chose qui s'appelle l'hiver. Il y a plus de 140 000 Québécois, Québécoises qui attendent pour des chirurgies jugées plus ou moins urgentes et des conditions de travail pitoyables dans le réseau de la santé.

Il y a surtout des infirmières, du personnel soignant à bout de souffle, à bout de souffle, en burn-out, en épuisement professionnel qui quittent le réseau ou qui sont à la maison parce qu'ils ne sont pas capables de travailler. Plus récemment, aussi, il y a une vague de fermetures de services, la plus récente en date à Montréal, dans le sud-ouest de Montréal, à Lachine, service d'urgence qui sera fermé la nuit. Ça, c'est assez innovateur, c'est une première, ça. Les urgences, seulement de jour, s'il vous plaît, dans le sud-ouest de Montréal, sinon vous n'aurez pas de service. C'est particulier. Le système est en train de craquer, M. le Président. Il y a même un journal ici qui couvre la politique et l'actualité québécoise, des journaux de Québec, qui en ont fait une nouvelle vignette, *Ça craque de partout*. Bon, c'est un peu cynique, mais ce n'est pas tout à fait faux. C'est vrai que, dans le système de santé, ça craque de partout.

Comment on en est arrivé là? Bien, je pense qu'on a perdu de vue ce qui aurait dû être une fierté, qui a été vu comme une dépense, puis qu'on a tellement voulu réduire, comme peau de chagrin, au lieu de se dire : La population vieillit, à moins d'arrêter de vieillir la population va vieillir, il y a des nouvelles molécules qui sont découvertes pratiquement chaque semaine, il y a des médicaments, donc, par effet de conséquence, qui vont coûter plus cher, on a des systèmes hospitaliers qui sont lourds, oui, mais qui bénéficiaient de personnel en quantité, et bien formé; oui, tout ça va coûter de l'argent.

Moi, j'étais ici comme journaliste, au milieu des années 1995, quand le gouvernement péquiste de M. Bouchard, Lucien Bouchard, a décidé que la santé, ça coûtait bien trop cher, et qu'il a changé l'objet de fierté envers le réseau de la santé pour transférer vers le veau d'or du déficit zéro. C'est resté, ça, c'est resté. C'est un des legs de M. Bouchard. C'est resté profondément dans notre psyché, le déficit zéro. Alors, qu'est-ce qu'on a fait? Bien, on a coupé, on a sabré, on a sabré joyeusement dans le plus gros budget du Québec, c'est-à-dire la santé. On a envoyé je ne sais plus combien de milliers d'infirmières à une préretraite, la liberté 55, apparemment ça faisait aussi partie du dogme du déficit zéro, et on a coupé plus de 1 milliard de dollars. 1 milliard de dollars, en 1995, je ne sais pas combien ça fait aujourd'hui, mais ça fait beaucoup d'argent. C'était beaucoup, beaucoup d'argent.

Ensuite, bien, on a goûté à la médecine du gouvernement fédéral Chrétien-Martin, qui, aussi, est tombé en pâmoison devant le veau d'or du déficit zéro. Alors, qu'est-ce qu'ils ont fait? Bien, ils ont fait, évidemment, ce qui était le plus facile à faire, ils ont coupé dans les transferts aux provinces. C'était facile, ça ne leur faisait pas mal, ça ne les touchait pas. Tu diminues les transferts aux provinces. Puis, comme quoi les plus gros transferts aux provinces, c'est la santé, bien, là, on s'est retrouvés encore avec un déficit mais, cette fois-là, structurel, parce que le fédéral ne repayait pas, évidemment, après avoir coupé, c'était une compression qui était durable.

• (15 h 40) •

Bon, pour faire bonne mesure, après ça, on a eu les années libérales, qui se sont terminées en 2018 avec la réforme du député de La Pinière, qui a créé tous les problèmes que l'on connaît aujourd'hui dans le réseau. Et on a encore une fois coupé, privatisé. On a tourné le dos à notre régime de santé public.

Alors, on ramasse aujourd'hui, hein, sans grande surprise, ce parti pris des gouvernements néolibéraux qui se sont succédés ici depuis 30 ans et qui ont toujours vu la santé, malgré les beaux discours que la santé c'est donc bien important, comme la plus grande dépense qu'il fallait absolument comprimer, en sachant que ça ferait mal, en sachant que ça ferait mal, évidemment.

Ça a donné quoi? Bien, évidemment, ça a donné toute la place au privé. La nature ayant horreur du vide, si le public se retire, le privé va prendre la place. Et c'est ce qu'on voit de plus en plus. En 1979, je vous donne un chiffre comme ça, là, les dépenses privées en santé comptaient pour 17 %, au Québec, dépenses totales de santé. En 2014, c'était près de 30 %. C'est encore pire, aujourd'hui, c'est au-delà des 30 %. Et, chaque fois qu'on fait une réforme, une réformette, une révolution dans le domaine de la santé, qu'est-ce qu'on fait? On envoie encore plus de services vers le privé. On a tourné le dos à notre service public, on a tourné le dos à notre régime public de santé.

J'aurais aimé ça que le premier ministre en parle en ces termes-là... ou dans les siens, mais qu'on se rende à la même place, qu'on se rende à la même place, qu'on soit capable d'admettre qu'on a bradé notre service public, qu'on l'a transféré, qu'on l'a sous-traité en grande partie au privé, puis qu'on en paie lourdement le prix aujourd'hui.

Le TSO n'est pas né de génération spontanée, là, dans un département d'obstétrique d'un hôpital, là, c'est né directement du désengagement de l'État, qui doit maintenant faire affaire avec des agences de placement, agences de placement qui ne prennent, évidemment, que les meilleurs quarts de travail, ce qui oblige les infirmières, les inhalothérapeutes, le personnel soignant dans le système public à faire du temps supplémentaire dans les quarts de travail moins favorables. C'est ça. Mais ce n'est pas né de génération spontanée, là. Ce n'est pas une fatalité, là, les agences et le TSO, qui en découle, ce n'est pas une fatalité.

J'aurais aimé ça que le premier ministre arrive avec un plan puis qu'il dise franchement : Nous allons nous débarrasser du temps supplémentaire obligatoire. Nous avons un plan avec une échéance pour nous débarrasser, pour nous sevrer des agences de placement privées de personnel.

Le diagnostic est fait. J'ai eu plusieurs débats avec le ministre de la Santé. Il dit les choses, mais il n'a pas de plan, il n'a pas de plan. Il se serait évité bien du trouble, dans son plan de recrutement dans le système public, s'il avait prononcé ces mots-là, plutôt que de ménager la chèvre et le chou puis de laisser la place belle, encore une fois, au privé dans notre système public.

J'aurais aimé ça aussi que le premier ministre ait dans son discours inaugural un plan réel avec un projet de loi à venir, là, avec un projet de loi à venir — le gouvernement est largement majoritaire, ici, il peut déposer des projets de loi comme il veut — sur le ratio des soins infirmiers. Ça, ça aurait été le signal ultime qu'on voulait réellement faire une révolution. Et là je parle d'une vraie révolution, et non pas une révolution comptable, en voulant envoyer des chèques à des infirmières si elles reviennent dans le réseau, alors qu'elles nous ont dit et redit que ce n'est pas une question d'argent.

12 minutes. J'ai encore du temps, M. le Président?

Le Vice-Président (M. Picard) : ...M. le député, il reste beaucoup de temps à votre groupe.

M. Marissal : Vous savez, je vous regarde, vous aviez l'air passionné par mon envolée, alors je ne voulais surtout pas vous priver de...

Je veux juste terminer, M. le Président, en disant que j'aurais surtout aimé ça que notre premier ministre fasse un plaidoyer pour le système public de santé. On s'est tellement avancés, on a tellement ouvert de portes, on a tellement laissé le ver entrer dans la pomme, avec le privé, qu'on est pris avec ça aujourd'hui. Et ça va prendre beaucoup plus que des slogans,

ça va prendre certainement plus que des chèques que les infirmières ne veulent même pas, ça va prendre une immense dose de courage pour être capable de dire : On a construit un régime public de santé, on y tient, on doit le chérir, on doit revenir à ce qu'il était, alors on se débarrasse de cette tendance néolibérale lourde envers le privé qui, on le sait, si on lui laisse un pouce, va en prendre deux.

Alors, voilà, c'est ce que j'aurais aimé entendre dans le discours inaugural du premier ministre. Je n'ai pas entendu ça. Je le dis puis je le redis, je reste néanmoins disponible pour amener des suggestions, des discussions, parce que je pense qu'on a une responsabilité collective, ici, de sauver et de revaloriser notre système public de santé. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Rosemont. Je cède maintenant la parole à M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci bien, M. le Président. Alors, ça fait me plaisir d'intervenir, aujourd'hui, suite au discours d'ouverture du premier ministre.

Avant d'attaquer le vif du sujet, je veux quand même prendre une minute pour souligner le travail d'un groupe de personnes qui travaillent de manière admirable dans le réseau scolaire depuis le tout début, mais particulièrement depuis le début de la pandémie. Je parle des directions d'établissement scolaire. C'était, la semaine passée, la semaine des directions d'établissement scolaire, donc, du 18 au 22 octobre, mais on sait bien qu'ils travaillent de manière exceptionnelle pas seulement durant cette semaine-là, donc, même quelques jours plus tard, si vous me permettez, je veux souligner leur travail. Ce sont des gens qui sont comme des chefs d'orchestre, des capitaines à la barre, des gens qui sont aussi des leaders pédagogiques, et je veux les remercier pour ce qu'ils font au quotidien dans nos écoles.

Faire un petit retour aussi, bien sûr, sur tout ce qui s'est fait depuis le début de la pandémie. Je veux souligner la force, le courage, le dévouement mais aussi le professionnalisme... parce que souvent on dit : Les gens, en éducation sont dévoués, sont dévoués, sont dévoués, mais ils n'ont pas juste un grand cœur, ce sont des gens qui sont compétents. Et je parle, évidemment, de tout le personnel des écoles. On parle des enseignants, mais on sait qu'il n'y a pas seulement des enseignants, il y a les employés de soutien, les professionnels, j'ai parlé tantôt des directions d'école. Mentionnons aussi les gens qui travaillent dans nos centres de services scolaires et nos premiers dirigeants, les directions générales.

Et un merci, bien sûr, aux parents, qui encore aujourd'hui, malheureusement, sont parfois obligés de faire l'école à la maison, parce qu'il y a encore, des fois, des classes qui sont fermées temporairement; beaucoup moins que l'an passé à pareille date, beaucoup, beaucoup moins, mais, quand même, on n'a pas encore mis derrière nous cette crise de santé publique. Puis, par prudence, pour protéger la santé des élèves, de leurs parents et du personnel, il arrive encore, malheureusement, qu'on doive fermer des classes temporairement, donc merci aux parents qui nous aident à passer à travers tout ça.

Maintenant, le premier ministre, dans son discours d'ouverture, a fait deux choses, évidemment, il a essentiellement fait le bilan de ce qui s'est fait puis il a regardé en avant, hein? Le discours d'ouverture, on regarde en avant. Mais c'est important, je pense, de jeter un coup d'oeil à tout ce qui a été fait depuis trois ans avant de voir les mesures qu'on va mettre, les nouvelles mesures, et aussi l'implantation des mesures passées, parce qu'il y a des gains qui ont été faits.

C'est important de mentionner que, dans les dernières années, on a quadruplé le nombre d'appareils numériques, d'ordinateurs, surtout des portables, parfois des tablettes, qui sont dans le réseau scolaire. On l'a quadruplé. On est passé de 92 000 appareils à plus de 400 000 appareils. Et ça, bien, ça nous permet de prendre le virage numérique, ça nous permet de faire de la technopédagogie. Ça rend possible, bien sûr, l'enseignement à distance, même si c'est un plan B, mais il faut toujours bien s'équiper pour être capable de le faire. Le précédent gouvernement avait lancé le plan d'action numérique, mais il n'y avait pas d'ordinateurs. M. le Président, ce n'était pas sérieux, hein? Il a fallu s'équiper.

Je veux parler aussi du programme de tutorat. Le célèbre intervenant scolaire, M. Égide Royer, en avait souvent parlé. Nous, on l'a livré. On a créé le premier programme national de tutorat au Canada. Et ça continue cette année. C'est un programme qui, je le sais parce que j'ai parlé directement à des parents dont les enfants en ont bénéficié... c'est un programme qui fait la différence, le petit coup de main de plus, la tape dans le dos, l'aide aux élèves, mais qui est aussi une aide aux parents, parce que, ayant moi-même une fille en secondaire IV, des fois, quand notre ado de secondaire IV arrive avec des problèmes en mathématique de secondaire IV, ce n'est pas évident de les aider, mais, quand on est capable d'avoir un professionnel de l'enseignement, un étudiant dans une faculté de sciences de l'éducation ou un retraité qui a toutes les compétences nécessaires pour aider nos jeunes, bien, je pense que comme parents, aussi, on l'apprécie.

• (15 h 50) •

L'an passé, c'est plus de 162 000 élèves qui ont bénéficié de ce service-là. Je pense, c'est une grande fierté, qu'on devrait tous avoir, parce que d'implanter, de créer un tel programme en pleine pandémie, de l'organiser pour que ça se rende jusqu'aux familles, jusqu'aux élèves, c'était quand même un tour de force, qui a été réalisé, oui, bien sûr, avec le ministère mais par les gens sur le terrain. Et, puisqu'on veut bien faire les choses, je signale aux gens, parce que ça n'a pas été tellement diffusé, évidemment, qu'à chaque fois qu'on implante quelque chose, maintenant, on monitore, on mesure les effets, on suit, on adapte, on ajuste. On a d'ailleurs un partenariat avec Mme Papi, chercheure émérite en éducation, donc, attaché avec une professeure d'université, pour vérifier les effets probants de ce qu'on fait.

Souvent, on entend parler de la question de la pénurie dans le réseau scolaire. En fait, la pénurie touche à peu près tous les corps d'emploi au Québec, on le sait, on le voit, on parle de la santé, on parle de l'éducation, mais on pourrait parler de bien des domaines. Ne soyons pas résignés, pour l'éducation, parce qu'on fait beaucoup de gestes pour combattre la pénurie, pour s'assurer qu'on ait tout le personnel nécessaire dans les écoles. La bonne nouvelle, c'est qu'on a inversé la tendance. Ce n'est pas réglé, la pénurie, dans les écoles, mais on a inversé la tendance, parce que, dans les quatre années

qui ont précédé notre arrivée au gouvernement, entre 2014 et 2018, sous le précédent gouvernement, il y avait à chaque année moins d'élèves qui s'inscrivaient pour devenir enseignants. Alors, il n'y a pas de surprise avec le fait que la pénurie arrive quand le nombre d'élèves augmente puis que le nombre d'étudiants en faculté de sciences de l'éducation diminue. Alors, on a inversé complètement cette courbe-là en amenant un discours différent, en valorisant l'éducation, oui, dans le discours mais aussi dans des politiques publiques, dans des politiques budgétaires, dans le Plan québécois des infrastructures, ce qui fait qu'à chaque année, maintenant, bien, il y a de plus en plus d'étudiants qui font le choix d'une carrière dans le réseau scolaire. Donc, on n'est pas sortis de la pénurie, mais définitivement qu'on est du bon côté, puisqu'on est en train de la régler.

Mais on n'attend pas que tout le monde fasse le long parcours de quatre ans, on a quand même trouvé toutes sortes de mesures innovantes pour aller plus vite, notamment en tendant la main à des gens qui n'avaient pas fait au départ le choix d'une carrière en éducation. Par exemple, quelqu'un qui a des études en histoire, bien, il peut devenir enseignant en suivant des formations et en s'inscrivant pour compléter une maîtrise qualifiante en pédagogie, pour lui permettre d'exercer la belle profession d'enseignant.

On a aussi fait des mesures fiscales, puis je remercie, évidemment, le ministre des Finances, pour inciter des enseignants retraités à revenir prendre des contrats et faire de la suppléance, une mesure qui a été gagnante. On a ramené plus de 700 retraités, l'an passé, qui sont venus nous donner un coup de main. Évidemment, la compétence de ces personnes-là ne pose aucun doute, ce sont des gens qui ont des dizaines d'années d'expérience dans le réseau scolaire. Et, contrairement à ce qu'on dit des fois comme discours défaitiste, que les gens fuient le réseau scolaire, s'il y a plus de 700 retraités, qui connaissent bien le réseau scolaire, qui ont accepté cette main tendue là, ça doit être parce qu'il y a quelque chose de beau qui se passe dans nos écoles et dans nos classes.

M. le Président, évidemment qu'il faut parler du préscolaire. On travaille en collaboration. Évidemment, le premier ministre n'est jamais bien loin quand on parle du préscolaire, mais aussi le ministre de la Famille, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux. On travaille vraiment à trois avec le programme Agir tôt et, oui, le programme de maternelle quatre ans. On a créé pour la première fois un vrai programme cycle du préscolaire pour que nos jeunes de quatre ans et cinq ans aient un continuum de formation avec, bien sûr, la philosophie du développement global. Il s'agit de faire jouer nos enfants, mais aussi ce qu'on appelle les interventions universelles pour permettre à nos jeunes, je vous dirais, d'être mis dans des situations où ils sont stimulés, où ils peuvent se développer, avoir du plaisir mais aussi, bien sûr, apprendre et développer des choses qui leur permettront ensuite de faire un parcours scolaire, parce qu'on n'est pas au scolaire, on est au préscolaire. Toujours est-il qu'avec la loi et avec le programme-cycle on a ajouté 940 classes, depuis qu'on est arrivés. Ça, ça veut dire qu'il y a plus de 11 200 enfants de plus dans le réseau. 11 200 enfants de quatre ans de plus dans nos maternelles quatre ans, bien, c'est 11 200 familles qui ne sont pas sur la liste pour une place en services de garde éducatifs. Donc, c'est ça, la complémentarité, aussi, entre éducation et familles. C'est important de le mentionner.

Depuis qu'on est arrivés, on a, bien sûr, modernisé aussi la gouvernance scolaire en éliminant les coûteuses élections scolaires pour le réseau francophone, en décentralisant la prise de décision, en remettant les écoles entre les mains des communautés, en faisant de la place sur les conseils d'administration, oui, à des enseignants, à des directions d'écoles, à des professionnels, à des parents et à des membres de la communauté selon des profils de compétence. Je pense que, ça, c'est important de le mentionner.

Les gens ne s'en souviennent peut-être pas, mais, quand on est arrivés, en 2018, il y avait beaucoup d'écoles, au Québec, où les jeunes du primaire ne sortaient pas l'après-midi. Il n'y avait pas de récréation l'après-midi dans plusieurs écoles du primaire. C'était impossible à concevoir. Les trois partis d'opposition disaient qu'on ne pouvait pas changer ça à cause des autobus, figurez-vous donc. C'étaient les autobus qui allaient décider si nos jeunes allaient jouer dehors et développer des habiletés sociales. Nous autres on a dit : Bien non. On a parlé avec le réseau scolaire, on a parlé avec les transporteurs, puis on a remis le système sur le sens du monde, comme on dit, puis maintenant on a changé le règlement, puis, évidemment, dans toutes nos écoles primaires, il y a deux récréations de 20 minutes, une le matin, une l'après-midi. Ça tombe sous le sens, mais les précédents gouvernements étaient trop résignés pour faire ce simple geste qui, évidemment, est très bon pour nos jeunes.

On a fait une loi aussi qui balise les frais exigés aux parents pour qu'il y ait plus d'équité, hein, d'une école à l'autre puis pour éliminer tous frais administratifs. J'ai travaillé avec ma collègue la ministre de la Culture pour que tous nos élèves aient accès à deux sorties culturelles gratuites à chaque année, que la culture rentre dans nos écoles et que nos élèves sortent et se rendent dans milieux culturels.

M. le Président, je pourrais continuer encore, et ce sont plusieurs des gestes qu'on a posés. Et, quand le premier ministre a parlé de continuer sur la bonne voie, je pense qu'il parlait de tout ça. Ce sont des mesures qui durent. Je n'ai pas parlé d'une mesure ponctuelle qui durait le temps des roses. Mais, quand on regarde en avant, on doit mieux financer notre formation professionnelle, on doit s'assurer que les jeunes qui font le choix d'une formation professionnelle parce qu'ils ont le goût d'aller dans ces secteurs-là aient des formations qui soient plus dynamiques. Et c'est ça qu'on veut changer aussi, avoir davantage d'alternance stage-études, impliquer les entreprises. C'est un chantier très important qui va nous aider, bien sûr, à qualifier des jeunes, à les garder motivés, à les garder à l'école, à augmenter le salaire moyen au Québec et à combattre la pénurie de travailleurs. Quand on dit que l'éducation, c'est la solution, je pense que c'est de ça dont on parle, M. le Président.

Évidemment, je pourrais continuer et parler du cours d'avenir qui s'en vient avec Culture et citoyenneté québécoise, un cours rassembleur, un cours qui va permettre à nos jeunes, oui, de développer une culture commune, de s'ouvrir sur le monde, la culture des sociétés, en acceptant, bien sûr, qu'il y ait une nette prépondérance à la culture québécoise, avec une connaissance de nos institutions démocratiques, judiciaires, le respect de l'autre. Je pense, M. le Président, que c'est une belle avancée. En fait, on va se demander, dans quelques années : Mais pourquoi on a attendu si longtemps avant de changer le cours Éthique et culture religieuse pour un cours de culture et citoyenneté québécoise? J'en suis convaincu.

Et, avec le premier ministre qu'on a, je pense qu'on va mener à bien tous ces chantiers en éducation et bien d'autres. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le ministre. Je cède la parole à M. le député D'Arcy-McGee.

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Bon, à mon tour d'intervenir sur le discours inaugural du premier ministre. Vous allez m'excuser, M. le Président, si j'ai un petit peu de difficultés à me trouver un grand enthousiasme pour un discours inaugural, c'est tout un mot déjà, qui était, en quelque part, non nécessaire, il n'y avait rien dans le discours qui démontrait la nécessité, peu pertinent dans le contexte, où il y a de quoi à faire pour le gouvernement, qui était aussi évident avant ce petit discours et après, et peu de vision pour le justifier.

Donc, si le premier ministre et son gouvernement ont jugé pertinent de remettre les pendules à l'heure, bon, donc, il faut le faire. De ce que moi, j'ai compris, on est devant un exercice de marketing, un exercice électoraliste, une opportunité de rattrapage ratée.

En même temps, si nous sommes pour le faire, il me semble qu'il y a comme deux conditions préalables pour un tel discours. Et je ne dis pas qu'il n'y avait pas des tentatives de rejoindre ces deux conditions. On va en parler. Dans un premier temps, est-ce qu'on trouve dans ce discours un bilan des engagements de réussis, des enjeux abordés de façon responsable, transparente et ouverte des réalisations? Y a-t-il un bilan à défendre? C'est une des conditions préalables d'un tel discours. Dans un deuxième temps — il y a deux volets — est-ce que ça nécessite, au milieu d'une session, avec grande fanfare et discours... pas sûr, mais dans un deuxième temps, y a-t-il, dans ce discours-là, une vision à rassurer les Québécoises et les Québécois de l'avenir, une vision, premièrement, qui s'assied sur les choses qui auraient été faites, sur les priorités telles qu'identifiées par les Québécois et Québécoises, une vision qui démontre une écoute suite à des consultations routines et régulières? Ce qui, de toute évidence, n'est pas trop souvent dans l'ordre du jour des gens, du côté ministériel.

• (16 heures) •

Donc, tout cela pour dire que j'ai l'honneur de commenter, avec mes collègues de l'opposition officielle, sur ce discours-là, mais, comme je me suis permis d'expliquer, avec peu d'enthousiasme. Qu'on parle un petit peu du bilan. Je vais me concentrer sur les dossiers où j'ai l'honneur d'être le porte-parole de l'opposition, mais vous permettez quelques petites interventions. On va commencer par l'éducation. J'imagine que selon les lunettes roses, de toute évidence, que porte le ministre de l'Éducation, nous sommes déjà rendus au printemps. De toute évidence, je regarde dehors, ce n'est pas tout à fait le cas. Quand on constate, dans un premier temps, qu'il y a le double, en chiffres nets, double d'éclosions dans les écoles du Québec — on va commencer par la sécurité de nos enfants — que le nombre en Ontario, M. le Président, avec un tiers, au moins, de moins des cas, ce n'est qu'un indice que je me permets de choisir qui démontre que même la sécurité de nos enfants, pendant cette période assez difficile, n'était pas assurée par le gouvernement en place.

Il y avait plein de mesures dans notre... offertes par notre opposition officielle, qui s'est donné, si on se permet un petit bilan, tout au long de la session, qui, comme je dis, aurait dû tout simplement continuer... tout au long de cette session, nous avons mis de l'avant des propositions structurantes et concrètes, quelques-unes identifiées et implantées tardivement, d'autres laissées à côté, plusieurs, M. le Président, qui expliquent l'écart dont je viens d'identifier entre nos écoles et les écoles de l'Ontario : des ventilateurs en beaucoup plus grand nombre, un système de dépistage rapide cohérent, au lieu de laisser ces tests dans les entrepôts, une réponse cohérente et à la taille. Alors, bilan en éducation, il y a des questions qui se posent.

En santé, la liste est longue. Ce n'est pas parce que le premier ministre décide qu'il va trancher avec les médecins de famille que ça va se régler. C'est un problème, pas qui perdure, c'est un problème dont les dimensions ont doublé durant les trois ans que la CAQ est au pouvoir. Il y a quelque 800 000 Québécois et Québécoises en attente d'un médecin. C'est le double. C'est le double, et ce n'est pas parce que le premier ministre met son chapeau de cowboy pour dire : Ça suffit... Ça suffisait il y a trois ans. Alors, c'est où, la stratégie?

Je me permets cet exemple, parce que, si on veut faire le bilan, une chose qu'il fait une trame de fond dans la plupart des dossiers, c'est ce genre d'approche en catimini, broche à foin, en grandes déclarations supposément tranchantes, qui n'ont rien à faire avec l'écoute, avec le partenariat, avec la collaboration. Voilà les... J'aurais aimé entendre, et avec raison, ces mots employés à la fois dans le bilan, ça a été difficile parce que ces concepts n'étaient pas au rendez-vous, et au moins dans une... des expressions sur une vision que proposait le premier ministre. Une autre fois, je n'ai pas vu grand trace de ces concepts de consultations, de partenariats, de négociations dans le discours du premier ministre.

Bon, la situation d'emploi, l'économie, pénurie. Bon, je crois que, finalement, le premier ministre a ajouté ce mot à son dictionnaire *Robert*. Bien, pour une bonne période du temps qui faisait sujet de ce bilan, ce mot n'existait à peine. Là, vous avez noté, mes collègues, hein, on ne peut plus acheter des sandwiches dans la cafétéria en bas à cause de cette pénurie de main-d'oeuvre. Je vous donne un exemple un petit peu banal. Moi, j'aime les sandwiches, alors c'est un exemple un petit peu plate, mais il y en a de beaucoup plus sérieux dans nos CHSLD, dans nos écoles, dans nos services de garde, dans nos PME, qui traînent à élargir leur étendue, à investir, faute de main-d'oeuvre.

Bon, bilan sur l'emploi et sur l'économie, qui est connexe, évidemment. Il y a des questions qui se posent. On est en attente aux réponses concrètes sur un problème émergent, qui était prévisible, et c'est l'inflation. Seule allusion, c'est dans un bilan... et j'ai été très présent lors des audiences parlementaires et l'étude en détail de la loi qu'ils touchent, les tarifs d'Hydro-Québec, où on a glissé la pente afin qu'Hydro-Québec contribue à l'inflation avec les tarifs qu'on vient d'apprendre, qui sont un fardeau, sur les familles, sur les individus en difficulté, très important, et un des éléments assez clé en tout ce qui a trait à l'inflation actuellement. Alors, une autre fois, bilan raté.

Je n'ai pas assez de temps pour parler du bilan, et j'insiste que ça touche à deux choses, le bilan sur l'immigration. Est-ce qu'on peut se comprendre, en région, partout, quand on approche l'immigration comme une grande question idéologique avec des petites allusions aux difficultés, pourcentage de Québécois de langue française à l'origine... ne vous trompez pas, je ne suis pas en train de partager notre préoccupation commune sur la place du français au Québec. Ce que je parle, c'est l'insistance de ce gouvernement, à l'autre côté, assez présente, assez souvent, de créer des problèmes où il y a des solutions, d'exploiter les divisions où il y a une unité possible. Et en voilà un exemple, en immigration.

Il y a des communautés en région, des PME en région... des régions où, je vous avoue, l'immigration, l'intégration est la plus difficile. Si on parle d'Abitibi, si on parle de Lac-Saint-Jean, pour des raisons tout à fait objectives, c'est des communautés toujours pas mal homogènes où, oui, il y a des défis pour intégrer les immigrants comme il faut.

Les PME, les leaders communautaires, les leaders municipaux parlent de leurs besoins et leur souhait d'intégrer plus d'immigrants de façon harmonieuse et positive afin de faire relancer leur économie. C'est quoi, la solution, l'autre côté, vision? Seule chose qui manquait, que je n'ai pas entendue, en quelque part c'était la seule solution qui restait, c'est la revanche des berceaux. Voyons donc! Est-ce qu'on est dans les années 1960 ou est-ce qu'on devant un gouvernement qui comprend ses obligations dans une ère moderne, en dedans d'un Québec confiant et ouvert sur le monde, où il y a des solutions pratiques à proposer? Aucunement ça que j'aurais pu entendre dans le discours du premier ministre.

Vous allez me permettre quelques minutes sur les dossiers qui me touchent le plus. J'ai le privilège de défendre la santé mentale au sein de l'opposition officielle, et, suite à une douzaine et demie de questions en période de questions, si on veut parler du bilan, les seules choses que je pouvais constater, c'est un ministre... Malgré son expertise et sa bonne foi, que je ne remets aucunement en question, les listes d'attente perdurent, l'accès pour la psychothérapie quand on en a besoin n'est pas au rendez-vous. Les organismes communautaires dont fait la louange même le ministre délégué me disent, chaque fois que je fais mes tournées en région, qu'ils n'ont pas les moyens pour contribuer, malgré leur rôle primordial, leur expertise en tout ce qui a trait aux défis devant nous en santé mentale.

Donc, le bilan me laisse sur mon appétit. La vision? Le premier ministre, je crois qu'il a confié trois fois moins de mots à ça... à ses interventions en ce qui a trait à la communauté québécoise d'expression anglaise, dont on va parler dans une minute. Alors, est-ce que la santé mentale est une priorité? Je compte sur le ministre délégué de faire son travail au sein du Conseil des ministres pour assurer que les interventions dans les mois qui s'en viennent vont être à la taille de la problématique, mais j'ai mes doutes. J'ai mes doutes.

• (16 h 10) •

Let me spend a few minutes on my second role as «porte-parole pour les Québécois d'expression anglaise».

Il y a deux volets. Dans un premier temps, vous allez me permettre de citer le premier ministre dans son discours inaugural, ses deux phrases. Il y a deux possibilités, soit c'est une naïveté totale en ce qui a trait à la communauté dont je suis fier membre ou c'est en connaissance de cause. Les deux éventualités sont malheureuses. J'ai très peur que c'est la deuxième, c'est en connaissance de cause.

Je le cite : «I want to speak to the historic English-speaking community of Québec. You are an integral part of Québec. As an historic community, you have your own institutions, schools, colleges, universities, hospitals, the media. Canada's francophone minorities dream of mastering so many institutions. No minority in Canada is better served than English-speaking Quebecers, and we are proud of that.» Thanks, Frank. Let me just be clear...

Là, voilà, si c'est naïf, bon, là-dedans il y a les deux plus grosses insultes. Je vous invite... Il y a plusieurs députés qui ont des populations assez importantes de langue anglaise. J'invite Mme la députée de Huntingdon de se rappeler, M. le député du Gatineau, M. le député de Sainte-Rose, évidemment, et vous tous, comme Québécois à part entière, de parler avec vos communautés de langue anglaise pour voir s'ils étaient rassurés par ces mots. Alors, soit c'est naïf... Parce que de dire qu'on est une communauté historique, quand on a pleinement l'intention d'être une partie intégrante de l'avenir du Québec ainsi que son présent... Voilà une chose, historique, si c'est juste naïveté. Et de nous comparer aux communautés francophones du reste du pays, pour qui on a la plus grande allégeance, respect et affection... On ne se compare pas. On a le droit, comme Québécois à part entière, d'avoir nos grandes inquiétudes. Mais moi... I don't think it's naïveté, I think it's deliberate. The use of the word «historic», combined with Bill 96, a deeply problematic bill, as it's written, for our communities, suggests that we are frozen in time. And, despite the protestations of the Member from Sainte-Rose, Bill 96 talks about... les ayants droit, qui invite une discussion sur qui est un Québécois de langue anglaise.

Qu'on se rappelle, il y a sept premiers ministres, dont deux péquistes, M. Parizeau et M. Landry, 11 ministres de la Santé, y compris l'actuel premier ministre du Québec, qui ont adhéré, depuis 35 ans, à ce compromis sacré et dont le Québec à l'entier peut être fier, c'est-à-dire que les services en urgence, encadrés, en santé, en services sociaux, comme a dit Lucien Bouchard, sont disponibles en anglais. Personne, il n'y a pas un seul francophone qui est enlevé de son droit de travailler en français, un droit que je respecte, par ces garanties. Le gouvernement, le seul et unique gouvernement qui met ça en question, c'est le gouvernement actuel.

Alors, Mme la députée de Huntingdon, M. le député de Sainte-Rose, M. le député de Gatineau, M. le député de Bourget, M. le député de Saint-Jérôme, comme Québécois fiers de l'être et fiers de notre inclusion, je l'espère, je vous invite d'avoir quelques discussions avec vos amis les membres de la communauté québécoise de langue anglaise pour poser deux questions. Y a-t-il une façon de les traiter comme des alliés au lieu des ennemis, en ce qui a trait au projet de loi n° 96? Deuxième question à votre collègue le ministre de la Santé : Le règlement qui vient d'être publié, qui risque de compromettre totalement ce réseau de services de santé en anglais, est-ce qu'il va faire en sorte de réédiger cette règle-là pour que le gouvernement de la CAQ s'insère dans ce beau compromis, appuyé par sept premiers ministres du Québec, toutes formations confondues, endossé par l'ancien ministre de la Santé? Est-ce que vous allez assurer que votre formation va faire une correction dont vous pourriez être fiers, et dont je vais être le premier à reconnaître, si la chose est réglée comme il faut?

Motion formulant un grief

Bon, tout cela, M. le ministre, m'amène à déposer une motion de grief, et je comprends que vous allez régler plus tard sur sa disponibilité, si je peux :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son inaction devant l'ampleur de la crise en santé mentale engendrée par la pandémie et face aux délais d'attente grandissants pour l'accès à des services.» Fin de la motion.

J'aurais pu déposer une quinzaine d'autres griefs, mais je me limite à celui-ci. Et vous allez comprendre que ça se peut fort bien que nous, on va avoir d'autres répliques à ce discours tout au long de la session devant nous. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Et je cède maintenant la parole à M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Merci. Merci beaucoup, M. le Président. C'est un plaisir d'intervenir dans la foulée du discours de notre premier ministre. J'interviens à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

D'entrée de jeu, seulement situer un petit peu, là, c'est quoi, la transformation alimentaire, l'agriculture, les pêcheries au Québec. C'est 29 000 entreprises agricoles en agriculture primaire, plus de 10 milliards par année de revenus à la ferme, 55 000 emplois en transformation alimentaire. On parle de 2 500 entreprises réparties sur tout le territoire du Québec, dont 40 % de ces entreprises-là ont moins de 10 employés. 33 milliards de livraisons manufacturières, M. le Président, et 75 000 employés. Puis, au niveau des pêcheries, on parle de 350 millions de revenus pour les pêcheurs, 600 millions de livraisons à partir des usines et puis plus de 1 000 emplois qui sont répartis dans nos régions côtières.

Au total, tout ça, là, aussi, on a un potentiel d'exportation, plus de 10 milliards d'exportations. C'est le troisième plus gros poste d'exportation du gouvernement du Québec. Au niveau des investissements privés, suite à notre arrivée... l'année avant notre arrivée, il y avait 1,4 milliard qui était investi par année dans le secteur de l'agriculture, transformation et des pêcheries. Depuis notre entrée, c'est passé à 1,8 milliard par année, puis cette année, là, on s'attend à dépasser les 2 milliards de dollars, M. le Président, en investissements privés.

Quand on est arrivés en poste, première chose qu'on a faite, là, ça a été de s'assurer de mobiliser toutes nos filières agricoles envers un plan d'action pour mettre en oeuvre la politique bioalimentaire du Québec. Et parallèlement à ça, là, du budget 2019, mars 2019 jusqu'au budget de mars 2021, M. le Président, on a accordé des crédits de 775 millions au ministère de l'Agriculture, ce qui est plus en trois budgets que ce qu'ils avaient accordé dans les... qui a été accordé dans les 10 années qui ont précédé notre entrée en poste, M. le Président.

Dans son discours, notre premier ministre a mentionné... Le gouvernement a mis le paquet pour aider nos producteurs agricoles et nos transformateurs alimentaires pour nous fournir des aliments du Québec. La sécurité et l'autonomie alimentaires, c'est important. On a demandé aux Québécois de faire un effort pour acheter des aliments d'ici, et ça a marché, mais on doit continuer, augmenter notre autonomie alimentaire. Mais vous savez, M. le Président, c'est une opportunité à saisir, hein? Avec la pandémie, c'est certain que les consommateurs, hein, ont eu certaines insécurités par rapport à la possibilité de maintenir des approvisionnements alimentaires pour leurs familles, leurs foyers, mais aussi, en même temps, ils ont saisi vraiment l'importance d'encourager puis l'importance d'acheter des gens qui produisent sur notre territoire. Puis ce qu'on a fait, c'est qu'on a vraiment saisi cette opportunité-là de la part des consommateurs, cette sensibilité-là accrue, M. le Président, pour... dans un premier temps, ce qu'on a fait, là, c'est qu'on a cartographié vraiment, au ministère, tout ce qui est notre production en production agricole primaire et au niveau de la transformation alimentaire. On a divisé ça en quatre cadrans. Premier cadran, c'est quand on est 100 % autonomes, autosuffisants. Un autre cadran, c'est quand on n'est pas autosuffisants mais qu'on a du grand potentiel. Un troisième cadran, c'est qu'on n'est pas autosuffisants puis on est moins compétitifs. Puis un quatrième cadran, M. le Président, c'est qu'on n'est pas autosuffisants puis on n'a pas beaucoup de potentiel. Il y a des cultures, vous le savez très bien, qu'on ne peut pas faire au Québec aujourd'hui. Mais une chose qui me console, c'est que j'ai appris, dans la dernière année, là, qu'on cultive des bananes en Islande. Alors, il est possible qu'on ait des avancées technologiques ou des changements climatiques, au cours des années, qui nous amènent de nouvelles cultures au Québec. Mais, ceci étant dit, M. le Président, ce qu'on a fait, suite à ça, une fois qu'on a répertorié ça, là, on a vraiment développé une stratégie pour accroître de façon accélérée notre autonomie alimentaire, qui est basée sur quatre piliers. Un premier pilier, c'est augmenter la demande de produits québécois. On a fait ça principalement de deux façons. On a triplé les budgets d'Aliments du Québec, qui est notre véhicule pour faire la promotion des aliments préparés puis produits au Québec, puis aussi qui est notre véhicule pour pousser pour l'identification des produits du Québec en magasin. Deuxième des choses, on a présenté la première, c'était historique, la première stratégie nationale d'achat des aliments québécois par les institutions, qui, à terme, devrait générer, d'ici quatre à cinq ans, à peu près 200, 250 millions de plus de consommation, d'achats de produits québécois.

• (16 h 20) •

Deuxième pilier, M. le Président, c'est augmenter l'offre de produits québécois à deux niveaux, en fonction des quatre cadrans, si vous voulez, que je vous ai identifiés, M. le Président. Bien, on a vraiment pesé sur l'accélérateur pour encourager les filières qui sont les plus prometteuses, si on veut, au point de vue de l'agriculture primaire puis aussi au point de vue de tout ce qui est la transformation alimentaire. Parce qu'il faut se le rappeler, M. le Président, près de 70 % de ce qu'on produit, qui sort du sol, au Québec, doit être transformé pour être consommé par les gens dans les différents points

de vente. Et puis, quand on sort d'un supermarché, M. le Président, ou d'un point de vente, il y a à peu près 85 % de ce qu'on a dans notre panier qui est constitué d'aliments transformés.

Troisième point, M. le Président, ça a été vraiment... c'est de renforcer la chaîne d'approvisionnement. La chaîne d'approvisionnement, là, c'est de cultiver, transformer, distribuer. Plus cette chaîne-là va être forte, puis on va être en mesure d'augmenter notre capacité à distribuer puis à atteindre des marchés. Puis ce qu'on a fait, c'est qu'on a mis en place des programmes robustes qui visent à encourager l'investissement.

Au niveau de la transformation alimentaire, on a un programme qui s'appelle le programme de transformation alimentaire, justement, qui vise à automatiser, robotiser pour venir aider aussi dans les enjeux de main-d'œuvre et aussi les enjeux de qualité, ce qui fait en sorte que, dès l'annonce de ce programme-là, M. le Président, de décembre à mars, décembre 2020 à mars 2021, on a eu plus de 300 projets qui ont été déposés, et puis c'est des centaines de millions de dollars qui sont investis pour améliorer la performance de nos entreprises. On a fait la même chose au niveau de l'agriculture primaire avec un programme qui s'appelle initiative ministérielle en productivité végétale, qui vise à améliorer la productivité, améliorer les façons de faire de tout notre secteur maraîcher, M. le Président.

D'autres mesures pour améliorer, si on veut augmenter l'offre, on a naturellement présenté notre programme pour doubler les superficies en serres au Québec, plus de 100 millions. Bien, je vous dirais, M. le Président, ça vise les petites serres, les moyennes serres, les grandes serres. Mais bonne nouvelle, depuis novembre... depuis décembre 2020, on a plus de 300 projets qui ont été présentés. Il y a 180 projets qui ont été adoptés jusqu'à maintenant, qui ont été encouragés jusqu'à maintenant, pour des investissements de 180 millions de dollars. M. le Président, il va y avoir une panoplie d'annonces au cours des mois qui s'en viennent parce que l'objectif de passer de 120 hectares à 240 hectares en cultures en serre au Québec est sur la voie d'être atteint certainement dans les délais, mais même plus rapidement. Nos objectifs vont être beaucoup plus ambitieux que de passer à 240 hectares, M. le Président.

Une autre chose aussi, ce qu'on a fait, c'est qu'on a favorisé l'éclosion de plusieurs, plusieurs, plusieurs nouvelles petites entreprises. À notre arrivée, là, le ministère encourageait de 50 à 60, 70 nouvelles petites entreprises qui venaient au monde ou qui se consolidaient chaque année dans le milieu agricole. En 2019, on est passé à au-dessus de 200 entreprises. En 2020, au 31 mars 2020, c'est 505 nouvelles entreprises qu'on avait aidées à naître ou à se consolider. Et au moment où on se parle, j'ai demandé les chiffres récemment au ministère, on est en avance, en 2021-2022, sur ce qu'on a fait en 2020-2021, M. le Président, ce qui est assez exceptionnel.

Un autre élément, c'est tout ce qui touche l'agrotourisme. On le sait aujourd'hui à quel point la fonction de tourisme, la fonction de l'agriculture peuvent se joindre au bénéfice des consommateurs, que les consommateurs en connaissent encore davantage et achètent encore davantage de produits québécois, plusieurs mesures dans ce sens-là, M. le Président.

Un dernier point, le quatrième pilier, c'est toute la question d'accélérer, M. le Président, le virage écologique, hein? On a présenté un plan d'agriculture durable, encore là, qui est unique au Canada, qui est certainement... écoutez, j'ai tendance à dire, qui est unique en Amérique du Nord, mais je vais me garder une petite gêne, dans lequel on a trois postes très, très importants, financé à hauteur de 125 millions. On a 70 millions qui viennent pour rétribuer nos agriculteurs, nos agricultrices pour qu'ils changent leurs pratiques, qu'ils prennent davantage de risques au bénéfice d'une meilleure empreinte agroenvironnementale pour le secteur.

On a un 30 millions de dollars pour la recherche. On a mis en place le Réseau québécois de recherche en agriculture durable. On a mis en place un programme de partenariat en agriculture durable qui vise à faire une chose, M. le Président, fédérer plus de 200 chercheurs, centres de recherche, organismes, centres collégiaux de transfert technologique au bénéfice d'un pôle d'agriculture durable qui vise à être en lien et à bien comprendre les changements climatiques, réduction de l'utilisation des pesticides, amélioration de la santé des sols.

Alors, M. le Président, quand on voit tout ce que notre gouvernement a fait jusqu'à maintenant pour, un, saisir les opportunités de tout le potentiel qu'on a sur le territoire du Québec à des fins de production agricole et de transformation alimentaire, quand on voit la réponse que les Québécois ont donné à l'appel du premier ministre d'acheter et de consommer davantage de produits locaux, bien, ce que je peux vous dire aujourd'hui, là, quand le premier ministre nous lance un appel puis il nous dit que c'est important, hein, l'achat québécois, mais qu'on doit continuer puis on doit augmenter notre autonomie alimentaire, bien, ce que je réponds à mon premier ministre, c'est qu'au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec on répond présent. On va contribuer à la hauteur de tous ces investissements-là, à la hauteur de toute cette préparation-là aux objectifs de relance économique du gouvernement du Québec. On va contribuer de façon très dynamique à l'amélioration de l'autonomie alimentaire du Québec, au bénéfice des territoires du Québec, au bénéfice de la prospérité de toutes nos régions, partout, puis au bénéfice de la prospérité économique du Québec tout entier, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Éric Girard

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : M. le Président, chers collègues députés, on a vécu des moments pas toujours faciles, mais mon premier réflexe aujourd'hui est de vous parler de reconnaissance et de fierté.

Tout d'abord, je me trouve chanceux d'être ici devant vous et de représenter mes citoyens et citoyennes de la circonscription de Lac-Saint-Jean. C'est un privilège qui m'est accordé, mais ce privilège vient avec des responsabilités et des tâches que je ne pourrais remplir seul. J'ai à mes côtés une équipe solide et dynamique, qui a su s'ajuster de façon constante pendant les deux dernières années. Chaque jour, ma gang du bureau de circonscription répond aux questions, écoute, conseille, aide nos citoyens et citoyennes. Mon équipe a piloté des dossiers citoyens qui étaient parfois chargés d'émotion,

et, disons-le, on a parfois les yeux humides dans ce bureau. Mais, quand je fais ma tournée municipale, M. le Président, et que je me fais interpeler par une citoyenne qui vient me voir et qui me dit : Vous m'avez vraiment aidée avec mon problème, ou quand j'entends qu'une personne nous contacte parce qu'on a aidé quelqu'un qu'elle connaît, ou quand la fille d'un monsieur qu'on a soutenu dans ses démarches en CHSLD nous dit que nous sommes des anges mis sur sa route, alors je sais que la population apprécie ce que mon personnel de bureau accomplit.

Je dois aussi remercier les membres de mon équipe de m'aider à remplir mon rôle de député. Leurs idées, leur compétence, leur esprit d'équipe, leur dévouement et même leurs blagues rendent ma tâche plus facile et agréable. Suzie, merci pour tes conseils toujours si avisés et merci de me garder les deux pieds sur terre. Janick, merci de mettre ta plume et tes connaissances au niveau de la santé à mon service. Sarah, merci pour ta rigueur administrative et ta fougue.

M. le Président, j'ai beaucoup de reconnaissance également envers les organismes communautaires de ma circonscription. Ils sont pour moi une priorité, et je suis bien fier du lien que nous avons pu tisser avec les gens qui font vivre ces organismes. Grâce à cette proximité, je peux réferer les citoyens au bon endroit, je peux collaborer avec les différents services pour vraiment aider nos citoyens de façon concrète. Ça me permet aussi d'être témoin des réalisations de ces organismes et de constater à quel point ils sont importants pour notre société.

Leur rôle, pendant les 20 derniers mois, a pris une importance toute particulière. J'en profite d'ailleurs pour nommer nos plus proches collaborateurs, en sachant que je ne peux tous les nommer : le centre jeunesse-emploi La Bivoie, le Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est, la Maison des familles La Cigogne, La Marmite Fumante, la Moisson d'Alma, Les Gens oubliés, info et référence 02, le travail de rue, le Mouvement Action Chômage, Accès et conditions de vie, le Centre de rétablissement Le Renfort, le centre pour hommes Optimum, La Nichée et La Passerelle. Je pourrais continuer encore longtemps, mais ce que je veux souligner, c'est que mon lien avec ces organismes ne se limite pas aussi à l'action bénévole. Ces gens savent que mon équipe et moi avons besoin de leur compétence et que nous sommes présents pour eux.

• (16 h 30) •

M. le Président... Mme la Présidente, notre gouvernement a mené à bien plusieurs projets, malgré la pandémie et toute l'énergie que sa gestion a demandée, et j'en suis fier. C'est aussi pour moi une immense fierté de faire partie de l'équipe du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de pouvoir compter sur des collègues tissés serrés. Ma collègue de Chicoutimi, ma collègue de Roberval et mon collègue de Dubuc, merci. Ce n'est pas la seule équipe dont je suis fier et reconnaissant de faire partie. Je suis aussi fier d'être l'adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, c'est une équipe formidable pour moi. C'est plus qu'un titre, Mme la Présidente, c'est un engagement réel.

Pour ce qui est des réalisations de mon comté, il y en a plusieurs, mais voici quelques exemples. Je suis fier que la Maison Répit-dépannage Maurice-Tanguay d'Alma soit maintenant une maison Gilles-Carle. On vient ici garantir le financement et soulager les bénévoles qui tenaient cette ressource essentielle à bout de bras. Mais le plus important, Mme la Présidente, c'est qu'on vient aider des familles. Je suis fier aussi de voir la structure de la nouvelle maison des aînés qui avance à grands pas. Je ne compte plus les demandes d'information venant de citoyens intéressés par le projet.

Je suis fier aussi d'avoir travaillé sur des projets de loi, avec mes collègues ici, qui auront des impacts réels sur nos citoyens et citoyennes. Je l'ai déjà mentionné, Mme la Présidente, je suis fière de la façon dont on a géré cette pandémie. Le mode d'emploi n'était pas disponible et je pense qu'en équipe et chacun dans nos circonscriptions, on a fait la différence. Je suis fier de nos élus municipaux, qui, eux aussi, se sont dépassés pendant les deux dernières années. Leur tâche n'a pas été facile non plus.

Enfin, Mme la Présidente, je suis fier de mes citoyens et de mes citoyennes de tous âges. Et j'ai une pensée particulière pour ceux et celles qui nous ont quittés. J'admire le dévouement des personnes qui ont répondu présent pour l'initiative Je contribue. Je suis fier de nos enfants qui ont su apprendre des nouvelles technologies, porter le masque, respecter les mesures sanitaires, ce sont des champions. Je suis fier de nos étudiants au professionnel, collégial et à l'université, qui sont restés motivés malgré tout. Je suis fier de nos travailleurs qui se sont adaptés, que ce soit dans l'alimentation, dans l'enseignement, dans les soins de santé mais aussi dans la restauration, les commerces et tous les autres domaines. En fait, Mme la Présidente, je suis fier de chaque personne qui a pris le temps de se faire vacciner une fois puis deux fois. Notre région a un des taux de vaccination les meilleurs, et ça prouve que la population veut s'en sortir et veut faire partie de la solution. Mme la Présidente, tout comme notre premier ministre l'a dit, mes citoyens et citoyennes veulent se projeter vers l'avenir. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Lac-Saint-Jean. Et maintenant je cède la parole à M. le député de Beauharnois.

M. Claude Reid

M. Reid : Merci, Mme la Présidente. C'est toujours un honneur de parler devant une foule si grande, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale. Merci, chers collègues, d'être présents et de m'écouter tous religieusement.

Mme la Présidente, en appui au discours inaugural du premier ministre, un discours inspirant, un discours qui est prometteur pour le Québec, je suis honoré de prendre la parole et de m'adresser aux citoyens du comté de Beauharnois. Comme l'ensemble du Québec, la circonscription de Beauharnois a été frappée par la pandémie il y a maintenant 19 mois. Jusqu'à maintenant, tous nos efforts collectifs et notre solidarité ont été nos meilleurs alliés dans la lutte à la COVID-19. Je tiens donc à offrir mes meilleurs remerciements à vous tous, gens du comté de Beauharnois, pour votre confiance pendant cette période difficile. Je suis fier de la région où j'ai grandi, où j'ai toujours travaillé, où je vis encore. Il faut garder espoir, puisque les jours plus sombres sont désormais derrière nous.

Je veux profiter aussi de l'occasion, tout comme mes collègues, pour remercier mon équipe du bureau de circonscription, à commencer par Pierre Montreuil, Carole Thivierge, Dominic Roy, qui travaillent sans relâche à mes

côtés pour soutenir nos municipalités, nos PME, nos nombreux organismes communautaires, que je salue, nos travailleurs de tous les secteurs d'activité, nos aînés, nos familles, nos jeunes, bref, pour soutenir tous nos citoyens et citoyennes. La dernière année n'a pas été de tout repos. Dans les premières heures suivant l'annonce du premier ministre de mettre le Québec en pause en mars 2020, ils se sont avérés des alliés importants et indéfectibles pour répondre aux besoins de ma communauté, une période difficile qui a été traversée avec courage, résilience et professionnalisme, et ce, toujours dans un souci d'aider les citoyens et citoyennes de chez nous. Merci à vous trois, merci de faire partie de mon équipe, Pierre, Carole, Dominic, et merci de votre confiance.

S'il y a un aspect positif à saisir de la crise sanitaire actuelle, c'est qu'elle a révélé une croissance démographique sans précédent en Montérégie-Ouest, et plus particulièrement dans le comté de Beauharnois et Le Haut-Saint-Laurent, une croissance qui va s'accroître pour les prochaines années. Mme la Présidente, de nombreux projets résidentiels sont en cours de construction, actuellement, sur le territoire, et de nombreuses familles ont décidé de venir s'installer chez nous. C'est une très bonne nouvelle pour notre région. C'est pourquoi, en réponse à cette croissance démographique, en éducation, on va devoir accentuer les investissements pour répondre au besoin d'espace supplémentaire dans nos écoles. À cet égard, je salue l'annonce d'un financement de 57 millions de dollars pour l'agrandissement de l'école secondaire Baie-Saint-François. Grâce aux nouvelles installations mieux adaptées aux réalités d'aujourd'hui, on pourra y accueillir prochainement près de 700 élèves supplémentaires. D'ailleurs, la première pelletée de terre a eu lieu récemment, et les travaux ont déjà débuté. C'est une réalisation dont je suis très fier pour notre communauté.

Ce sera aussi une priorité pour nos écoles primaires du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands, qui devront se doter d'une quarantaine de classes supplémentaires d'ici les prochaines années en raison du boom démographique dans la région. Heureusement, le travail est déjà amorcé. En effet, en septembre dernier, l'école primaire Omer-Séguin, à Saint-Louis-de-Gonzague, inaugurait ses nouveaux locaux adaptés aux besoins du milieu, avec un style architectural au goût du jour et au goût des enfants. D'ailleurs, ces derniers ont participé aussi à la conception de l'école. Ils ont été consultés pour savoir qu'est-ce que vous souhaitez avoir comme école, et le résultat est très intéressant. Cet agrandissement a été rendu possible grâce à un investissement de 9 millions de dollars provenant du ministère de l'Éducation. Je suis donc très, très heureux pour ces jeunes enfants, qui fréquentent une école, en fait une partie de l'école, qui est très neuve et, en fait, qui correspond au goût du jour, actuellement. Et il y avait beaucoup de sourires, d'ailleurs, au moment de l'inauguration.

Du côté de la santé, dans le même contexte de croissance démographique, il est nécessaire d'assurer, pour notre population, un accès à des soins de santé de proximité, diversifiés, durables et sécuritaires. Au printemps dernier, le ministre de la Santé et moi-même sommes allés visiter l'Hôpital du Suroît à deux reprises pour évaluer la situation qui prévalait sur le terrain. Le constat est sans équivoque, il y a urgence d'agir. Tous les intervenants à qui j'ai tendu la main depuis un an et demi, soit les médecins, les syndicats locaux, le personnel, les gens d'affaires et le regroupement citoyen qui milite pour l'avenir de notre hôpital, en arrivent aussi à la même conclusion. En plus de travailler un plan d'urgence pour minimiser les bris de service à l'Hôpital du Suroît, la nomination d'un directeur des activités hospitalières à l'Hôpital du Suroît permet maintenant et enfin d'avoir un répondant sur place pour régler les problèmes quotidiens, et un autre geste concret vers une décentralisation et un changement de culture au sein de notre réseau. Étant moi-même très actif au sein de la table des partenaires, une de mes grandes priorités est de poursuivre le travail commencé au début de l'année 2019 avec tous les partenaires de mon milieu pour embellir et moderniser l'Hôpital du Suroît, qui a été négligé pendant 20 ans.

Au niveau des transports, pendant trop longtemps les gouvernements du Québec ont laissé nos acquis se détériorer. C'est vrai en santé, c'est vrai dans les CPE, c'est vrai dans les écoles, c'est encore plus vrai dans le réseau routier. Comme la majorité d'entre nous, à titre d'utilisateur du réseau, j'avais déjà une petite idée des ravages des décennies de désinvestissement libéral. À titre d'adjoint parlementaire du ministre des Transports, j'ai pu réaliser l'ampleur des dégâts. Au moment de quitter le gouvernement, le Parti libéral du Québec laissait aux citoyens du Québec un déficit en maintien d'actif de près de 18 milliards de dollars uniquement dans le réseau routier. Ce que ça veut dire, Mme la Présidente, c'est qu'avant même d'envisager le développement du réseau, d'imaginer de nouveaux projets qui serviront nos collectivités, les Québécois doivent planifier des dépenses de milliards de dollars, et ce, uniquement pour remettre en état des actifs qui ont été négligés. Pour notre gouvernement, la dégradation de notre patrimoine est tout aussi inacceptable qu'elle est irresponsable. C'est pourquoi nous avons pris le taureau par les cornes et nous avons investi massivement pour corriger la situation. Les résultats ont été immédiats. Dès 2019, nos investissements ont permis de résorber le déficit de maintien d'actif de 3 milliards de dollars, dont 1,9 milliard de dollars en travaux de réfection et de reconstruction des chaussées et des structures du réseau routier. Des sommes records ont été allouées au maintien d'actif dans chacun de nos budgets. Par exemple, dans le PQI 2021-2031, 28,3 milliards de dollars sont consacrés au réseau routier. De cette somme, 83 % sont investis pour maintenir nos routes en bon état et les rendre plus sécuritaires. En trois ans, les sommes spécifiques prévues au maintien d'actif sont passées de 16,3 milliards à 23,5 milliards de dollars, une augmentation de 7,2 milliards par rapport au dernier budget libéral.

• (16 h 40) •

Quand l'opposition nous reproche de trop investir dans le béton et dans les routes, c'est une vision bien... réductrice, excusez-moi, et tout aussi irresponsable que celle des gouvernements précédents. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, nos investissements en transport collectif sont colossaux. Donc, lorsque nous investissons dans le maintien des infrastructures stratégiques au cœur de la vitalité économique des régions du Québec, on ne peut donc pas dire qu'on le fait au détriment des zones urbaines.

Chaque région comporte ses défis spécifiques et nous travaillons au développement de l'ensemble du Québec. Voilà ce qui distingue le gouvernement de la Coalition avenir Québec, Mme la Présidente, un gouvernement pour tous les Québécois, qui ne fuit pas devant ses responsabilités et qui prend les décisions qui s'imposent pour protéger nos acquis. C'est pourquoi nous avons récemment annoncé des investissements de 6,4 milliards de dollars sur deux ans afin d'assurer le maintien et l'amélioration de nos infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et maritimes partout au Québec. Ce sont des

investissements concrets pour l'ensemble des régions. À ces montants s'ajoute une enveloppe de 357 millions de dollars pour l'année 2021-2022 afin de soutenir les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité.

Du côté de Beauharnois, toujours au niveau du transport, nous avons aussi agi par règlement pour éviter la dégradation prématurée d'un accès important dans le comté de Beauharnois. Le trafic lourd sur le boulevard Monseigneur-Langlois, à Salaberry-de-Valleyfield, était problématique depuis le parachèvement de l'autoroute 30. Pour votre information, jusqu'à tout récemment, il y avait entre 3 500 et 4 000 camions par jour qui empruntaient cette courte route d'à peu près 10 kilomètres. Il y avait des camions, et des camions, et des camions, et c'était très, très difficile pour les citoyens de circuler sur cette artère. Or, en avril dernier, j'ai annoncé une première solution concrète, soit une interdiction au camionnage de transit sur cette route. Cette mesure est entrée en vigueur depuis le 1er juillet dernier. Donc, les véhicules lourds de cinq essieux et plus n'ayant pas de livraison ou de cueillette locale à effectuer ne peuvent plus circuler sur la route 201, entre les routes 132 et 338. La mesure s'applique dans les deux sens, sept jours sur sept, de 7 heures à 19 heures. Mme la Présidente, c'est une mesure simple et peu coûteuse dont les retombées ont été immédiates pour les résidents et les commerçants de Salaberry-de-Valleyfield.

Mme la Présidente, avec l'essor démographique qui marque actuellement le comté de Beauharnois, on voit enfin la lumière au bout du tunnel pour cette belle région du sud-ouest du Québec. Un avenir meilleur se dessine pour nos travailleurs, pour nos aînés, pour nos enfants et surtout pour nos familles.

Je reprends ici, en terminant, quelques phrases de mon premier discours prononcé en cette Chambre en novembre 2018, un discours vers le changement. Et voici ce que je disais à ce moment-là, j'ouvre la citation : «Comme me l'a écrit un ami cher à moi le 1er octobre dernier, mon histoire doit débiter par la phrase suivante : "Il était une fois un petit gars de Bellefleur qui est devenu député, et c'est là que tout a changé."» Et je poursuivais cette citation en m'inspirant de Gandhi : «"Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde." Voilà une citation très inspirante [...] qui explique pourquoi je me suis lancé en politique.»

Le comté de Beauharnois, Mme la Présidente, est enfin un acteur du changement, et je suis heureux et très fier d'y contribuer activement chaque jour depuis le 1er octobre 2018. C'est mon engagement. Et c'est toujours mon engagement politique pour les citoyens du comté de Beauharnois et du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Beauharnois. Et maintenant je vais céder la parole à Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. C'est un plaisir d'intervenir aujourd'hui au salon bleu. Nous sommes rassemblés ici parce que la CAQ nous a présenté leur discours d'ouverture pour tourner la page. Mais le premier ministre a vraiment raté son occasion de tenir un discours rassembleur et visionnaire pour tous les Québécoises et Québécois. Il a plutôt mis vers l'avant ses intérêts partisans en tenant à faire oublier les difficultés, à éviter de parler des promesses brisées et de tasser le projecteur de ses ministres en difficulté.

Mais je vois ça comme une occasion, Mme la Présidente, l'occasion pour moi de remercier mon équipe, mon équipe de mon bureau de comté. Je vous aime, Caroline, Tanya, Nour. You are extraordinary. Without you, I couldn't do what I do. Aussi de remercier l'équipe de la recherche, l'équipe de communications, mes collègues pour tout ce que vous faites. Sans vous, nous pouvons faire ce que nous faisons ici, nous pouvons faire ce que nous faisons dans nos comtés. Alors, je vous remercie profondément. Nous sommes une équipe, et je suis fière de faire équipe avec vous.

It's an occasion for me to also say to the citizens of Westmount—Saint-Louis how much I appreciate you. I genuinely care about you. It is an honor for me to be the MNA of Westmount—Saint-Louis. Un réel plaisir et un réel honneur. Je suis passionnée des enjeux de mon comté. I absolutely love what I do. J'adore être au service des personnes en situation de vulnérabilité, comme j'adore être au service de nos professionnels, de nos restaurateurs, de nos PME, de tous les citoyens de Westmount—Saint-Louis. Puis c'est un comté qui est quand même assez particulier, Mme la Présidente, en tant que... nous avons aussi des personnes qui sont très aisées mais nous avons aussi plusieurs personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance, en situation de pauvreté. Alors, j'ai vraiment un peu de tout, dans le comté de Westmount—Saint-Louis, et j'en suis consciente, des besoins réels, et que nous devons travailler vraiment tous ensemble pour le bénéfice de tous les Québécois et Québécoises mais aussi pour faire avancer le Québec qu'on aime.

J'ai entendu les discours de mes collègues, puis ça a un peu changé le discours que je voulais faire aujourd'hui, Mme la Présidente. J'ai entendu mon collègue de D'Arcy-McGee, qui a parlé beaucoup des enjeux de la communauté d'expression anglaise. Évidemment... I am part of the anglophone community and I have significant concerns regarding Bill 96. I have significant concerns regarding the objective of the Government to pigeonhole me as a historic Québec Anglophone. I am a historic Québec Anglophone. Moi, je suis Québécoise de souche, Mme la Présidente, et fière d'être Québécoise de souche, très, très, très fière. Je crois dans notre province, je crois dans la protection de la langue française. Mais ça n'enlève pas que j'ai des racines, j'ai des racines. Ma mère est anglophone. Mon père, il est francophone, italien francophone. But my mother is not a historic Québec Anglophone, at least I don't think, by the definition. She was not born here, she didn't study here, but she moved here from Ontario and she chose to raise her family here. She came here when she was 17 years old because she wanted to be a nurse and she wanted to contribute to Québec society. She wanted to learn French, and she did. She married a police officer, she raised three children, she has paid taxes, she has volunteered, and she has given back to Québec society. Il en a plein d'autres, personnes comme elle, Mme la Présidente, qui ne savent pas s'ils font partie de cette étiquette-là. I don't know if I'm going to have to wear a badge, I don't if I'll have to carry a card.

Je ne sais pas comment que ça va fonctionner, mais je suis triste de voir que nous sommes rendus là, le besoin d'avoir à étiqueter le monde pour avoir accès à des soins de santé et services sociaux, des soins qui sont essentiels. It's a sad, sad day when you have to talk about things like that in an opening speech, when I should be talking about things that are infinitely, probably, even more important, people that...

Is this not the debate that we should be having? Tu sais, dans le discours de notre premier ministre, je n'ai rien entendu en ce qui concerne le logement, les personnes vulnérables, les personnes en situation de pauvreté ou avec des difficultés financières, rien sur la lutte contre le racisme, rien en ce qui concerne l'homophobie, transphobie. Ça fait que la solidarité sociale, on va mettre ça de côté, Mme la Présidente. On n'a pas discuté de l'appauvrissement, la sécurité alimentaire, emploi, logement pour les jeunes familles qui ne sont pas capables de trouver leur chez eux, parce que c'est trop cher, maintenant, d'acheter quelque chose. On n'a pas parlé de la facture à la caisse à l'épicerie, qui, nous savons tous, est en croissance. Puis la sécurité alimentaire, Mme la Présidente, c'est parce que ce n'est pas juste une catégorie de personnes. On ne peut pas définir c'est qui, la personne qui va se retrouver dans cette situation. Si vous passez dans les banques alimentaires, ils vont dire que le profil de leur clientèle a beaucoup changé et évolué, oui, en partie à cause de la pandémie mais aussi parce que nous n'avons pas fait ce qu'on a dû faire pour venir leur aider. On leur a délaissé, puis il faut changer ça. On n'a pas parlé de l'accès au logement social. Puis, comme j'ai dit, c'est très important, parce que nous, on pense que nous devons doubler le nombre de nouveaux logements sociaux prévus. On devrait déposer un plan pour le déploiement sur cinq ans afin d'avoir une plus grande prévisibilité dans l'ensemble des régions, parce que les réalités dans le milieu urbain, ce n'est pas la même réalité si nous nous trouvons plus loin, dans les milieux qui sont plus ruraux.

• (16 h 50) •

Je veux aussi parler, Mme la Présidente, en ce qui concerne les personnes handicapées et les personnes autistes, parce que ce qu'on a constaté dans le discours de notre premier ministre, c'est il y a très peu dans le pipeline pour eux. Vous savez, j'ai déposé plusieurs mandats d'initiative, Mme la Présidente. Il y en a, tellement importants, quelques mandats d'initiative, que j'ai déposés deux fois. Ça fait que celui que j'ai déposé deux fois, c'est la non-scolarisation des enfants autistes, les enfants autistes, handicapés, qui sont renvoyés à la maison malgré leur droit à la scolarisation. Franchement, Mme la Présidente, c'est inacceptable. Puis la raison que je l'ai déposé deux fois... puis le gouvernement a voté contre une fois, puis nous serons en séance de travail demain... Mme la Présidente, je n'ai pas beaucoup d'espoir, je n'ai pas beaucoup d'espoir que le gouvernement va voter pour. Ils ont quand même entamé, quand même, un peu de travail en ce qui concerne la comptabilisation des élèves qui sont expulsés de l'école malgré leurs droits. La Loi sur l'instruction publique, article 1, tous les élèves ont droit à la scolarisation, mais ils se font quand même renvoyer à la maison. Puis le gouvernement a quand même comptabilisé, dans le rapport très parcellaire... qu'on sait maintenant qu'il y a 1 500 élèves qui sont envoyés à la maison. Mais ce n'est pas complet, Mme la Présidente, on n'a même pas parlé de nos élèves qui ont un plan d'intervention.

Si je suis ici, Mme la Présidente... je sais que je le dis souvent, mais, si je suis ici aujourd'hui, Mme la Présidente, c'est vraiment parce que je suis maman de deux enfants autistes. C'est mes enfants, c'est ces enfants qui m'ont donné ma voie, qui m'ont démontré que c'était important de militer pour les personnes en situation de vulnérabilité puis aussi pour les personnes qui n'avaient pas de voix. J'ai défoncé pour eux, c'était important. Je vais continuer à défoncer pour tous les élèves ayant des besoins particuliers, pour tous les adultes handicapés ou qui vivent avec le spectre de l'autisme, une déficience intellectuelle, peu importe. Je serai là pour vous parce que c'est important, parce que nous n'avons pas un portrait de qu'est-ce qui se passe sur le terrain. On ne connaît pas la réalité. Puis, if you measure it, you can manage it. Right now, we're not measuring anything. Ça fait que comment allons-nous travailler pour aider à améliorer leur vie si nous n'avons pas un portrait complet? Puis, si mes enfants ont réussi à l'école puis si mes enfants sont maintenant au cégep, c'est parce qu'on a travaillé sur un modèle de l'inclusion dans la commission scolaire où ils sont allés puis on a travaillé en concertation, puis en collaboration, puis en partenariat avec tous les professeurs, avec les directions d'école, avec les autres parents. C'était tellement important. Ça fait que je suis triste pour eux, parce qu'actuellement leurs droits sont brimés, les enfants qui sont envoyés à la maison. C'est un élève sur 70, dans le réseau scolaire, qui a un diagnostic d'autisme. C'est beaucoup d'élèves, présentement, qui sont non scolarisés. C'est très important. Puis le taux de réussite pour ces élèves, c'est en bas de 50 %. Il faut faire quelque chose, il faut agir, il faut agir ensemble.

Je pourrais renchéris, Mme la Présidente, et aller plus loin, mais j'ai très peu de temps aujourd'hui, alors je veux aussi parler d'un autre mandat d'initiative. Dans le fond, le premier que j'ai déposé, puis, vraiment, ma première grosse peine que j'ai eue ici, à l'Assemblée nationale, c'est... j'ai déposé le mandat d'initiative pour étudier la transition de l'âge mineur à l'âge majeur pour les personnes autistes. Le gouvernement a voté contre ce mandat d'initiative. Mais vous savez comment c'est important, d'étudier cette cause. Puis ce n'est pas vrai que ça fonctionne puis que le plan d'action sur le terrain se réalise, je suis la preuve de ça. Imagine, une députée à l'Assemblée nationale qui n'est pas capable de trouver des services pour ses enfants adultes autistes, mais c'est grave. Je devrais être le modèle de comment ça fonctionne, mais je suis le modèle de démontrer comment ça ne fonctionne pas. Seulement une personne sur cinq qui a une déficience intellectuelle, ou qui vit avec le spectre de l'autisme, ou qui sont handicapés, est employée. De ce nombre, un sur sept sur le spectre font partie de ce sur cinq. Puis on sait qu'il y a beaucoup de comorbidité à l'intérieur de ça. Comment ça se traduit pour ces personnes qui n'ont pas d'emploi? Parce qu'il faut parler du... Mme la Présidente, la transition de l'école vers une vie active, ça ne se réalise pas. La Vérificatrice générale, dans son rapport, novembre 2020, elle a soulevé plusieurs difficultés, plusieurs problèmes, plusieurs choses, plusieurs ponts à réparer. Il y a 50 000 élèves handicapés dans nos écoles, dont environ 20 000 dans l'école secondaire. Il faut faire quelque chose. Il faut étudier la transition de l'âge mineur à l'âge majeur, parce que sinon ça va devenir le problème de tout le monde. Puis ils ont la capacité de contribuer à combattre la pénurie de main-d'oeuvre. Ils ont le désir de vouloir venir prêter main-forte et aider, de trouver leur indépendance. Il faut leur accompagner à faire ceci. Il faut changer beaucoup de nos programmes de services sociaux et solidarité sociale. Il faut trouver un leadership pour leur aider.

J'ai aussi déposé un mandat d'initiative en ce qui concerne l'accès au réseau des services de garde pour les enfants handicapés autistes. Il y en a plusieurs qui sont aussi expulsés, Mme la Présidente. Puis la formation dans le réseau de santé pour nos spécialistes n'est pas là pour venir aider puis prêter main-forte. Il y a quelque chose à faire. Puis je suis encore triste, Mme la Présidente, puis ils ont voté contre ce mandat d'initiative. Un mandat d'initiative en ce qui concerne l'accessibilité aux établissements pour les personnes autistes, parce que nous savons tous qu'il y a de l'argent qui dort sur des tablettes pour le programme Petits établissements accessibles, le PEA, on a voté contre ça aussi.

Avec le très peu de temps qu'il me reste, Mme la Présidente. Je veux aussi parler de la cause des personnes dans la communauté LGBTQI2. On a jasé de ça cette semaine, on a fait des débats là-dessus sur le projet de loi n° 2, la réforme du droit à la famille, qui, en passant, parle seulement de la filiation et non de la parentalité. Ça fait qu'une autre déception de la communauté, parce qu'ils s'attendaient après ça. Mais, dans ce projet de loi, on parle vraiment des articles qui sont clairement transphobes, homophobes, puis ça vient du ministre de la Justice, qui était aussi le ministre responsable de la lutte contre la transphobie et l'homophobie. C'est discriminatoire, c'est de la stigmatisation des personnes trans, non binaires et intersexes. C'est un projet de loi qui force le «coming out» des personnes trans. C'est un projet de loi... c'est tellement fait à l'inverse, Mme la Présidente, pour les personnes non binaires, ils vont devoir faire une identification de sexe, ça fait que non binaire devient binaire. Bien, c'est tout à fait le contraire de ce qui est souhaité par les gens de la communauté. C'est une communauté qui se sent menacée. Ils sont en détresse. Puis j'espère que le ministre réalise le tort qu'il a fait envers la communauté LGBTQI2, puis j'espère que c'est le cas parce qu'il y a des ponts à réparer. Il y a des changements à faire. Il y a des articles de loi discriminatoires qui doivent être corrigés.

Je veux parler de diversité et inclusion aussi, Mme la Présidente, parce qu'on sait tous que le premier ministre refuse de reconnaître le racisme systémique dont sont... C'est la réalité puis ce qui est souhaité par la communauté autochtone. Dans le rapport d'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées en juin 2019, 21 recommandations spécifiques au Québec. Le résultat? Nous sommes en analyse. Dans le rapport, commission Viens en 2019, 142 appels à l'action. Le résultat après deux ans? Cinq, cinq mesures réalisées. Dans le rapport du Groupe d'action contre le racisme en 2020, 25 recommandations. Le résultat? Le rapport annuel du ministère du Conseil exécutif nous dit qu'il n'y aura pas de suivi de la mise en oeuvre avant l'année prochaine. Bien, bravo! C'est comme si on est en train de dire qu'on est un gouvernement qui parle mais on n'est pas un gouvernement qui agit. C'est ça, le message sur le terrain. La ligne est mince entre l'inaction et l'indifférence.

Mme la Présidente, je pourrais aller beaucoup plus loin. J'ai plusieurs choses que je voudrais discuter. J'ai plusieurs dossiers dont je suis passionnée. Puis, comme j'ai mentionné, je veux terminer mon discours avec mes remarques préliminaires, en disant merci. Merci, aux citoyens de Westmount—Saint-Louis de m'avoir confié cette tâche d'être votre députée. Thank you. I take it extremely seriously. I will always fight for what's important to you. Je veux être une bonne porte-parole, je veux porter la parole de mes citoyens. C'est ça qui compte pour moi. Je veux leur aider à avancer les causes qui sont importantes pour eux.

Motion formulant un grief

Puis, pour ce faire, Mme la Présidente, en terminant, je veux déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de mesures fortes afin de soutenir les personnes en situation de pauvreté en raison de la hausse du coût de la vie.» Merci, Mme la Présidente.

• (17 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis. Et je vous rappelle que votre motion sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je suis maintenant prête à reconnaître le prochain intervenant, qui sera M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Merci, Mme la Présidente. Content d'être là avec vous et avec mes collègues pour parler d'économie dans un contexte où on commence à sortir clairement de la crise sanitaire. Ce n'est pas un hasard si on s'en sort bien, mieux qu'à beaucoup de places dans le monde. Les Québécois ont respecté collectivement les mesures sanitaires. La campagne de vaccination a été un grand succès. On a fait une gestion prudente des enjeux qui a fait en sorte qu'aujourd'hui, la lumière, on la voit bien parce qu'on arrive au bout du tunnel. On revient de loin.

La pandémie a eu beaucoup d'impact sur nos vies et sur la vie des entreprises. On a tous dû s'adapter, se réinventer, un mot qui a été populaire durant toute la durée de la pandémie. Je me souviens encore des premiers Zoom que j'ai faits, en début de la crise, comment il a fallu apprendre à travailler avec ces nouveaux outils. Mme la Présidente, j'ai fait une soixantaine de conférences Zoom entre mars et décembre 2020 avec des entreprises et des regroupements d'affaires. Au début, il fallait clairement écouter ce que les entrepreneurs avaient à dire. Mon rôle était alors de me rendre disponible et surtout donner de l'espoir. Je sentais de l'angoisse, de la peur, de l'incompréhension. Ce n'est pas une situation facile pour personne. Je suis content qu'on puisse mettre ça derrière nous. Il fallait tirer une ligne pour commencer un nouveau chapitre et recommencer à parler de ce qui nous a amenés en politique. Le discours inaugural que le premier ministre a prononcé la semaine dernière avait cet objectif-là, mais aussi de mettre la table sur les prochains chantiers qui vont nous occuper pour la prochaine et dernière année de notre mandat.

Mais, avant de vous parler de ce discours, je trouve utile de faire le bilan de ce que nous avons accompli depuis trois ans. La pandémie ne nous a pas empêchés d'agir. On a fait la réforme d'Investissement Québec. On a réformé le financement et l'accompagnement des entreprises. Ça va nous permettre d'accélérer les investissements des entreprises

québécoises pour accroître leur productivité, de favoriser le développement économique des régions, d'alléger la démarche pour les entreprises, d'attirer plus d'investissements et de talents étrangers, d'accroître et de diversifier les exportations du Québec.

On a fait Accès entreprise Québec pour renforcer et bonifier l'accompagnement de proximité et de première ligne des entrepreneurs en leur facilitant l'accès aux services ou aux ressources qui sont mis à la disposition pour réaliser leurs projets d'affaires. On a réformé la chaîne d'innovation. Nous avons créé le Conseil de l'innovation, avec à sa tête le premier innovateur en chef du Québec, M. Luc Sirois. On a réformé les sociétés de valorisation. Et nous avons mis sur pied Axelys, avec une enveloppe de 100 millions de dollars, pour un nouveau fonds d'investissement de préamorçage. On est en train de revoir la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

On a créé Investissement Québec International pour l'accompagnement aux entreprises exportatrices et le financement à l'exportation. On a revu le rôle des délégations du Québec à l'étranger pour leur donner un mandat économique.

On a fait l'offensive de transformation numérique et les programmes d'IQ pour la numérisation des entreprises, pour optimiser la productivité du Québec et accélérer le virage numérique des entreprises. On consacre 130 millions de dollars, jusqu'en mars 2022, pour sensibiliser et accompagner nos entreprises. On a lancé Productivité Innovation, initiative à laquelle on s'est donné une cible de financement de 2,4 milliards jusqu'en mars 2024.

On a mis sur pied très rapidement le PAUPME, le PACTE et l'AERAM, avec une aide aux centres-villes. On a géré proactivement la pandémie et on a fait quelque chose d'unique au Canada. C'est 1,1 milliard que nous avons injecté dans la liquidité des entreprises pour les aider à passer à travers la crise.

On a rendu possible la décontamination des terrains et lancé la démarche des zones d'innovation. On a consacré 320 millions de dollars pour la décontamination de terrains, la construction d'infrastructures publiques et l'acquisition et la mise en valeur de terrains présentant un fort potentiel de développement économique.

L'innovation, c'est une de nos priorités. Depuis trois ans, on travaille à structurer la vision des zones. On aura l'occasion de dévoiler prochainement, avec mon collègue député de Bécancour, les premières zones d'innovation qui suscitent une large mobilisation dans leur milieu.

On a consolidé le secteur de l'intelligence artificielle. On en a fait beaucoup pour la recherche fondamentale. Beaucoup d'entreprises sont venues s'installer au Québec pour faire de la R&D. On veut favoriser le développement de l'IA pour permettre aux entreprises d'adopter des nouvelles technologies pour devenir plus productives et compétitives.

On a lancé une démarche pour implanter, consolider et faire croître une filière québécoise des batteries. On parle d'une filière complète, allant de l'exploitation responsable des minéraux stratégiques jusqu'au recyclage des batteries. On a revu les stratégies industrielles de l'aluminium, de l'aérospatiale et des sciences de la vie. Ça va nous permettre de pousser davantage ces grappes, qui sont stratégiques pour le Québec.

On a comblé plusieurs trous dans la chaîne des capitaux. On a créé plusieurs fonds d'amorçage pour réduire l'ampleur de la vallée de la mort.

J'oublie probablement des choses, mais l'idée, c'est d'utiliser ce qu'on a pu faire avant les trois dernières années. Quand on est dans le quotidien, on a tendance à oublier.

Aujourd'hui, au moment où on se parle, la situation économique du Québec est très bonne. On a déjà récupéré plus de 95 % des emplois perdus au début de la pandémie. En septembre, notre taux de chômage était à 5,7 %. On fait mieux qu'en Ontario et qu'au Canada, qui sont toujours à plus de 7 %. Les plus récentes prévisions du Mouvement Desjardins sont encourageantes. Le PIB réel du Québec pourrait grimper jusqu'à 7 % en 2021. On a aussi réduit l'écart de richesse avec l'Ontario de 16 % à 13 %, et j'ai bon espoir que l'écart continuera de se rétrécir dans les prochaines années.

Le Québec est donc sur la bonne voie. Pour ce que nous avons maintenant à faire, je veux revenir sur certains points du discours du premier ministre qui m'apparaissent importants.

D'abord, lever l'urgence sanitaire. Depuis le début de la pandémie, le gouvernement a été obligé d'avoir recours à l'urgence sanitaire pour mettre en place des consignes exceptionnelles, des consignes temporaires pour protéger la population. On veut lever le décret d'urgence sanitaire après la vaccination des enfants de cinq à 11 ans.

On veut assumer notre leadership en innovation dans la nouvelle économie. Ça veut dire répondre à la rareté de main-d'oeuvre, pourvoir les postes clés dans le secteur privé en y ajoutant 100 000 travailleurs qualifiés, poursuivre le développement de nos zones d'innovation, élargir l'achat local à toute l'économie, s'assurer que chaque MRC du Québec continue la nouvelle économie.

Il faut transformer le réseau de la santé pour le rendre plus performant et, surtout, l'axer sur l'humain. Ça veut dire décentraliser le réseau vers les régions et les sous-régions, assurer la prise en charge de tous les Québécois par un médecin de famille, effectuer le virage vers les soins à domicile.

Il faut opérer un vrai virage en transformation numérique et cybersécurité. Il faut assurer la cybersécurité des Québécois en protégeant les systèmes de l'État et les données personnelles, terminer le branchement à Internet à haute vitesse partout sur le territoire, offrir aux Québécois une citoyenneté numérique et décloisonner les bases de données du gouvernement pour mieux servir les Québécois.

On veut un Québec plus vert. Il faudra renoncer définitivement à extraire des hydrocarbures sur notre territoire, continuer à faire du Québec la batterie verte du Nord-Est de l'Amérique, électrifier notre économie pour augmenter la richesse des Québécois.

Il faut prendre soin de nos jeunes et compléter le réseau et créer 37 000 places pour assurer une place en garderie pour chaque enfant. On va déposer un plan d'action pour la santé mentale de nos jeunes, qui ont souffert de l'isolement. On va donner suite au rapport Laurent sur la DPJ. On va permettre aux jeunes d'avoir plus de stages en transformant la formation professionnelle.

Mme la Présidente, en somme, on a un programme ambitieux qui va nous occuper pour les prochaines années. On va continuer à travailler fort au niveau économique pour rattraper le retard accumulé au cours des dernières décennies. Moi et mes collègues, nous avons encore beaucoup de travail à faire. Merci, Mme la Présidente.

• (17 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation. Et je vais maintenant céder la parole à M. le député de Gatineau.

M. Robert Bussière

M. Bussière : Mme la Présidente, chers collègues, j'ai l'immense honneur de prendre part au débat sur le discours d'ouverture de la deuxième session de la 42e législature. C'est un exercice fondamental qui permet à l'ensemble des élus de se prononcer sur ce qui orientera le gouvernement dans les prochains mois, voire les prochaines années.

La pandémie de la COVID-19 a bouleversé nos vies comme elle a bouleversé la vie parlementaire et les priorités du gouvernement du Québec. Depuis des mois, le ministre de la Santé, le premier ministre et l'ensemble de la députation travaillent sans relâche pour que le Québec passe au travers de cette crise sanitaire sans précédent. À plusieurs occasions, nous avons dû prendre des décisions difficiles et nous avons su corriger le tir lorsque nécessaire. Je crois que nous pouvons tous être fiers des gestes que nous avons collectivement posés pour assurer la sécurité de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Somme toute, nous avons su trouver le fragile équilibre entre la protection de la santé publique et la reprise de nos activités normales.

À juste titre, depuis plus de 20 mois, les caméras et l'attention des Québécois ont été braquées sur Québec et sur les points de presse de notre premier ministre. Il n'en demeure pas moins que beaucoup de ceux qui ont été en première ligne du service à la population pendant cette période de bouleversement ont travaillé dans l'ombre. Bien que je salue le travail des préposés aux bénéficiaires, des infirmières et des médecins, je pense aussi aux employés des bureaux de comté partout à travers le Québec, et ce, peu importe les couleurs de leurs circonscriptions. Vous serez tous en accord avec moi, le personnel politique a vécu un mandat hors de l'ordinaire. Eux aussi ont été au premier rang des tragédies humaines et des dommages collatéraux de la pandémie. Souvent, pour les gens qui ne savent plus vers qui se tourner, le bureau du député local est l'endroit où ils vont chercher des réponses, le lieu où ils espèrent enfin trouver une solution à leurs problèmes.

Tous les paliers du gouvernement ont déployé des efforts considérables, et c'est indéniable, mais c'est aux attachés politiques qu'a été dévolue la tâche primordiale d'entretenir des contacts directs avec nos concitoyens. Ce sont eux qui ont dû expliquer les mesures sanitaires, qui ont évolué dans le temps. Ce sont eux qui ont orienté les entreprises locales vers les nombreux programmes d'aide financière. Ce sont eux qui ont expliqué les décrets de la sécurité publique pour que les consignes soient comprises et respectées. Ils sont littéralement les yeux et les oreilles des élus de la colline Parlementaire.

Malheureusement, il n'existe pas de manuel d'instruction *Gestion locale d'une pandémie mondiale*, c'est pourquoi, Pascal, Marc et Stéphane, je vous lève mon chapeau. Votre écoute, votre empathie et votre débrouillardise ont été exemplaires. Les citoyens de Gatineau sont choyés d'avoir à leur service des gens aussi dévoués.

Cela étant dit, le débat sur le discours d'ouverture est avant tout l'occasion de discuter des orientations du gouvernement, de la vision d'avenir des différentes formations politiques. Mais, comme on dit, pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Mme la Présidente, avant d'être élu à l'Assemblée nationale, j'ai évolué pendant 28 ans dans le milieu municipal. C'est donc avec ces yeux-là que j'analyse l'action du gouvernement. Je dois dire que je suis fier de ce qu'on a accompli, comme je suis heureux de ce qui s'annonce.

Depuis la réforme Ryan, la responsabilité de nombreuses infrastructures a été transformée... oui, transférée au monde municipal. Réforme libérale oblige, les moyens financiers pour assurer cette pleine réalisation de cette mission n'ont pas suivi, dans Gatineau comme à la grandeur du Québec. D'ailleurs, plusieurs municipalités peinent à assumer les coûts nécessaires au maintien du réseau routier.

Quand on se préoccupe de la vitalité économique des régions du Québec, notre devoir est d'assurer un soutien financier adéquat à l'entretien et au développement de nos actifs et de nos infrastructures stratégiques. Notre gouvernement l'a bien compris. En février dernier, le ministre des Transports a annoncé la mise en place du Programme d'aide à la voirie locale 2021-2024. Les municipalités disposent maintenant d'une enveloppe de plus de 350 millions de dollars pour l'année 2021-2022. Le ministère des Transports a dégagé cette somme afin de les assister dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier dont elles ont la responsabilité.

Jamais les gouvernements précédents n'ont autant investi dans des infrastructures municipales. Au total, depuis trois ans, ce sont 1,3 milliard qui ont été investis par notre gouvernement sur cette portion du réseau routier.

Pour le comté de Gatineau, c'est une somme de près de 28 millions qui a été accordée à nos municipalités dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale. De manière plus générale, l'Outaouais s'est vu augmenter son budget de 40 % pour la programmation des projets du MTQ entre la période 2017-2019 et 2021-2023, passant de 151 millions à 211 millions. Laissez-moi vous dire que j'aurais bien aimé être épaulé de cette façon lorsque j'étais maire de la municipalité de La Pêche.

Avec ce type de programme et un gouvernement en mode écoute, j'encourage les maires de l'Outaouais et du Québec en entier à saisir cette occasion et de corriger les erreurs historiques du sous-financement des infrastructures routières municipales. C'est en travaillant ensemble que nous pourrions assurer le rayonnement de l'ensemble du Québec.

Toujours en transport, Mme la Présidente, vous me permettez un petit aparté afin de souligner la venue d'un centre mondial de formation de pilotes à l'aéroport de Gatineau. Au mois de juillet dernier, notre gouvernement accordait une aide financière de 4,7 millions de dollars à l'Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa. Cette somme permettra la réalisation d'une nouvelle voie de circulation pour les aéronefs, la construction d'un bâtiment dédié à la formation des pilotes ainsi que d'autres aménagements logistiques. Ces investissements sont réalisés dans le cadre de la venue d'une école de pilotage qui sera fréquentée par des élèves venant de partout dans le monde.

Voilà à quoi je pense quand je parle du rayonnement des régions. L'Aéroport Gatineau-Ottawa est actuellement l'un des aéroports les plus fréquentés du Québec, avec une moyenne annuelle de 50 000 décollages et atterrissages d'aéronefs. L'amélioration de cette infrastructure contribuera certainement à l'essor de cet important moteur de la croissance socioéconomique de la région de l'Outaouais.

Avant de conclure et à titre de membre de la Commission des transports et de l'environnement, j'aimerais revenir rapidement au monde municipal afin de souligner l'importance de ce palier de gouvernement dans l'autre grand défi de notre époque, celui de la protection de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques. Le discours d'ouverture a été l'occasion pour notre premier ministre de rappeler que les décisions que nous prenons aujourd'hui sont déterminantes pour les générations futures.

Responsables de la gestion des matières résiduelles ainsi que de l'application de plusieurs règlements en matière d'environnement, il est indispensable de faire des municipalités des alliés de premier plan dans ce combat historique. Encore faut-il que ces alliés soient outillés de manière adéquate. Par exemple, dans le comté de Gatineau, nous avons accordé une aide financière de plus de 2,2 millions pour l'agrandissement du centre environnemental de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Ces travaux permettront de transformer le compost des résidus verts et alimentaires de l'ensemble des résidents de la MRC ainsi que celles des MRC voisines. À terme, ce sera plus de 5 000 tonnes de déchets qui seront détournés des sites d'enfouissement traditionnels. Cela correspond à une réduction équivalente à plus de 417 tonnes de dioxyde de carbone par année. De plus, ce projet nous permettra de gérer et de valoriser localement nos déchets sans les exporter dans d'autres régions.

Nous l'avons vu pendant la pandémie, Mme la Présidente, l'avenir est aux circuits courts et aux initiatives locales et nationales. Je suis particulièrement fier de prendre part à un gouvernement qui porte une attention toute particulière aux impacts de nos gestes sur l'intégrité de notre planète, en commençant par la base : nos quartiers, nos villages, nos villes et nos MRC. Merci, Mme la Présidente.

• (17 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Gatineau. Et maintenant je cède la parole à M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Donald Martel

M. Martel : Merci, Mme la Présidente. Je veux vous saluer. Je veux saluer mes collègues de la partie gouvernementale et mes nombreux collègues des oppositions.

La pandémie de la COVID — j'aime toujours ça commencer avec un petit peu d'humour — a exigé de notre part un déploiement jamais vu jusqu'à maintenant d'énergie, de volonté, de détermination, de courage et de solidarité. Dans ma circonscription, Nicolet-Bécancour, le bureau de comté de Saint-Grégoire est devenu un point de conversion virtuel important pour tous ceux et celles que la pandémie préoccupait d'une manière ou d'une autre. Pendant de longs mois, des questions des citoyens affluaient au téléphone ou par courriel. Ces questions étaient pertinentes et reflétaient les inquiétudes et les appréhensions des gens face à une menace nouvelle dont on ne connaissait pas toutes les ramifications. Je veux saluer le travail des employés de mon bureau de circonscription et leur volonté ferme de donner l'information la plus juste possible aux citoyens. Ils ont été patients, consciencieux et rigoureux. Par leur attitude, leur disponibilité et la qualité de leurs interventions, ils ont permis de donner une nouvelle signification à la mission d'un bureau de circonscription, qui se doit d'être à l'écoute des besoins des citoyens. Cette mission a été admirablement remplie pendant la pandémie, et je remercie chacun de mes employés pour le travail accompli : Patricia, Hélène, Jean-François, Germain, Michel et, jadis, Carl.

La crise sanitaire a également permis de créer une solidarité plus grande entre les différents acteurs socioéconomiques de Nicolet-Bécancour et du Centre-du-Québec. Les réunions virtuelles avec les députés de la région, les responsables de la santé publique, les élus locaux et les préfets ont été l'occasion de collaborations étroites, chacun affichant ses préoccupations pour toute sa communauté et son souci de maintenir l'intérêt de tous. J'ai été frappé par la superbe collaboration qui s'est manifestée.

Je tiens aussi à saluer le comportement de la très grande majorité des concitoyens et concitoyennes durant la crise que nous avons vécue. Les gens ont suivi, dans une très large proportion, les directives de la Santé publique. Ils ont eu le souci de se protéger et de protéger les autres. Ils ont eu à coeur l'intérêt commun.

Je rappelle également que l'École nationale de police du Québec, située à Nicolet, a aménagé un de ses immeubles, qui a servi de pavillon d'hébergement pour les personnes de 18 ans et plus atteintes de la COVID-19. Le centre d'hébergement temporaire de Nicolet est resté ouvert pendant une année complète et il a permis d'accueillir près de 500 malades provenant de régions différentes. L'ouverture et la collaboration des Nicoletains face à l'implantation de ce centre méritent d'être soulignées à grands traits.

On m'a également signalé de nombreuses initiatives prises par des citoyens et des organismes communautaires pour faciliter les choses aux personnes seules, démunies et disposant de peu de moyens. Chez nous, il n'y a pas de station de métro ni de circuit d'autobus. Lorsqu'on demandait à des personnes seules ou isolées de se présenter à un centre de dépistage ou à un site de vaccination, cela pouvait poser des problèmes. Voilà pourquoi des personnes et des organismes se sont mobilisés aux quatre coins du comté pour offrir l'assistance et le transport aux personnes qui en avaient besoin. Ces gestes de solidarité méritent aussi d'être salués.

Même si cette pandémie n'est toujours pas terminée, le discours d'ouverture livré par notre premier ministre envoie un signal très fort qu'il est maintenant temps de regarder en avant avec optimisme et détermination et de travailler tous ensemble pour faire en sorte que le XXI^e siècle soit le siècle du Québec.

L'un des fers de lance de notre développement régional va être le parc industriel de Bécancour, un des plus grands et des mieux équipés au Canada. Ce parc s'inscrit très bien dans l'objectif du gouvernement de créer au Québec un pôle

mondial de transport électrique en mettant l'accent sur la filière de la batterie et de l'hydrogène. Longtemps stagnante, la croissance du parc connaît depuis quelque temps une nouvelle effervescence. Tout récemment, des entreprises dynamiques s'y sont installées. Au cours des derniers mois, des noms comme Nouveau Monde Graphite, Nemaska Lithium et Virentia se sont ajoutés à la liste des occupants du parc. Je rappelle aussi que la compagnie Air liquide, présente chez nous depuis plus de 30 ans, a mis en opération récemment le plus grand électrolyseur au monde du type PEM, ce qui représente une avenue très prometteuse pour l'exploitation future de l'hydrogène vert. En fait, les signaux positifs sont très nombreux en ce qui concerne notamment le parc, notamment dans la filière de la batterie et de l'hydrogène vert.

Mais ce que je voudrais souligner, c'est que la croissance prévue du parc industriel de Bécancour aura une résonance sur de nombreuses localités environnantes, depuis le secteur de Saint-Grégoire de Bécancour jusqu'à Saint-Pierre-les-Becquets, en passant, entre autres, par Gentilly, qui a beaucoup souffert de la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly. Mais la croissance d'un parc est aussi un enjeu régional, dont les retombées positives se feront sentir de manière très importante de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, notamment à Trois-Rivières et dans plusieurs municipalités de la Mauricie.

De nombreuses autres initiatives prises par notre gouvernement ont eu un effet bénéfique pour notre région au cours de la dernière année. Dans le secteur de l'éducation, je rappelle la reconstruction toute récente des écoles de Saint-Célestin et Saint-Sylvere, l'ouverture, bientôt, d'une nouvelle école à Bécancour, l'agrandissement de l'école Tournesol à Saint-Léonard-d'Aston. Tout ceci en l'espace de quelques années, alors que d'autres projets importants sont sur la table.

Situé en région rurale, le territoire Nicolet-Bécancour recèle par ailleurs quantité de bâtiments patrimoniaux, dont plusieurs sont menacés de désuétude, alors que les gens de chez nous ressentent de l'attachement envers ces immeubles qui témoignent de leur passé. Le programme visant la protection et la valeur du patrimoine culturel à caractère religieux, annoncé par la ministre de la Culture et des Communications, a donc très bien été accueilli chez nous. Des projets d'envergure et d'autres plus modestes ont été annoncés. Je suis particulièrement fier des sommes accordées à des immeubles de valeur, comme la cathédrale de Nicolet et l'église de Saint-Grégoire.

L'adoption par notre gouvernement de la loi n° 66 sur l'accélération des travaux d'infrastructure publique a eu des répercussions positives dans notre circonscription puisque le calendrier des travaux du dédoublement de l'autoroute 55 entre Saint-Grégoire et Sainte-Eulalie a été devancé. Cette autoroute constitue un lien névralgique pour les automobilistes et les entreprises de toute la région. En outre, la nécessité d'y améliorer la sécurité rendait ces travaux nécessaires.

Sur une note plus personnelle, j'ajouterai que je demeure particulièrement fière de l'adoption, en 2019, de la loi n° 1 qui modifie les règles concernant l'embauche du commissaire à la lutte à la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Je suis convaincu que cette loi va contribuer à donner au processus de nomination toute l'impartialité, la rigueur et la transparence qui sont requises dans ce genre de décision.

Je veux résumer et conclure mon intervention en disant que je me sens stimulé et interpellé par l'engagement du premier ministre de bâtir cette nouvelle économie avec plus d'opportunités, d'emplois payants et de vitalité économique pour nos régions. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Nicolet-Bécancour. Et je vais maintenant céder la parole à Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, je vais prendre mon temps de parole pour répliquer un peu au discours du premier ministre.

Quand j'ai entendu le discours du premier ministre, je me suis dit : Aïe! quel beau discours! Magnifique! Mais je me reportais dans le temps, par contre. Je me disais : C'est un discours que... le lendemain d'une élection. Le lendemain d'une élection, ce serait 10 sur 10. Trois ans après, je ne lui donnerai pas la note de 10 sur 10.

Puis, vous savez, il n'y a pas longtemps que j'ai le dossier des aînés. C'est une cause qui me tient à coeur. Avant, j'étais beaucoup dans le secteur minier, hein, j'étais critique. Je le suis encore, mais c'est moins d'actualité. Le Plan Nord est mort, ça fait que je vous dis qu'au niveau de l'économie puis du secteur minier ce n'est plus ce que c'était. Mais j'écoutais quand même ce qui se passait, qu'est-ce que le premier ministre avait à nous dire sur le développement des régions, sur notre économie. Bon, un discours qui m'a plu un peu, hein? Quand tu entends le mot «décentralisation», pour quelqu'un qui vient d'une région comme moi puis qui est tellement, à chaque jour, à se battre contre cette centralisation, surtout en santé... Bon, écoutez, je vais lui souhaiter bonne chance, bonne chance pour la décentralisation. Après trois ans, je pense qu'il y aurait eu des gestes plus concrets à poser auparavant.

• (17 h 30) •

Je l'ai dit à quelques reprises, je vais le redire encore aujourd'hui, Mme la Présidente, je trouve qu'à chaque fois que le gouvernement ne réussit pas quelque chose ou ne s'y est pas pris de la bonne façon, il faut qu'il rattrape les choses, c'est à cause de la pandémie. Je l'ai entendue souvent, celle-là. Puis j'ai dit : La pandémie a donc bien le dos large. Elle a le dos large.

Savez-vous ce que c'est qu'on a mis de l'avant, pendant la pandémie, par exemple, que, ça, ils n'ont pas voulu en parler, ni ses ministres, puis de moins en moins, puis, dans le discours du premier ministre, il n'a pas fait tellement allusion à ça, là, puis pourtant, collectivement, ça nous a tous touchés? C'est les milliers de morts qu'il y a eu chez Herron, hein, la grosse résidence pour personnes âgées. Il y en a eu ailleurs aussi. On aurait dit que c'est quelque chose que le premier ministre, son gouvernement... je ne dirais pas «veut passer sous silence», là, je ne le pense pas insensible à ce point-là,

mais veut faire oublier par d'autres mesures au niveau de la population. C'est malheureux, hein, parce que je ne pense pas qu'il faut oublier. Il faut que ça nous serve de leçon, que ça nous serve de leçon, pour ne plus jamais que ça se reproduise, puis ça nous serve de leçon, comme société, pour mieux s'occuper de nos aînés.

Je le disais encore ce matin, dans une question que j'ai posée, le premier ministre, il dit qu'il s'occupe des aînés puis qu'il a ça à cœur. C'est un comptable, il aime bien le dire souvent, le premier ministre, comptable de formation. Bon, bien, s'il est comptable de formation, moi, je ne le suis pas. Mais placer... pour, je vous dirais une annonce qu'il a faite, même avant l'élection puis durant l'élection, avec les maisons des aînés... Vous savez, le mot «maison des aînés», là, la personne qui est chez elle, qui ne reçoit pas de soins à domicile, qui sait que sa soeur aînée est dans un CHSLD qui est vétuste, qui n'a pas eu l'air climatisé, l'été, ça ne fonctionne pas, dans la canicule, ça meurt de chaleur — puis ce n'est pas ce qu'on veut pour nos aînés — elle entend ça, «maison des aînés», elle se dit : Enfin un gouvernement qui va donner des belles chambres. Puis, bien, là, elle, la personne, elle s'attend à ce que... des belles chambres avec des soins aussi, avec du monde. Bien, en termes de comptabilité, là, je ne ferai pas un cours au premier ministre, il n'en a pas besoin, il est excellent en comptabilité. Par contre, je ne le comprends pas, Mme la Présidente, qu'il a donné son aval pour 2,5 milliards, puis ça va être plus que ça. La ministre a dit : C'est juste dans les régions éloignées, que c'était 1 million la chambre, là. Je vais lui arrondir ça, moi, je ne suis pas experte puis je ne suis pas comptable, disons 800 000 \$ ou 1 million dans certaines régions. Ça fait cher. Ça, c'est juste pour la chambre.

Moi, j'ai regardé ça puis je me suis dit : O.K., est-ce que ça va donner beaucoup plus de places à ceux qui attendent? Pas tant que ça, Mme la Présidente, pas pour ce que c'est que ça va coûter. Après, j'ai quand même lu le rapport de l'institut du Québec, le rapport Dubuc, je vais le dire comme ça, le rapport de M. Dubuc. M. Dubuc, comment se fait-il qu'il n'y a pas personne au gouvernement qui a tendu ce rapport-là au premier ministre? Parce que c'est lui qui donne les orientations. La preuve, c'est qu'il s'est mêlé récemment de diminuer les médecins qui devraient venir pratiquer en région, hein, les omnis, il a même décidé ça pour la Côte-Nord. Ça fait qu'il aime diriger, il est content, mais il aime ça diriger. Ça fait que pourquoi il n'y a pas quelqu'un qui est allé lui passer le rapport sur le bureau puis dire : M. le premier ministre, 2,5 milliards pour une maison des aînés, c'est cher payé, ce n'est pas sûr que ça va donner des résultats.

Pourquoi ne pas aller... Parce que ce n'est pas juste moi, là, ce n'est pas... La députée de Duplessis n'est pas experte, là, mais elle a quand même lu quelques rapports, puis les experts s'entendent pour le dire : Pourquoi ne pas avoir été vers un vrai virage de soins à domicile? Ce qui fait en sorte qu'on garde les personnes âgées autonomes le plus longtemps possible. Ils veulent demeurer à la maison, c'est démontré. On leur offre de meilleurs soins. On augmente le nombre d'heures. Les personnes qui demeurent à domicile plus longtemps, ça fait en sorte qu'on dégage ainsi la liste des personnes qui attendent une place en CHSLD, pour les personnes qui en ont véritablement besoin. Puis, en bout de piste, c'est une économie, parce qu'il y a beaucoup d'experts qui le disent : La population est vieillissante, les coûts des infrastructures augmentent, on va frapper un gouffre financier.

Bon, je ne sais pas, là, s'il y a de ses experts... Pourtant, il y a bien du monde qui conseille le premier ministre. Je me suis dit : Est-ce qu'il est aussi entêté que ça? Ça ne se peut comme pas, là, parce qu'il est capable d'admettre souvent ses erreurs, hein? Puis il le dit avec humilité. Puis ils sont bons dans ça, là, parce qu'il y a quand même du monde qui leur disent, au niveau des communications : Vous avez fait une erreur, vous êtes mieux de l'admettre. Puis le ton, hein, puis, bon, ils sont excellents. Je me suis dit : Il va-tu bien se rendre compte qu'il va frapper un mur? Ce n'est pas moi qui le dis, là.

Ah! là, j'ai appris, il n'y a pas longtemps, il a dit, oui, mais de la bouche de la ministre des Aînés : On va demander à la Commissaire à la santé et au bien-être de nous dire si ce ne serait pas une bonne idée de peut-être axer davantage vers les soins à domicile, de donner plus de financements, plus d'heures de soins, pour garder les personnes âgées à la maison le plus longtemps possible. Mme la Présidente, vous savez très bien, mes collègues aussi, que, quand le premier ministre décide quelque chose, il fait de la microgestion, il est capable de dire à son équipe : C'est vers ça qu'on s'en va. S'il avait réellement voulu faire un vrai virage vers les soins à domicile, il n'aurait pas demandé un autre rapport puis il aurait dit : Mais peut-être qu'avant de frapper vraiment un mur avec la maison des aînés... Parce que, moi, je suis convaincue, là, au-delà de tout ce qui se dit, quand le monde va réellement savoir c'est quoi, là, véritablement, la maison des aînés, là, il y en a peut-être qui vont déchanter pas mal. Ça ne donnera pas les résultats escomptés, là. Puis là, après, on va me dire : Ah oui! On veut vraiment faire le virage vers les soins à domicile. Non, je n'y crois pas. Ça, je trouve que c'est une erreur.

Vous aimez mieux investir dans le béton. Ce n'est pas juste la députée de Duplessis, là, qui vient du Parti québécois qui le dit, là, qu'on investit dans le béton. C'est ce qu'a choisi le premier ministre. Vous savez, des fois j'ai vu ça, moi, dans certains projets, on dit : On investit dans des infrastructures, bien, ça va faire travailler du monde, ça va «booster» l'économie. Je pense que, là, là, il va avoir de la difficulté à convaincre plusieurs personnes que les maisons des aînés, là, ça va «booster» l'économie puis ça va faire travailler du monde. À part qu'un contrat ici et là, là, les entrepreneurs en construction, là...

Puis où on va trouver le personnel? Quand vous avez des gestionnaires... Parce que, dans le réseau de la santé, Mme la Présidente, c'est l'omerta. On ne veut pas se l'avouer, là, c'est l'omerta. Mais, quand vous réussissez à avoir des personnes bien placées, que vous connaissez, dans le réseau de la santé, puis qui vous disent : Sais-tu, là, j'ai de la difficulté, moi, dans tel CHSLD, à trouver du personnel, là, puis on vient de m'annoncer en grande pompe, là, la ministre était là, les journalistes, tout était prêt, communiqué de presse, hein, pour envoyer après, viennent annoncer que, moi, sous ma responsabilité, c'est des gestionnaires du réseau, je vais avoir des maisons des aînés, bien, c'est parce que je n'ai pas osé leur dire, mais je me demande où est-ce que je vais trouver le personnel... Parce que, si toi, tu le penses, tu es dans le réseau, y a-tu quelqu'un plus haut qui y a pensé? Normalement, il aurait dû y penser.

Ça fait que ça, c'est un court aparté, dans le temps qui m'est dévolu, pour dire comment j'ai été déçue du discours du premier ministre pour les aînés.

Après, bien, il a parlé beaucoup de la décentralisation, puis qu'il avait offert des cours de préposé puis... Bien oui. Il n'avait pas le choix d'improviser des cours de préposé. Il en manquait partout, puis les personnes mouraient par milliers,

puis, hein, on les envoyait dans des morgues improvisées. Il fallait bien trouver quelque chose. Ça fait que, là... Ah! puis là il y avait des primes, des primes. Bien oui, parce qu'il faut en attirer. Il faut en attirer, des préposés. Bien, c'est parce qu'ils ne sont pas arrivés au pouvoir la veille, Mme la Présidente. Moi, je les ai entendus, là, hein? Je suis assis pas loin. Puis eux étaient pas mal dans ce coin-ci, là. Puis il y en a qui sont ministres aujourd'hui, hein? Ça vous sortait les feuilles, là, puis des grands tableaux, là. Moi, je me souviens de ça. Bien là, il n'est pas ministre de la Santé présentement, il est ministre des Transports, mais je vais leur rappeler pareil. Voyez-vous l'organigramme, hein, puis avec son autre collègue... C'était épouvantable. Puis là, eux autres, ils allaient faire tellement de changements, puis ça allait être tellement efficace. Ça a tellement été efficace qu'après être arrivé au pouvoir, hein, puis avoir vu comment la machine fonctionnait, bien, on s'est retrouvés en pleine pandémie, puis il n'y avait pas personne pour s'occuper de nos personnes âgées.

Puis là, bien, on a dit : On va donner de l'argent. L'argent, c'est le nerf de la guerre. Puis le premier ministre il connaît ça de l'argent. Ça fait qu'on va leur donner une prime. Si on faisait une analyse, Mme la Présidente, de ce qui a été donné comme primes, des personnes qui ont suivi le cours puis des personnes qui ont eu un emploi puis qui sont encore en emploi, pas sûr que sa formation de comptable, quand il analyserait les chiffres de toutes les colonnes, il aimerait voir les résultats. Pas sûre de ça.

• (17 h 40) •

Là, après, il nous parle de décentralisation. Bien là, je me dis : Oupelaïe! Bon, c'est beau. Moi, j'en suis, de la décentralisation. Si, d'un côté, vous dites une chose, là, hein... On dit, des fois : La main droite ne sait pas ce que fait la main gauche, dans ce gouvernement-là, mais là, là, je vais vous dire pourquoi, là. Il veut décentraliser, entre autres, en santé. Qui a décidé récemment qu'entre autres dans ma région, la Côte-Nord, on allait retrancher huit médecins omnis sur 18? Parce que, savez-vous quoi, là, la bonne réponse québécoise, je n'avais pas assez de monde qui habitait dans ma région. Je n'en aurai jamais plus, de monde qui va habiter, bien, bien, dans ma région. Savez-vous quoi? Ma région, là, il y a une partie en Basse-Côte qui a des villages qui ne sont pas reliés entre eux, il y a des dispensaires, puis il y a l'île Anticosti, tout le monde l'a connue, là, pour les hydrocarbures. Mais il y a du monde qui habite là. Savez-vous quoi? Il y a un dispensaire, puis il y a des médecins qui se déplacent pour aller donner des soins dans ce dispensaire, puis, les médecins en Côte-Nord, là, il y a 60 % de leurs tâches, là, ils font de la deuxième ligne, qu'on appelle, les urgences, la psychiatrie, l'obstétrique, et j'en passe, puis ils prennent des malades aussi. Puis là il ne fait pas de... non, non, non, il ne se mêle pas de ça, le premier ministre. Ecoute, il va décentraliser. C'est lui-même, dans une belle salle, dans les beaux bureaux, avec sa petite équipe, le ministre de la Santé, peut-être le ministre des Finances puis quelques autres, là, qui a dit : Ce que le ministre libéral n'a pas réussi avec les médecins, nous, on va réussir. Bien, c'est parce que ce qu'il ne sait pas, là... Bien, il enlève d'une main pour donner à l'autre, là. Moi, ma région, là... Je veux bien, Mme la Présidente, qu'à Montréal on prenne plus de médecins, puis qu'on prenne plus de patients, puis qu'on s'en occupe. Je ne veux pas qu'on vienne le chercher chez nous, là. Je n'ai pas beaucoup de monde chez nous, mais j'ai quand même 6 000 personnes qui n'ont pas de médecin de famille.

J'écoutais, tantôt, un collègue de la Coalition avenir Québec qui disait : Notre rôle de député... Savez-vous quoi, Mme la Présidente? Depuis qu'ils sont arrivés, là, mon rôle de députée, là, dans mon comté, 70 % de mon temps est consacré aux problèmes en santé. Puis il y en a beaucoup qui m'appellent parce qu'ils pensent que j'ai de l'influence pour obtenir un médecin de famille. Je n'en avais pas moi-même, il y a peu de temps. Pensez-vous que j'ai de l'influence pour en trouver aux autres?

Puis quel message le premier ministre, il envoie, là, à des jeunes qui voudraient s'en aller vers la formation de médecin, hein, des omnis, médecins de famille? Ce n'est pas ma place, là. Puis après il va me faire accroire à moi puis à ceux qui nous écoutent tout le temps attentivement puis qui suivent, comme on dit, la game politique qu'il est pour la décentralisation? Bien, moi, je vais lui donner un petit conseil, au premier ministre. S'il est tant que ça pour ça, la décentralisation, qu'il vienne donc faire un tour dans ma région puis qu'il s'assoie donc avec les médecins qui vont faire, eux autres, du dépannage à l'île d'Anticosti puis dans tous les petits villages puis que, le soir, ils se retrouvent à l'urgence, puis souvent il faut qu'ils backent un collègue qui vient d'arriver, c'est un médecin itinérant puis il ne connaît pas trop la game, puis il faut qu'ils le backent, il faut qu'ils soient en arrière pour le soutenir. Parce que ce n'est pas évident, là, quand tu es au milieu de nulle part. Tu ne dis pas à ton collègue, là, hein : Tu es chirurgien, peux-tu descendre me donner une idée, là? Puis, la radiologie, tu n'as pas de rayon X partout, là. C'est ça, la réalité des régions.

Je vais terminer là-dessus. J'ai déjà connu cette personne, puis elle avait à coeur les régions. Je pense que, depuis qu'elle est premier ministre, cette personne-là a oublié les régions du Québec. Et les premiers à écopper, c'est les gens des régions. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Duplessis. Et maintenant je vais céder la parole à M. le député de Sainte-Rose.

M. Christopher Skeete

M. Skeete : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Très heureux d'être avec vous aujourd'hui.

Ça fait une couple de fois qu'on entend les collègues jaser, mais moi, je ne suis pas d'avis que le bilan de ce gouvernement est si négatif. J'ai eu la chance, moi, dans mon court mandat... Ça fait juste trois ans qu'on est là, 20 mois de pandémie, puis, même avec ça, on est à 81 % des promesses réalisées. Il y a des gouvernements, ça leur prend quatre ans, faire ça. Nous, on les fait en deux... en trois ans. Puis, dans ces trois ans là, il y avait 20 mois de pandémie. Moi, je trouve que la pandémie a le dos large. Mais, si la pandémie a le dos large, effectivement, c'est parce qu'on a livré tout ce qu'on avait à livrer malgré la pandémie.

Non seulement on a injecté des sommes records à l'intérieur de l'économie du Québec, puis on a injecté des sommes records dans la santé, on a formé rapidement 10 000 préposés pour venir en aide à un système qui était malade,

pas à cause de l'apathie ministérielle, là, à cause de l'alternance péquisto-libérale, qui a créé un venin qui fait en sorte qu'on n'était pas capable de bouger à l'avance, ici, au Québec sans tourner en rond l'un sur l'autre, que c'était le PQ, avec Lucien Bouchard, qui a envoyé des dizaines de milliers d'infirmières à la maison, on paie encore le prix de ça, que ce soit la médicocratie de l'ancien gouvernement, qui, même si les médecins contrôlaient 75 % du budget, on se retrouve avec un système de santé qui est à reconstruire. Mais nous, Mme la Présidente, on va le reconstruire.

Puis, avant que je continue sur le bilan des autres, je veux parler un petit peu de notre bilan, parce que le discours d'ouverture, c'est une opportunité de mettre de l'emphase sur les belles choses à venir, mais on ne les fait pas tout seuls, ces belles choses-là, on les fait avec une équipe dédiée. Je me permets de prendre un petit moment pour féliciter mon équipe avec qui je travaille, non seulement avant mon élection mais maintenant. Merci beaucoup, Dominique, merci beaucoup, Reine, pour tout ce que vous faites. J'ai Anaïna que... mon bureau, aussi, qui a accouché ce matin, alors félicitations à Anaïna qui est maman maintenant de son premier garçon, en espérant que le Québec qu'on veut lui léguer, à ce jeune garçon là, va être digne, digne de son potentiel et de son avenir.

J'aimerais aussi, bien sûr, dire, bien, merci, merci aux citoyens Sainte-Rose parce que, sans les citoyens de Sainte-Rose, on n'est rien. Aussi, merci à ma famille, ma famille avec mes jeunes enfants qui me supportent dans toutes mes aventures. Parce que, Mme la Présidente, vous ne savez peut-être pas, mais ça fait 20 ans que je fais de la politique active, et les premières élections que j'ai gagnées, c'étaient les miennes. Et ça fait que j'en ai perdu beaucoup, des élections. Mais, dans ces défaites, il y avait des leçons, il y avait des leçons qu'il ne faut pas abandonner nos valeurs, il faut rester fidèles à nos valeurs. Puis, ultimement, s'il y a une leçon que je peux transmettre à mes enfants, c'est, ultimement, quand on croit en nos valeurs, quand on y est fidèle, bien, ultimement, on va gagner. Et puis c'est la raison pour laquelle je suis avec vous aujourd'hui. Alors, merci à cette famille qui me supporte. Puis ce n'est pas facile, hein, vous le savez, hein, des 5 à 7, des cocktails, bien avant que le monde vire en pandémie, là, il y avait des sorties, on est parti tout le temps, alors ce n'est vraiment pas rien.

J'aimerais aussi remercier les partenaires lavallois, les groupes communautaires lavallois, la ville, les gens de la ville, les fonctionnaires, tout le monde qui nous aide à bâtir la région de Laval, parce que moi, j'ai le privilège de vivre à Laval, la troisième ville d'importance au Québec, mais Laval, c'est une ville, c'est une île et c'est une MRC en même temps. Et quel avantage que ça a? Parce que ça nous permet d'innover des belles façons de faire. Je vais vous donner un exemple. On a, chez moi, le PRDS, et le PRDS, c'est un guide valide pour cinq ans. Et tous les acteurs communautaires se sont mis ensemble pour élaborer une vision et les priorités régionales. C'est le fun, être député, quand tes acteurs sociaux sont organisés comme ça, parce que j'ai juste à suivre le plan. Moi, mon travail, c'est de suivre le plan puis de m'assurer de l'amener à bon port dans les dossiers qui nous concernent. Et moi, je suis profondément fier de ma région pour ce travail-là, parce qu'on rame tous dans la même direction, et ça, c'est vraiment spécial, puis je côtoie d'autres collègues de d'autres régions, ce n'est pas toujours comme ça. Alors, je me considère un peu privilégié de pouvoir représenter les citoyens de Sainte-Rose, mais aussi les citoyens de Laval.

On le savait à l'élection, j'ai même fait campagne sur ce thème-là, le sous-financement est un problème vraiment important à Laval. Même si on est la troisième ville d'importance, à Laval, per capita, on reçoit moins que les autres régions. Je pense que c'est parce qu'historiquement on était vus comme une petite banlieue, là, puis, ah! on va donner ça à Montréal, puis ça va déborder à Laval. Mais Laval a ses propres défis, et il faut se battre pour aller chercher ce qui nous revient. Et je suis très fier d'avoir participé à réduire cet écart qui peut exister dans le financement lavallois. Non seulement on a injecté des sommes records en culture... Puis aussi, on a trois des 14 musées scientifiques à Laval, donc on a injecté des sous spécifiquement pour eux. Mais on a aussi investi plus de 500 millions en éducation pour reconstruire, rebâtir des écoles qui étaient, poliment, très fatiguées. Mais le travail n'est pas fini. Il y a encore des écoles qui doivent être rénovées, qui doivent recevoir les investissements, puis les défis sont grands. À Laval, il y a tellement un manque d'espace qu'il va falloir envisager construire à la verticale. Alors, à Laval, dans pas grand temps, on va avoir des écoles à trois, quatre étages qui posent d'autres défis aussi. Alors, il y a des beaux défis à venir, mais, en même temps, je pense qu'on est bien positionné, bien prêt, pour les surmonter.

• (17 h 50) •

Il y en a qui disent : Ah! bien, tu sais, la CAQ n'a rien fait durant la pandémie, ils n'ont rien fait, puis c'est de leur faute. Moi, je ne sais pas si vous vous souvenez, moi, il y a un dossier qui me tient à coeur, c'est celui de l'autoroute 440. Le lieu du fameux accident qu'on a eu, je crois, ça fait 15 mois maintenant, un gros accident sur la 440 puis la 15. Et puis, bien, dans l'espace de trois mois, le ministre du Transport a non seulement mis des radars photo et des dispositions sur les différentes voies de circulation, mais on a consacré un 75 millions... Là, actuellement, si on circule sur la 15, on voit les aménagements pour, justement, créer cette nouvelle bretelle, la bretelle que j'ai nommée la bretelle Sainte-Rose, qui va, de manière sécuritaire, déposer les gens de la 440 vers la 15 Nord, justement, en réponse à ce drame-là qui a tué plus de quatre personnes. Je suis assez fier de cette annonce-là parce que ça démontre que quand on veut, bien, on peut. Puis on n'est pas obligé d'attendre des comités et des enquêtes. On le sait depuis 20 ans, que c'est dangereux, là. Bien, on a agi.

J'aimerais aussi remercier les entreprises locales, chez moi, qui sont dynamiques, féroces, Hérault-Devtek, M1 Composites, Dynacare, des sociétés de grande envergure, innovantes, qui font du Québec et Laval une fierté et un joyau international. Mais j'aimerais aussi prendre un moment pour m'adresser à la communauté d'expression anglaise.

We've had a lot of different discussions over the past year. We've had some ups and some downs. I get that it's not easy to be subject to so many changes. And, in particular, I know that Bill 96 causes a lot of concern. I've said it in numerous forums, I've said it in a lot of places, Bill 96 will not remove your access to health care. Bill 96 does not affect section 15 of the health and social services act. That is enshrined in law and will not affect you. And I think it's important that we have that conversation about the loss of rights or not. In Québec, it is normal to be an English-speaking Quebecker and obtain services in your language in health care, and that is not going to change. So, that's my commitment to you.

And, if you have any questions, I'm always available to have that discussion with you further. Reach out to my office, reach out to my staff. I'll be more than happy to answer any question that you might have.

Mme la Présidente, voilà, se termine mon intervention. Je veux vous remercier pour votre patience. Et je veux dire à tous les Québécois, en particulier les citoyens de Sainte-Rose, qu'on va continuer à être là, on va continuer à se battre pour eux, puis on ne lâchera pas le morceau. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Sainte-Rose. Et maintenant je cède la parole à M. le député de Saint-Jérôme.

M. Youri Chassin

M. Chassin : Merci, Mme la Présidente. Alors, évidemment, c'est toujours fort intéressant d'entendre les différents collègues soulever les points qui les passionnent le plus à propos du discours d'ouverture qu'on a eu, un discours d'ouverture qui, pour moi, évidemment, a la grande vertu de prendre de la hauteur, je dirais, puis on l'a mentionné, tant pour le chemin parcouru que pour se projeter vers de nouveaux horizons. Et personnellement il y a évidemment bien des éléments dans ce discours qui viennent faire résonner chez moi une certaine fibre, une certaine fierté, mais il y a deux éléments que j'aimerais souligner plus particulièrement.

Un élément qui, pour moi, est marquant, qui est assez... qui arrive tôt aussi dans le discours et qui est fondamental pour tout le monde ici, à la Coalition avenir Québec, c'est-à-dire l'éducation. On l'a entendu, puis je pense qu'on a noté, tous, la fierté de notre premier ministre quand il mentionnait qu'on avait réussi ici à conserver les écoles ouvertes plus qu'ailleurs. Puis je lisais, en fait, donc, pas plus tard que lundi de cette semaine, avant-hier, au Venezuela, les enfants retournent enfin à l'école en présentiel, donc après plus de 19 mois d'absence, quand même. Évidemment, je ne souhaite pas comparer le Québec et le Venezuela, entendez-moi bien, Mme la Présidente, c'est loin de mon idée, mais ça montre à quel point ça a été un problème planétaire, puis qu'ici mieux qu'ailleurs et même autour de nous on a réussi à atteindre un objectif qui, pour moi, est absolument fondamental.

On doit évidemment, quand on priorise l'éducation, continuer d'améliorer notre éducation, nos écoles, nos programmes. Et ça m'amène à mentionner, Mme la Présidente, et c'était dans le discours du premier ministre, il me semble que c'est quelque chose de fort d'important et même d'important à célébrer, c'est qu'il y aura un nouveau cours de Culture et de citoyenneté québécoise. J'y vois là la preuve d'une avancée majeure en termes d'éducation, une avancée, là, qui évidemment nous rend fiers, hein, ça vient rejoindre ce qu'on avait comme ambition pour l'éducation et pour le Québec, mais je pense que c'est aussi un objet de fierté. Puis, là je le mentionne, je suis sûr que je ne serai pas le seul. Chez mes collègues aussi, il y a certainement ce sentiment-là.

Je veux évidemment féliciter le ministre de l'Éducation. Je pense que c'est un travail formidable. Mais je veux aussi mentionner, parce qu'on le fait peut-être trop peu, le travail de coulisse du député de Richelieu et adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation. Et je pense que c'est formidable de voir que des députés peuvent contribuer puissamment à l'avancement du Québec. Vraiment, je l'en remercie. Absolument, on peut l'applaudir.

Et, sur l'éducation, évidemment, je veux terminer, Mme la Présidente, en disant que je me réjouis de la volonté de notre gouvernement de se fixer comme objectif d'atteindre les plus hauts standards internationaux en se fixant, dans le fond, la barre de 90 %, de nos jeunes qui doivent sortir de l'école diplômés ou qualifiés. Je pense qu'il s'agit là d'une ambition nécessaire, Mme la Présidente.

Évidemment, outre l'éducation, les autres points de résonance particuliers pour moi... On a entendu parler d'économie, et je dois dire, Mme la Présidente, que j'adore entendre notre premier ministre parler de la prospérité du Québec, parler de notre relance particulièrement vigoureuse, et le ministre de l'Économie et de l'Innovation nous l'a mentionné, on se dirige vers une croissance de 7 % du PIB cette année, en 2021... de parler aussi de notre rattrapage économique, notamment sur nos partenaires. Alors, depuis le début de notre mandat, on a réussi à réduire l'écart de richesse, qui était de 16 % par rapport à l'Ontario, et maintenant on est rendus à 13 %. Alors, on est dans un rythme de rattrapage, ce qui fait qu'évidemment on croît plus vite que l'Ontario et que l'écart se réduit.

Je pense qu'il faut continuer d'encourager nos champions économiques. Le chômage est bas, la main-d'oeuvre se fait rare, on en a entendu parler de la part de plusieurs collègues des oppositions. On comprend que c'est une préoccupation pour eux. Par contre, je pense qu'on ne peut pas nier que, dans le discours du premier ministre, il a été mentionné, et je trouve ça important, Mme la Présidente, de le rappeler, que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale prépare un plan qui va permettre d'ajouter 100 000 travailleurs qualifiés dans trois secteurs, donc la construction, les technologies de l'information et le génie. Il me semble que c'est une réponse concrète à un défi qui est très présent, alors, évidemment, dans toutes les régions du Québec. À Saint-Jérôme, je le sais, c'est une préoccupation très présente chez beaucoup d'employeurs, beaucoup d'entrepreneurs. Et je pense que c'est une belle image que de dire que, s'il y a 50 ans, M. Robert Bourassa, à l'époque, promettait la création de 100 000 emplois, 50 ans plus tard, c'est plutôt l'ajout de 100 000 travailleurs qui est rendu nécessaire. Je pense que c'est une belle perspective d'avenir.

Évidemment, un Québec plus prospère, c'est aussi des Québécois plus prospères, et le premier ministre l'a mentionné, ça me remplit encore de fierté, on a réussi à ajouter de l'argent dans la poche des Québécois, notamment en augmentation... en augmentant, pardon, l'allocation familiale, en réduisant les taxes scolaires, avec un tarif unique pour les services de garde subventionnés, il faut le rappeler. On a augmenté le crédit d'impôt pour maintien à domicile, et j'en passe. Et je pense que c'est toutes ces mesures qui ont été réalisées, puis le député de Sainte-Rose l'a mentionné, on a un taux... on atteint des taux, là, très, très particulièrement élevés, historiquement, en termes de promesses remplies. Bien, c'est quelque chose qu'il

faut souligner. Mais ce sont des promesses qui ont été remplies, entre autres, en début de mandat. Alors, c'est important, je pense, de rappeler que ça permet de remettre 2,3 milliards de dollars dans les poches des Québécois, par année.

• (18 heures) •

Évidemment, en matière économique, je ne peux oublier de mentionner qu'il y a une ambition de développer au Québec un pôle de transport électrique, une filière batterie — alors, évidemment, Saint-Jérôme est dans les Laurentides, ça nous intéresse tout particulièrement — et de la production d'hydrogène vert. Je pense que c'est vraiment une belle vision d'avenir, je pense que c'est une vision porteuse et que des emplois fort payants mais aussi un marché planétaire va certainement émerger de cette intention.

Évidemment, tous ces dossiers du gouvernement, ce sont des dossiers importants, mais localement, à Saint-Jérôme, il y a des dossiers qui, finalement, soit percolent, soit, parfois, atterrissent difficilement. Et c'est avec mon équipe de bureau de comté qu'on réussit parfois à dénouer des impasses, à mettre sur pied des initiatives, à encourager des initiatives qui émergent du milieu, de groupes communautaires, de différentes institutions. Je tiens donc à saluer, d'une part, mon équipe dévouée, Hugo Lajoie, qui est arrivé avec nous à l'automne 2019, donc quelques mois avant la pandémie, qui a vraiment pris, dans le fond, sur ses épaules une grande partie du travail. Robert Carrière, qui est mon roc de stabilité, qui est là depuis le début, Mme la Présidente, et qui, évidemment, malgré quelques ennus récents, là, on lui souhaite un prompt rétablissement, mais qui est toujours investi de cette mission d'aider ses concitoyens. Jacques-Philippe Fort, qui a été avec nous pendant le début de la pandémie, notamment pour m'accompagner. Pendant l'été 2020, on a été faire des rencontres, là, dans des entreprises pour voir leur situation, parler notamment des possibilités d'emploi pour intéresser des gens. Et, depuis, on a été aussi chercher Lucie Lafontaine. Donc, je m'excuse à ma collègue de Mirabel, chez qui j'ai été voler cette ressource précieuse d'une efficacité redoutable, doublée d'une joie de vivre contagieuse. Et Diane, Diane Francoeur, notre petite dernière, notre petite dernière, jeune retraitée, mais qu'on amène à contribuer encore une fois sur le marché du travail. Et je tiens à les féliciter.

Mais, Mme la Présidente, c'est toute cette équipe et tous les gens de la société civile de Saint-Jérôme que je tiens à féliciter aussi à travers eux, parce que, dans les difficultés, là, des premiers temps de la pandémie, il a fallu réagir, il a fallu réagir vite. On l'a tous vécu, ici. Le premier choc, pour nous, ça a été les organismes et les comptoirs d'aide alimentaire. Donc, les banques alimentaires qui ont vu la demande augmenter, qui ont vu aussi les bénévoles, malheureusement, ne pas pouvoir faire autant de temps de bénévolat. Alors, ça, ça a été un premier défi. On a aussi dû réunir plusieurs acteurs pour le refuge d'urgence de Fleur de macadam, qui n'était pas du tout adéquat, là, à des temps de pandémie. Donc, on a ouvert un refuge d'urgence à l'aréna Melançon. C'était vraiment un projet ambitieux, puis on a réussi à le faire en quelques semaines. Et, enfin, les entreprises, qui, lorsqu'on a dû mettre, évidemment, le Québec sur pause, ont eu toutes sortes de difficultés. Alors, il a fallu ajuster, faire des appels, gérer avec le cabinet du ministère de l'Économie, ça a été de beaux défis, et j'espère qu'on a pu les aider au maximum. Et, si c'est possible, ce n'est pas que grâce à moi, Mme la Présidente, mais grâce à toute mon équipe, alors je les en remercie sincèrement. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Saint-Jérôme. Et je vais maintenant céder la parole à Mme la députée d'Abitibi-Ouest.

Mme Suzanne Blais

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Tout d'abord, Mme la Présidente, permettez-moi de prendre quelques instants pour souligner l'engagement des employées de mes bureaux d'Amos et de La Sarre. Elles ont été présentes tout au long de la crise sanitaire afin de répondre aux nombreuses demandes des citoyens de la circonscription d'Abitibi-Ouest. Ce n'est pas toujours évident de suivre l'évolution des signes sanitaires et sécuritaires qui changeaient selon la progression de la pandémie. Cependant, Isabelle, Sylvie, Claudette et Hélène, vous avez fait preuve de rigueur et de débrouillardise afin d'être le meilleur relais possible entre le gouvernement et les citoyens de notre région. Mesdames, non seulement vous avez su garder le fort dans un contexte difficile, mais vous l'avez fait avec un zèle admirable et un professionnalisme remarquable.

Depuis les 18 derniers mois, notre résilience a été mise à rude épreuve. Devant l'incertitude et l'insécurité sanitaire, économique et sociale, les gens de chez nous se sont serrés les coudes, comme toujours. Malgré le confinement, l'esprit de communauté s'est manifesté de façon admirable, et ceux qui ont perdu un être cher ou qui ont été atteints par le virus ont pu trouver le support et le réconfort. Cela n'aurait pas été possible sans la présence de nombreux organismes communautaires de la région. Ces hommes et ces femmes aussi inspirants qu'engagés ont su tisser un véritable filet de sécurité pour les personnes vulnérables.

L'abondance des gestes de solidarité a été une véritable lueur d'espoir dans des moments où plusieurs d'entre nous ont été durement touchés par l'isolement, d'ailleurs ce type d'engagement qu'inspire mon engagement en politique. Si j'ai pris la décision de me présenter pour Coalition avenir Québec en 2018, c'est parce que j'ai vu la même volonté de servir la collectivité. Chaque jour qui passe, à chaque séance de travail parlementaire, à chaque caucus, je côtoie des gens, passionnés par leurs communautés respectives, qui sentent le besoin de construire cette cohésion à l'échelle nationale.

Quand je vois la liste de nos réalisations dans la circonscription d'Abitibi-Ouest, je me dis que j'ai fait le bon choix, car nous avons encore du pain sur la planche. En santé, nous devons unir tous nos efforts afin de corriger les erreurs historiques des administrations précédentes. Elles ont négligé les éléments humains au nom des gestions totalement déconnectées du terrain, encore plus dans les régions éloignées des grands centres comme l'Abitibi-Témiscamingue.

La réalité de notre territoire appelle à des modèles flexibles et adaptés. Il faut remettre en place une gestion des établissements de santé ancrée dans le milieu de travail et surtout ancrée dans la communauté. Notre premier ministre

l'a invoqué lors d'un discours d'ouverture, il faut revoir nos façons de faire afin de rendre le réseau plus humain, plus fonctionnel et plus performant. Désormais il ne faudrait plus normaliser les pratiques gestionnaires mises en place au détriment du personnel du réseau.

Il faut instaurer une culture institutionnelle qui attire le personnel au lieu de l'épuiser, car, ultimement, ce sont les utilisateurs du système de santé qui doivent subir les conséquences des structures dysfonctionnelles et de l'exode du personnel. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble des centres hospitaliers de la région pour assurer un meilleur accès aux soins de santé dans la région. C'est une question d'équité. Les gens de chez nous doivent cesser de faire les frais des réformes et des centralisations passées.

Les femmes d'Abitibi-Ouest, comme toutes les Québécoises, ont le droit d'accoucher proche de chez elles, dans un environnement familial où elles se sentent en sécurité. C'est pourquoi que nous avons travaillé sans relâche à la réouverture de l'unité d'obstétrique et natalité de l'hôpital de La Sarre à l'hiver 2019. À l'époque, les plus optimistes envisageaient six mois minimum pour régler la situation. La ministre McCann a relevé le défi en 51 jours. Pas même deux mois, 51 jours.

Aujourd'hui, le manque de main-d'œuvre dans le contexte difficile de la pandémie vient à nouveau nuire à l'accès de nos soins de santé en Abitibi-Témiscamingue. La fermeture des lits en pédiatrie à l'hôpital de La Sarre est une situation extrêmement inquiétante pour les parents et les enfants de la région. Il est déjà difficile pour un parent de voir son enfant malade, alors il faut à tout prix éviter de devoir l'éloigner des siens pour qu'il puisse être soigné.

Soyez assurée que notre gouvernement est impliqué de façon très active avec tous les acteurs du réseau afin d'élaborer une solution durable et efficace. J'ai travaillé sans relâche, en 2019, pour assurer la réouverture de l'unité d'obstétrique. Vous pouvez avoir la certitude que je démontrerai la même ténacité dans ce dossier, et ce, jusqu'à ce que la situation soit réglée.

• (18 h 10) •

Mon engagement et celui de notre gouvernement envers les soins de proximité demeurent le socle de notre approche en santé. C'est aussi une valeur qui anime tous les professionnels de la santé d'Abitibi-Ouest, j'en suis certaine. C'est une raison pour laquelle nous avons tous uni nos efforts afin de doter l'Hôpital d'Amos d'un IRM fixe. En plus de réduire les délais d'attente, l'appareil, inauguré en mars dernier, est en mesure d'effectuer les analyses supplémentaires qui étaient impossibles à faire dans notre région avant cette année.

C'est aussi les raisons pour lesquelles trois projets régionaux d'envergure ont été inclus dans le Plan québécois des infrastructures, le p.l. n° 66. Alors, on y retrouve la construction du CHSLD Macamic, celle des maisons des aînés Palmarolle ainsi que la rénovation de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital d'Amos. Toutes ces décisions ont comme objectif d'assurer un accès des soins de santé de qualité dans leur région pour les gens de l'Abitibi-Témiscamingue.

Mais notre engagement envers les régions du Québec dépasse largement les soins de santé. C'est en investissant en éducation, en culture, en économie et en environnement que nous contribuerons à mieux vivre... de toutes les communautés du Québec. Par exemple, dans l'Abitibi-Ouest, nous avons octroyé 16,4 millions pour une reconstruction du pavillon de l'Envol de l'école Victor-Cormier, 100 000 \$ chacune pour les maisons des jeunes d'Amos et de La Sarre, 5 millions pour la restauration et la préservation du patrimoine culturel de la cathédrale Saint-Thérèse-d'Avila, 25 millions pour l'Espace bleu de l'Abitibi-Témiscamingue au Vieux-Palais d'Amos et 10 millions pour la décontamination et la réhabilitation d'un futur parc industriel sur le site de J.E. Therrien. Depuis le début du mandat, nous avons investi plus de 73 millions pour améliorer concrètement la vie des gens de la circonscription d'Abitibi-Ouest.

Voilà le type d'actions que pose le gouvernement pour qui les régions du Québec ne sont pas uniquement des comptoirs de ressources naturelles, un gouvernement qui ne se contente pas de calculer sa réussite en emplois créés ou en volume d'exportation. Nous, nous calculons notre réussite en milieux de vie prospères et dynamiques, en familles qui s'agrandissent, en entreprises florissantes et en emplois stimulants. Nous calculons notre réussite en environnements sains et en développement durable. Et surtout nous évaluons la portée de notre engagement politique par la fierté renouvelée de toutes les Québécoises et tous les Québécois, qu'ils habitent Montréal, Québec ou Saint-Dominique-du-Rosaire. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée d'Abitibi-Ouest. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Saint-François.

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Merci, Mme la Présidente. Je suis très heureuse de prendre la parole et je tiens à saluer mes collègues qui sont ici présents puis peut-être aussi ceux qui nous écoutent, parce que je sais qu'on est à heure de grande écoute.

Ma vie de femme a tellement changé dans ces trois dernières années! Même si j'ai toujours été près du monde, je le suis encore plus maintenant parce que je les amène avec moi dans mes pensées et mes projets lorsque je me présente à l'Assemblée nationale. C'est pour les femmes, les hommes et les familles de la circonscription de Saint-François que je viens ici. C'est d'ailleurs sur l'écoute, le service et la représentation que je veux insister aujourd'hui.

Mme la Présidente, j'aime ce travail et encore plus celui sur le terrain parce que je suis consciente des attentes et des besoins des gens de chez nous. Puis je peux vous dire que c'est varié, comme dossiers qu'on a à traiter. Pour m'aider, bien, je suis entourée d'une équipe formidable, mixte, flexible, interdisciplinaire, interculturelle, puis la pandémie m'a même amené l'intergénérationnel. Elle est composée de six personnes. Louida, Gaston, Cathy, Béatrice, Ariane, Manon, merci à vous tous d'être à mes côtés, je vous apprécie tellement!

À la maison, je peux compter sur un homme d'exception, mon mari, Joël Vaillancourt. Permettez-moi, Mme la Présidente, de le saluer chaleureusement. Merci, Joël, pour ta compréhension et ton soutien constants. Ta présence près de

moi, ça me rend plus forte. Je suis reconnaissante aussi de l'appui que m'apportent nos deux grands enfants, Samuel et Sheila, ainsi que leurs conjoints respectifs, Pierre-Luc et Émilie. Ma famille est et restera toujours au cœur de mes décisions.

Maintenant, Mme la Présidente, je ne peux pas passer sous silence mon équipe de bénévoles du comité d'action locale de Saint-François, qui travaillent très fort à bâtir notre organisation. C'est gratifiant d'aider les gens et les organisations à réaliser leurs projets ou à obtenir, en leur nom, satisfaction auprès des ministères et des organismes publics. Sachez que j'ouvre bien grand les yeux, puis mon équipe aussi, pour m'assurer que ma circonscription reçoive sa juste part de nombreux programmes gouvernementaux. Le sourire et la satisfaction de celles et ceux qui en bénéficient valent tous les efforts qu'on peut déployer.

Mme la Présidente, le comté de Saint-François est fortement actif, il l'est en santé en éducation et en services sociaux. Par exemple, pensons à l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Fleurimont, le Centre hospitalier de Coaticook, le Campus de la santé de l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's, le collège Champlain et le cégep de Sherbrooke.

Puis je me dois de rappeler que Saint-François, c'est aussi un grand pan de la ville de Sherbrooke. On l'oublie, mais deux des cinq arrondissements, Fleurimont et Lennoxville, ainsi que le district de Brompton se trouvent dans ce comté. Ce n'est pas rien de moins que 75 % de mon électorat, soit plus de 42 000 électeurs sur un total de 57 000. Je profite de l'occasion pour les saluer eux aussi.

Pour terminer ce petit tour de comté, je vous amène dans les 12 municipalités de la MRC de Coaticook où l'agriculture occupe un rôle prépondérant dans une vallée fertile : Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Standead-Est et Waterville.

Maintenant, Mme la Présidente, parlons engagement. Depuis mon élection, je suis fière, fière d'avoir tenu mes promesses et d'avoir participé à l'avancement et à la réalisation de nombreux dossiers. Puis je vais vous en énumérer quelques-uns. Comme vous venez de le voir, on parle d'un beau grand territoire. Donc, j'ai ouvert un bureau satellite à Coaticook pour donner le meilleur service possible à la population tant rurale qu'urbaine. Nous sommes passés des paroles aux actes avec le projet du centre mère-enfant et la nouvelle urgence de l'Hôpital Fleurimont, un projet annoncé à maintes reprises depuis les 15 dernières années et qui est en cours de réalisation grâce à notre gouvernement. Et soyez certains que c'est un chantier que je vais surveiller de près.

Je me suis assurée aussi de l'agrandissement de deux écoles primaires, Louis-Saint-Laurent à Compton, un autre projet qui était porté par le milieu depuis plus de 10 ans, et Marie-Reine, dans l'est de Sherbrooke, qui est dans un quartier en pleine effervescence.

La bonne forme physique, l'éducation me tiennent à cœur, et c'est une belle victoire qu'on ait pu obtenir une aide financière pour la réfection de la piscine du cégep de Sherbrooke, dont les travaux sont prévus l'hiver prochain.

J'ai également défendu le dossier de l'aide financière qui était nécessaire pour rénover et rééquiper l'édifice Divinity House, à l'Université Bishop's, et le transformer en espace de rencontre et centre de ressources pour étudiants autochtones.

Et, pour nos aînés, bien, c'est avec fierté que deux maisons des aînés ouvriront dans ma circonscription, l'une à Coaticook et l'autre dans l'arrondissement sherbrookois de Fleurimont. Celle-là est déjà en construction, puis j'espère que les travaux vont terminer en 2022, comme prévu.

Du côté des garderies, bien, c'est un enjeu, hein, pas juste pour dans Saint-François, mais c'est partout au Québec. J'ai relayé avec succès la mobilisation du milieu pour de nouvelles places, tant subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance que des places en garderie privée, qui se trouvent autant dans Fleurimont que dans la MRC de Coaticook. Puis ça va se poursuivre, vous pouvez être sûrs.

• (18 h 20) •

Il y a aussi un dossier chaud chez nous depuis longtemps qui a été réglé. Je parle de l'abolition de l'horaire de faction des paramédics pour améliorer la couverture des services ambulanciers dans le secteur de Coaticook. C'est important, la sécurité de nos gens.

Enfin, bien, je suis heureuse de voir se réaliser mon engagement à fournir l'accès au service Internet haute vitesse d'ici septembre 2022 à l'ensemble des foyers de Saint-François. Ça, là, Mme la Présidente, ça va changer leurs vies. Puis d'ailleurs un merci spécial à mon collègue le député d'Orford pour son aide et son soutien.

Mme la Présidente, les gens de mon comté sont des gens d'action, et, avec la pandémie, bien, j'ai voulu saluer leur initiative, leur engagement, leur accomplissement. Alors, je leur consacre une bonne nouvelle par semaine, soit à tous les dimanches matin. Je leur rends hommage via une capsule vidéo qui est disponible sur mes réseaux sociaux.

À titre d'exemple de commerces qui ont ouvert en pleine pandémie, Chez Matante, un restaurant spécialisé dans les aliments réconfortants à Sainte-Edwidge-de-Clifton, ou encore Délices Granada, une boulangerie à saveur colombienne, ou Cookie biscuiterie, qui ont ouvert, qui ont décidé de s'établir dans l'est de Sherbrooke, ou, dans l'arrondissement de Lennoxville, Pâtisserie Bekkah a des bouchées de bonheur, puis je vous dirais que Brad's Gourmet, là, bien, pour les amateurs de pizza, c'est l'endroit.

D'autres entreprises, des organisations se sont adaptées, transformées, réinventées, même développées. Certaines ont remporté des prix nationaux, comme Flavoura, productrice de yogourt grec au lait de brebis à Compton, et la Ferme Morine de Coaticook, productrice du meilleur lait de vache au Québec. Ce n'est pas rien, ça! La municipalité de Stanstead-Est, qui est à transformer en parc municipal le magnifique site des chutes Burroughs acquis d'Hydro-Québec, et finalement la Ferme piscicole des Bobines, à East Hereford, est devenue le plus important site d'élevage de salmonidés au Canada. Ce n'est pas rien non plus!

Outre cette formule de bonnes nouvelles et les éléments de mon bilan que j'ai mentionnés précédemment, l'ouverture de la nouvelle session parlementaire me donne l'occasion de signaler quelques défis et enjeux de la prochaine année. Par conséquent, je vais continuer de suivre de près les enjeux, dont la pénurie de main-d'oeuvre, qui affectent autant

l'industrie, les commerces que les entreprises agricoles dans Saint-François. Je suis aussi au fait du manque d'espace dans les écoles secondaires de Sherbrooke et du plan immobilier élaboré par le centre de services scolaire de Sherbrooke pour y remédier. Pour ce qui est de la situation à l'urgence du centre hospitalier de Coaticook, je demeure en contact avec celles et ceux qui ont à cœur le maintien de la sécurité de la population sur le territoire.

Mme la Présidente, dans Saint-François, je vous le répète, c'est à partir des citoyennes et des citoyens que je travaille. Au cours de l'année qui vient, j'aurai l'occasion de mettre de l'avant de belles idées, de bons projets pour la prospérité et la qualité de vie, notamment pour notre communauté. En un mot, je suis et je compte être longtemps la représentante de Saint-François au gouvernement. Encore une fois, un merci sincère aux gens de chez nous. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-François. Et je reconnais maintenant M. le député de Richelieu.

M. Jean-Bernard Émond

M. Émond : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je regarde l'heure filer, et c'est moi qui vais avoir le bonheur de vous accompagner jusqu'à la fin de cette séance et vers votre lunch de souper, Mme la Présidente. Mais, avant de vous souhaiter bon appétit, je vais quand même procéder un peu et je terminerai dans une autre séance, le cas échéant.

Avant de prendre la parole, je regardais, hier, mon allocution d'introduction, comme nous le faisons aujourd'hui, mais celle qui date de trois ans maintenant. Et c'était très, très intéressant de relire tout ça, là, maintenant, trois ans après. Puis, à l'époque, comme beaucoup de collègues, j'avais remercié les membres de ma famille, nos bénévoles, qui nous avaient permis de remporter une campagne électorale. Encore aujourd'hui, c'est valide. Je remercie ma famille, je remercie les bénévoles. Mais, comme les collègues l'ont fait, je vais ajouter l'équipe en bureau de circonscription, qui se sont ajoutés à moi, je pense à Sophie, Raphaëlle, Jean-Patrick, mais je n'oublie pas, aussi, Virginie, Félix et Maxime, parce que, Mme la Présidente, et c'est assurément le cas dans votre circonscription aussi, notre personnel de bureau ont été, dans la dernière année tout particulièrement, un peu comme une antenne de transmission, hein? Ils étaient interpellés pour partager les directives de la Santé publique aux citoyens, qui avaient beaucoup de questionnement, et à raison. Alors, ils ont travaillé très fort, comme les collègues... comme le personnel de l'ensemble des collègues et d'en face aussi. Ça a été pas facile pour l'ensemble de la population, mais particulièrement pour notre personnel en bureau de comté, puis je les en remercie, Mme la Présidente, parce que notre personnel, vous le savez, vous avez beaucoup d'expérience en politique, Mme la Présidente, ce sont eux qui nous représentent lorsqu'on est à Québec. Ce sont nos yeux, nos oreilles sur le terrain. Ce sont eux qui nous font briller, on va se le dire.

J'ouvre une petite parenthèse pour vous conter une anecdote qui le représente bien. J'étais dans une activité dans le coin de Yamaska, là, ça fait quelques semaines de ça, puis, en m'en retournant à ma voiture, sur le trottoir, il y a une dame qui sort de sa maison : M. le député, M. le député, je suis donc contente de vous voir! Je tiens à vous dire, là, vous avez tellement du bon monde à votre bureau. J'ai parlé, l'autre jour, avec une dame. Elle était tellement gentille, elle m'a aidé, là, à l'époque, à m'inscrire pour prendre ma prise de rendez-vous pour la vaccination. Je n'étais pas capable de le faire. Puis là, bien, je la remerciais de s'avoir fait vacciner, d'avoir fait appel à nos services. Mais là elle n'avait pas terminé, Mme la Présidente. Alors là, j'ai tellement été bien servie que je l'ai dit à ma voisine, ça fait qu'avec son mari ils ont appelé à votre bureau. J'ai appelé ma cousine, ma soeur l'a fait aussi. Alors, voilà, juste pour dire... qui explique pourquoi notre personnel de comté a été très occupé, et c'est tout à leur honneur.

Mme la Présidente, prendre la parole aujourd'hui, comme les collègues, c'est un peu le moment aussi de regarder dans le rétroviseur et de faire un genre de bilan, hein, ce qu'on a fait localement dans nos trois années dans notre travail de député en comté. Je pourrais vous parler de plein de réalisations, mais je vais m'en tenir à quelques-unes seulement, il ne faut pas être trop chauvin. Une dont je suis particulièrement fier, puis j'ai une collègue qui en a parlé aussi tantôt, qui a eu le même genre de succès dans son comté, c'est l'obtention d'un appareil IRM pour l'Hôtel-Dieu de Sorel. Un appareil d'imagerie par résonance magnétique qui était attendu depuis très longtemps par les citoyens de Richelieu. Pour moi, il est inconcevable que les gens de moi coin doivent se rendre à Saint-Hyacinthe ou à Longueuil pour avoir à subir ce genre de test radiographique. Alors, ça, c'est bénéfique, bien entendu, pour les citoyens. Puis c'est bénéfique aussi pour l'attraction de la main-d'oeuvre médicale, parce que les médecins sont formés avec des appareils à la fine pointe de la technologie. Puis personne n'a le goût d'aller travailler s'ils ne sont pas en mesure d'utiliser des appareils. Alors, ça, c'est une grande fierté pour moi.

Je pourrais vous parler de la construction d'une école primaire dans ma circonscription, la rénovation d'écoles, de la polyvalente Bernard-Gariépy, en autres, les cours d'école qui ont été aménagées, rénovées pour que les jeunes puissent en bénéficier.

Une autre réalisation que je suis très fier, c'est l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme PAFIRS de la collègue, la ministre des Sports et Loisirs, pour le développement d'un complexe aquatique à Sorel-Tracy, la plus grosse subvention de l'histoire de la ville de Sorel-Tracy. Vraiment très heureux. Et je remercie la ministre pour son écoute.

Des investissements majeurs dans le réseau routier, des dizaines de millions de dollars investis dans nos infrastructures routières qui font en sorte que... Il faut entretenir nos routes, hein, il y a eu une carence d'entretien à travers le Québec, et puis là on est en mode rattrapage.

Mme la Présidente, on pourrait tous parler de réalisations, de gains obtenus dans nos comtés. Je tiens à dire que ce n'est pas uniquement dans les comtés des collègues des banquettes ministérielles. Nos collègues d'en face aussi, dans leurs propres comtés, ont eu beaucoup de gains grâce au gouvernement de la CAQ. Je pense, entre autres, je voyais passer l'autre jour une très belle annonce dans le comté de Vaudreuil pour la construction d'une école, les nouvelles écoles

québécoises, dans le comté de la députée libérale de Vaudreuil. Puis je suis convaincu, je la connais un petit peu, dans son intervention qui durera peut-être une dizaine de minutes, bien, je suis convaincu qu'elle va se réserver une petite minute pour remercier le gouvernement caquiste, le ministre de l'Éducation, pour sa magnifique école dans sa circonscription.

Mais tout ça, Mme la Présidente, on n'est pas en mesure de le faire seuls, on le fait grâce à l'aide de nos partenaires, les partenaires municipaux, que je veux remercier aujourd'hui, qui nous accompagnent.

Je vois dans votre sourire que vous m'invitez à me diriger vers la fin de mon intervention. C'est donc le moment de vous souhaiter bon appétit. Et je reprends le tout demain. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Richelieu. Vous aviez encore quelques secondes, mais on va prendre le temps de vous souhaiter une belle soirée.

Ajournement

Et, compte tenu de l'heure, j'ajourne nos travaux au jeudi 28 octobre, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 h 30)